Au Sacré-Coeur

Clôture du cours de tissage

A l'occasion de la clôture du cours de tissage organisé par la Société d'Enseignement Postscolaire, et donné au Sacré-Coeur depuis sept semaines par la Révérende Soeur Marie-Donalda, des Soeurs des SS. NN. de Jésus et Marie, les enfants de notre école du Sacré-Coeur avaient préparé une petite séance très intéressante. Les auditeurs ont admiré le naturel des jeunes artistes et leur parfaite diction. Leur grande habileté à s'exprimer en anglais aussi bien qu'en français fit l'admiration de tous.

Nous remercions bien sincèrement les religieuses de l'école paroissiale d'avoir préparé un programme aussi intéressant et si approprié à la circonstance.

A l'issue de la petite séance, Mme P.-A. Talbot, qui prit part au cours de tissage, se fit l'interprète des quelque vingt-cinq élèves qui suivirent le cours et distribua à qui de droit et avec grande délicatesse les remerciements de ses compagnes.

Parmi les visiteurs de marque présents se trouvaient Mgr W. Jubinville, P.D., vicaire général de l'archidiocèse de St-Boniface, et le R. P. Dom Antonio Champagne, C.R.I.C., curé de Notre-Dame de Lourdes, Man., M. l'abbé Ant. D'Eschambault et M. l'abbé A. Minvielle, aumônier militaire. Les Révérendes Soeurs Marie Diomède, Supérieure "pro tempore" de l'Institut Collégial St-Joseph, de St-Boniface, Luc d'Antioche, Marie Palémon, Jeanne de Chantal et Marie Donalda avaient aimablement répondu à l'invitation d'assister à la petite séance.

Programme

Piano—Fantaisie.
Chants—File, file, Jeanne! Welcome Song.
Piano—Trio Minvielle.
Chant—La laine aux moutons.
Saynète—Résolution.
Récitation — The Tapestry Weaver.
Chant—Les petites ménagères.

M. l'abbé Antoine D'Eschambault, directeur de la Société d'Enseignement Postscolaire, nous dit ensuite son appréciation du beau travail accompli durant le cours de tissage. Il nous expliqua la philosophie du mouvement de la Société d'Enseignement Postscolaire qui encourage et enseigne le tissage afin d'en faire profiter nos familles et de leur redonner le vrai amour du foyer.

M. l'abbé D'Eschambault présenta ensuite à l'auditoire deux officiers de l'aviation canadienne qui ont aimablement accepté l'invitation d'assister à notre soirée paroissiale: le chef d'escadrille Réal Panet-Raymond, de Montréal, et le lieutenant de section H. C. Anderson, de Winnipeg. Il invita M. Panet-Raymond à dire quelques mots sur la Croix-Rouge. Celui-ci, arrivé récemment d'Angleterre, nous transmit le message des aviateurs canadiens-français qui combattent outre-mer.

Il louangea le travail immense accompli par la Croix-Rouge dans leurs rangs et énuméra les secours si précieux qu'elle apporte aux nôtres de là-bas. Il nous invita à souscrire généreusement pour une cause aussi noble et à secourir, par l'entremise de cette organisation de bienfaisance, ceux qui combattent si héroïquement en première ligne pour la défense de la liberté.

Le R. P. Denys Jubinville, O. M.I., curé, vint clore la soirée en disant sa vive gratitude à toutes les personnes qui ont contribué à faire un succès du cours de tissage et particulièrement aux organisatrices de la séance.

Il invita les auditeurs à visiter la salle d'exposition des différents travaux confectionnés durant les sept semaines que dura le cours.

Très nombreuses furent les personnes qui répondirent à son invitation et qui admirèrent les magnifiques travaux de tous genres faits sur le métier.

La salle d'exposition est restée ouverte aux visiteurs, lundi et mardi.

A la fin de ces cours il nous fait plaisir de réitérer notre vive gratitude à la Révérende Soeur Marie Donalda qui a manifesté tant de dévouement et de délicatesse durant les sept longues semaines qu'elle enseigna parmi nous cet art que nous apprécions de plus en plus. Nous garderons de son passage le plus reconnaissant souvenir.

Partie de cartes

La partie de cartes suivit la séance. Elle était organisée par le Club du Sacré-Coeur. M. T. Roy percevait les contributions et M. G. Léveillé agissait comme maître des cérémonies.

Prix de cinq mains: Mme X. Gorman.

Prix de cinq mains: M. E. Magne et M. T. Gareau.

Prix de cinq mains: Mme O. Bourbonnais, Mme A. Lebrun et M. A. Grouette.

Prix de cinq mains: Mme V. Beaudin et M. P. Verner.

Prix du "pool": Mme V. Beaudin.

Prix d'entrée: Mme B. Boudreau.

La partie de dimanche prochain sera organisée par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises. Nous vous invitons à les encourager en aussi grand nombre que possible.

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion.

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

ON DEMANDE—Un cordonnier pour la cordonnerie coopérative de La Broquerie, Man. Pour tout renseignement, s'adresser à **M. J.-W. Verrier, sec.-trés., La Broquerie, Man.** 46P.

AUX FERMIERS — Pour votre propre satisfaction, commandez sans retard vos arbres fruitiers et vos arbustes d'ornement. Sur demande nous vous ferons parvenir notre catalogue français ou anglais. Adressez-vous à **Maison St-Joseph, Otterburne, Man. "Horticulture".** 46C.

A VENDRE—Equipement de seconde main, pour apiculture. Si vous désirez commencer cette industrie ou augmenter votre rucher, j'ai ce qu'il vous faut, en petite ou en grande quantité. Tout est désinfecté à la vapeur, et en bonne condition. Vous pouvez vous monter un rucher à un prix très modéré. Pour plus de renseignements, adressez-vous à **M. J.-I. Tessier, St-Pierre, Man.** EOW.

ON DEMANDE A LOUER—Suite de 2 chambres, non meublées, mais avec poêle. S'adresser à **380, rue Desautels, St-Boniface, Man.**

A VENDRE—Bons pois à soupe, garantis pour cuire. .06 la livre; .05 au 100 livres. S'adresser à **M. Raoul Moreau, Dollard, Sask.** 49C.

VEUF catholique, fermier, désire correspondre avec veuve sérieuse, bonne catholique, dans la quarantaine, et sans enfants. S'adresser à **Boite 318, La Liberté et le Patriote.** 46P.

CHIROPRATICIEN
DR P. C. COLLETT
Heures de bureau:
de 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.
Samedi: de 9 h. a.m. à midi
BUREAU
306, Edifice Birks
Winnipeg, Man. Tél. 96 796
Nous parlons français
Serai à Carman tous les samedi. 48C.

POUSSINS 'TAYLOR-MADE'
Partout on demande: "Des oeufs pour l'Angleterre"
Achetez donc des poussins "Taylor-Made".
Gagner la guerre, c'est notre but,
Augmenter la production, notre rôle.
Achetez sans délai les poussins "Taylor-Made"
Ce sont ceux qui paient le plus.
Commandes remplies à mesure qu'elles arrivent. Ecrivez-nous pour obtenir notre circulaire et notre liste de prix.
ON DEMANDE DES OEUFS POUR COUVAISON
Barred Rocks, Wyandottes, Rouges, New Hampshires de troupeaux approuvés de la Saskatchewan et du Manitoba. Prix pour livraison en mars, 48 sous la douzaine. Franco à bord (F.O.B.) à votre gare.
ALEX. TAYLOR HATCHERIES
362, rue Furby Winnipeg

WINNIPEG

Société Saint-Jean-Baptiste

Ce soir, il y aura réunion du comité de régie après la Bénédiction du Très Saint-Sacrement.

• • •

Lundi prochain, 15 mars, à 8 h. 30 du soir, aura lieu l'assemblée régulière mensuelle. Immédiatement après cette réunion, M. l'abbé Antoine D'Eschambault, chancelier de l'archidiocèse de St-Boniface, prononcera une conférence sur "Les Voyageurs". C'est un sujet historique qui ne manquera pas, nous en sommes assurés, d'intéresser tous nos membres.

Au Cercle Molière

L'assemblée du Cercle Molière qui devait avoir lieu le samedi 13 mars est remise au mardi 16 mars.

Cette soirée se tiendra dans le "Grill Room" au soubassement, au lieu du Mezzanine de l'hôtel Marlborough. N'oubliez pas l'endroit, et venez vous récréer avec nous. Mme Georges La Flèche nous promet une soirée des plus intéressantes.

Nous aurons le plaisir d'avoir comme conférencier M. Noël Bernier. Inutile de faire les éloges de M. Bernier, dont la parole facile et la plume alerte sont très connues chez nous. Il a choisi comme sujet: "M. Edmond Buron".

Mme Pauline Boutal nous a préparé une comédie en un acte, intitulée "Un mari sur mesure". Les rôles sont ainsi distribués: Monsieur, René Dussault; Madame, Mme Juliette Deprés; l'amie, Mlle Raymonde Marchand.

Cette comédie est fine, amusante, faite de notations et d'observations d'une profonde psychologie.

Mlle Odile Ragot, contralto, de Notre-Dame de Lourdes, se fera entendre pour la première fois dans notre Cercle.

Paul Mercier, jeune pianiste de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg déjà connu par ses nombreux succès, prendra part au programme.

N'est-ce pas qu'on vous réserve une belle soirée? Donc, au mardi 16 mars, à 8 h. 30 précises. N'oubliez pas que l'exactitude est la politesse des rois...

• • •

Les répétitions de la pièce "Ces dames aux chapeaux verts", comédie en trois actes avec prologue, se continuent avec entrain. Cette soirée, qui promet d'être très intéressante tant au point de vue artistique que littéraire, sera donnée le 27 avril au théâtre Dominion. Nous vous donnerons plus de détails sous peu.

Ida PHANEUF,
secrétaire.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Le mercredi 3 mars, l'assemblée mensuelle de la Fédération eut lieu à la salle du Waldorf. Malgré la tempête qui sévissait, nous eûmes une très belle assistance.

Pour clotûrer cette assemblée, Mme Chauvière, d'une voix chaude et vibrante, nous lut quelques poèmes de Leila de Dampières.

Mme H. Morier se fit l'interprète de toutes pour féliciter et remercier Mme Chauvière, en termes très appropriés.

La principale activité du mois de mars consistera en un "Telephone Bridge". Plusieurs membres nous ont déjà promis des tables; les dames qui désirent se joindre à nous pourront donner leurs noms aux deux organisatrices: Mme A. Blanchard, pour le Sacré-Coeur, (téléphone 86106), et Mme I. Villeneuve, pour St-Boniface, (téléphone 201 435).

Le premier prix sera un certificat de guerre de $5.00.

Toute personne prenant part à ce Bridge est tenue d'en observer bien consciencieusement le règlement:

Nous jouons 16 mains.

Nous ne doublons pas.

4 bonneurs dans une main, 5 s'il est possible de les avoir.

Les deux premières mains non vulnérables, comptent 300.

Les deux dernières, vulnérables, comptent 500.

Nous pivotons à toutes les 4 mains.

Bonne chance, et bon succès!

Un bon nombre de nos membres et amies ont gracieusement répondu à notre appel pour la collecte de la Croix Rouge. Nous espérons qu'elles auront un accueil bienveillant parmi la population de St-Boniface. Cette ville, l'an dernier, a dépassé son objectif de $5,000. dollars; il faut en faire autant cette année, sinon plus.

• • •

Le dimanche 14 mars, les membres de la Fédération et leurs amies se rendront au Sacré-Coeur de Winnipeg pour une grande partie de cartes donnée au profit de l'école du Sacré-Coeur. Mme P. Lévesque, la vaillante organisatrice des parties de cartes, sera aussi en charge de cette soirée, donnée sous les auspices de la Fédération.

Vous obtiendrez tous les renseignements pour cette soirée en vous adressant soit à Mme la Présidente ou à Mme Lévesque.

Maria COSSETTE,
secrétaire.

Téléphone 204 323.

Société des Can. françaises du Manitoba

La réunion des membres de l'exécutif eut lieu à l'hospitalière résidence de Mme Eva Bédard. On y fit le travail préparatoire pour la réunion mensuelle du 3e mercredi de mars (le 17), qui se tiendra à la salle Notre-Dame, 210, rue Masson, St-Boniface.

Il est à espérer qu'en dépit de la froide température, les membres se feront un devoir de se rendre nombreuses, car cette assemblée sera importante.

• • •

La Société des Canadiennes françaises accuse réception d'une intéressante brochure de statistiques médicales préparées par le Dr Paul L'Heureux, officier de santé pour St-Boniface.

La mention que le Dr L'Heureux y fait de l'aide que la Société fournit tous les jeudi après-midi à la clinique de l'école Provencher, nous fait un devoir de n'y pas faillir. Ces deux heures du jeudi constituent d'ailleurs une véritable récréation tout en étant d'une grande utilité.

G. PROVOST.

Chevaliers de Colomb

Notre réunion intime à l'hôtel St-Charles, tenue jeudi dernier, fut un vrai succès, grâce au dévouement du Frère Jarjour, notre conférencier, et de son comité de dames.

Après le succulent goûter, le Frère Jarjour félicita le comité des dames qui est sous la présidence de Mme J.-A. Rhéaume. On demanda à cette dernière de dire quelques mots à l'assemblée. Elle remplit cette tâche avec beaucoup d'aisance et en profita pour nous présenter les membres de son comité: Mmes E.-J. Jarjour, R. Arpin, A.-H. Côté, Ch. Prud'homme, L.-P. Roy, P.-A. Talbot, A. Blain, H. Lacroix, J.-E. Dumas, Jos. Asselin et J. Schimnowski. Elle les félicita du résultat obtenu, et remercia tous les membres d'être venus en aussi grand nombre.

Des talents inconnus se sont fait valoir: celui du Frère R. C. à plumer l'alouette, et celui d'A. B. qui fit un peu de gymnastique, accompagné du piano...

Le Frère Jarjour nous apprit que de plus, A. B. était cuisinier; seulement, lorsque les canards mangent de ses galettes, les chasseurs n'ont plus besoin de munitions...

Notre maître de cérémonies, G. G., était à la hauteur de sa tâche en criant "Bingo" assez souvent pour plaire à tous, et il était bien secondé par Mmes A.-H. Côté et Dr Dandenault.

Le but principal de cette soirée était de célébrer le grand succès de recrutement obtenu par les efforts et le dévouement du Frère Guilbert, qui a mérité au conseil d'entrer dans le "Club des Cent" de l'ordre. Le Frère Jarjour demanda au Frère P.-A. Talbot de présenter le diplôme reçu du Conseil Suprême, au président du comité de recrutement, le Frère V.-J. Guilbert.

Nous rappelons à tous les membres de ne pas oublier l'assemblée du 10 mars.

Communiqué.

PETITE NOTE

M. et Mme René Charpentier, de Winnipeg, ont le plaisir de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, Joseph-Adélard-Gilbert, baptisé en l'église du Sacré-Coeur. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Tousignant, de Ste-Anne, grands-parents de l'enfant, représentés par M. et Mme Léandre Laurin, de St-Boniface.

OTTAWA.—Le Service fédéral de l'assurance annonce que l'assurance-vie mise en vigueur au pays en 1942 avait une valeur de $818,939,114, une augmentation de 19 p.c. sur 1941.

VALEURS REMARQUABLES CHEZ EATON
en fait de VÊTEMENTS DE TRAVAIL pour hommes



Les vêtements de travail ont une importance beaucoup plus grande aujourd'hui qu'autrefois. Ils ont une tâche à accomplir, et afin de bien s'en acquitter ils doivent être au point.

Vous trouverez ici, chez EATON, un vaste assortiment de vêtements de travail confectionnés pour soutenir un long et rude usage et pour assurer le confort à ceux qui les portent. Voici quelques exemples des valeurs que nous vous offrons:

Pantalons de travail, pour hommes
Salopettes de la marque "spearhead", faites en denim sanforisé 8 onces. Coupe ample et confection solide ... **$2.50**

SALOPETTES POUR HOMMES
En molesquine de coton épais, sanforisé pour ne pas rétrécir au lavage, qui résiste à tout usage. Coupe excellente. La paire ... **$2.95**

COUPE-VENT EN VOGUE POUR HOMMES
Coupe-vent en peau de daim de coton, résistant et chaud ... **$2.95**
COUPE-VENT EN CUIR DE CHEVAL—Ce coupe-vent est l'un des plus chauds que l'on puisse se procurer à ... **$13.50**
Section vêtements pour hommes, Hargrave Shops pour hommes, Rez-de-chaussée

Chemises de travail pour hommes
Coupe ample, bien taillées, en tissu de gabardine résistant. Deux poches à rabat boutonné, col style attaché. Choix de tissu rayé ou quadrillé. Encolures, 14½ à 17 pouces ... **$1.75**

Chemises de travail pour hommes
Bien taillées, amples, de tissu bleu "chambray" résistant; deux poches à rabat boutonné; col style attaché. Encolures 15 à 18 pouces ... **$1.29**

Chemises de travail en tissu "Covert"
Bien taillées et amples, en tissu "covert" solide. Deux poches à rabat boutonné. Couleurs: bleu, gris et brun. Valeur exceptionnelle. Encolures 14½ à 18 pouces ... **$1.15**
Section vêtements pour hommes, Rez-de-chaussée

T. EATON Co LIMITED

La Chambre manitobaine

(Suite de la première page)

En donnant l'évaluation des revenus de la prochaine année financière, M. Garson traita de deux sources principales de revenus: les licences d'automobiles et la vente des liqueurs. La première rapportera à peu près $700,000, mais M. Garson dit qu'il ne s'agit dans ce cas que d'une conjecture. Le rationnement de l'essence et le manque de pneus pourraient changer considérablement ces chiffres.

Il est probable, dit le trésorier provincial, qu'il y aura une diminution dans les profits provenant de la vente des liqueurs, mais la province n'en souffrira pas trop parce que le Fédéral s'est engagé à garantir à la province les mêmes revenus dont elle a bénéficié de juin 1941 à juin 1942.

Le montant garanti sera d'environ $408,000 de moins que les revenus provenant de la vente des liqueurs durant l'année courante.

Le trésorier provincial recommanda l'adoption du rapport Sirois.

Conventions collectives

M. S. J. Farmer, en proposant la seconde lecture de son bill en faveur des conventions collectives soutînt que le droit pour les ouvriers de s'organiser et de traiter par l'intermédiaire de leurs représentants était inhérent aux régimes démocratiques.

M. Farmer affirma que la province du Manitoba était moins avancée que les autres provinces sur cette législation, et que jusqu'à maintenant elle s'était contentée de pieuses déclarations.

"Mon argument principal, dit M. Farmer, c'est que nous ne faisons que demander la reconnaissance d'un principe démocratique. Dans tout mouvement de ce genre, dit-il, il arrive que les citoyens qui réclament de semblables améliorations ont à faire appel à certains groupes qui jouissent de privilèges et qui ne veulent pas les reconnaître chez les autres.

Les deux motions de M. Farmer furent rejetées jeudi après-midi, à la deuxième lecture des bills.

Le premier bill de M. Farmer selon lequel les concierges et les gardiens de maisons de rapport auraient été inclus dans le "Fair Wage Act" fut rejeté par un vote de 32 à 12.

"Collective Bargaining"

Votèrent pour que le bill en faveur des conventions collectives soit renvoyé au comité des bills, pour étude: MM. Préfontaine, Lewis, Turnbull, Farmer, Rogers, Stubbs, Fox, Dinsdale, Gray, Kardash, Boivin Hryhorchuk et Stryck; contre: MM. Garson, Marcoux, McDiarmid, Morton, Schultz, Campbell, McLenaghen, Christie, Sutherland, Bell, Breaky, Pitt, McCarthey, Mooney, Salomon, Sigfusson, Shannon, Hamilton, Bardal, Smith, Dryden, Wilson, Willis, Welch, Rutledge, Sexsmith, Poole, Laurie, Renouf, Thorvaldson, Morrisson, Miller et Best.

Le ministre actuel du Travail, M. Errick Willis, fit remarquer que le droit pour les ouvriers de s'organiser en conventions collectives était reconnu par le "Strike and Lockouts Prevention Act" et par le code criminel du Canada.

Manque de médecins

Le nombre de médecins dans les centres ruraux du Manitoba a tellement diminué, que le Département de la Santé et du Bien-être public a demandé d'étudier chaque application des médecins de la campagne pour le service militaire. Aucun médecin de la campagne ne sera accepté dans les services de guerre avant d'avoir obtenu au préalable l'autorisation du Département de la Santé.

L'hon. James McLenaghen fit remarquer qu'il y avait une augmentation alarmante de maladies vénériennes chez les jeunes gens âgés de moins de 18 ans. Selon les statistiques, les cas de gonorrhée et de syphilis ont augmenté de 74 et 68 pour cent respectivement.

La vente des terres

M. D. A. Best demanda à la Législature de prohiber la vente des terres aux "objecteurs de conscience". Le débat sur cette question fut ajourné par M. W. C. Miller, conservateur de Morden et Rhineland.

Enquête

Le comité des comptes publics sera appelé à faire enquête sur certaines commissions au montant de $39,332, qui ont été accordées à une agence de Toronto pour la vente d'annonces aux deux postes du gouvernement, CKY et CKX.

Bill au sujet du mariage

La deuxième lecture d'un bill au sujet du "Marriage Act" provoqua une longue discussion. M. McLenaghen déclara que le but du bill était de permettre à une personne mariée antérieurement de se remarier lorsque l'autre parti s'est absenté du foyer depuis 7 ans et qu'on le croit décédé. Autrefois, les cours permettaient un nouveau mariage dans ces cas, mais depuis 1939 elles ne le font plus, car un arrêté de la Cour d'appel a déclaré qu'elles n'avaient pas le pouvoir de donner de telles permissions.

Si le bill est accepté, une cour provinciale possédant des preuves que l'un des partis est décédé pourra émettre une déclaration de probabilité de mort. Une forme spéciale de permis de mariage sera accordée dans laquelle il sera spécifié que si le conjoint que l'on croit mort revient au foyer, le second mariage sera déclaré invalide.

Bang's Disease

M. Sexsmith, de Portage la Prairie, pria la Législature de prendre des mesures pour prévenir et contrôler la maladie dite "Bang's Disease", chez les animaux. Il reprocha au gouvernement de n'avoir rien fait pour éduquer les cultivateurs sur les moyens à prendre pour enrayer cette épidémie.



SOYEZ PREVOYANTS! Commandez de bonne heure les poussins de qualité supérieure chez SOUBRY

Ayez des poussins qui ont hérité de l'habileté à se développer rapidement et à produire des oeufs en grande quantité. Plusieurs de nos poules ont été accouplées avec des jeunes coqs enregistrés qui ont été élevés afin d'augmenter la production. Commandez de bonne heure afin de vous assurer une prompte livraison et d'obtenir entière satisfaction.

POUSSINS STANDARD CHEZ SOUBRY

Prix:	100	50	25
Leghorns bl.	$13.75	$ 7.35	$3.95
Poulettes Leg. bl.	27.50	14.25	7.40
Jeunes coqs Leg. bl.	3.00	2.00	1.00
Barred Rocks	14.75	7.85	4.20
Poulettes Bar. R.	23.00	12.00	6.25
Jeunes coqs Bar. R.	11.00	6.00	3.00
New Hampshires	14.75	7.85	4.20
Poulettes N. Hamp.	23.00	12.00	6.25
Jeunes coqs N. Hamp.	11.00	6.00	3.00
Light Sussex	18.00	9.50	5.00

POUSSINS SPECIAUX 3-V CHEZ SOUBRY

Accouplés aux mâles Ped.	100	50	25
Leghorns bl.	$15.25	$ 8.00	$4.25
Poulettes Leg. bl.	30.00	15.50	8.00
Jeunes coqs Leg. bl.	4.00	2.50	1.50
Barred Rocks	16.25	8.50	4.50
Poulettes B. Rock	25.50	13.25	6.85
Jeunes coqs B. Rock	12.00	6.50	3.25

Poulettes 98% acc. 100% arrivent en vie gar.
Ecrivez-nous pour obtenir notre catalogue de 16 pages.

SOUBRY'S HATCHERY
331 ARCHIBALD ST., ST. BONIFACE, MAN.

Les Canadiens français et la Croix-Rouge

Que faisons-nous pour cette oeuvre?

LES principes ne valent rien sans les actes. Lorsque la Croix-Rouge demande des secours ou des collaborateurs bénévoles, elle fournit à toutes les âmes généreuses l'occasion de transposer dans la réalité les enseignements de la charité chrétienne. Vérité confirmée par la réputation universelle que cette Société s'est acquise.

Canadiens français, c'est pour nous un devoir de collaborer à une oeuvre aussi généreuse dans son inspiration et dans ses actes. TOUS nos compatriotes, dans les armées et dans les camps d'internement ennemis, en reçoivent confort et réconfort. Des milliers des nôtres bénéficient de l'enseignement de l'hygiène qu'elle donne, et en font profiter la multitude des protégés de cette Société.

Nous ne saurions donc ignorer cet immense dévouement sans trahir l'idéal que nous a inculqué notre culture française et chrétienne. Nos combattants comptent sur la Croix-Rouge; la Croix Rouge compte sur NOUS.

Il faut $10,000,000 immédiatement!

Bureau central: 470 rue Main,
Téléphone 93 105 - ou votre Bureau local

LA CROIX-ROUGE CANADIENNE

DONNEZ—*L'humanité souffre aujourd'hui plus que jamais*

Ce monument de plus de 3 pieds de hauteur, avec 40 lettres gravées **gratuitement**, frais de fret payés, pour **$15.00** seulement.

AUTRES MONUMENTS, DE $9.00 A $49.00

Notre **catalogue gratuit**, bien illustré, décrit plusieurs modèles différents. Pour tout renseignement, s'adresser à

Miln Memorials
Boite 110, La Liberté et le Patriote. (Aucun agent)

NOUS DESIRONS ANNONCER QUE NOUS VENONS DE RECEVOIR NOS NOUVEAUX TISSUS POUR LE PRINTEMPS.
Aujourd'hui plus que jamais, c'est la "qualité" qui importe.
Nos prix sont toujours les mêmes.

$28.50 ET PLUS

A. HUOT

200 AVENUE PROVENCHER — SAINT-BONIFACE

Taillés à la main d'après vos propres mesures.
C'est obtenir le plus nouveau aux plus bas prix que d'acheter chez HUOT

NOTRE FEUILLETON

LA FEMME aux yeux ouverts

Par PIERRE L'ERMITE

NUMERO 15

—Pas de grands mots, Madame... nous sommes très habitués à ces comédies-là! Depuis une heure, vous parcourez les magasins avec une personne qui est votre complice. Vous touchez à tout... vous brouillez tout... vous n'achetez rien. Au moment même où je vous ai arrêtée, vous cachiez cette dentelle que vous avez encore dans la main... et vous la portiez, sans aucune vendeuse, en dehors du rayon, à votre complice, laquelle d'ailleurs subit en ce moment le même interrogatoire que vous.

—Ma nièce est aussi arrêtée?

—Oui, Madame...

—Mais, c'est affreux!.. Mais, c'est épouvantable! gémit tante Cécile... Jamais pareille chose ne m'est arrivée!..

—Laquelle pareille chose? De voler une dentelle... ou d'être pincée?

—J'appelais ma nièce, mais seulement pour lui *montrer* cette dentelle... pas pour autre chose...

—C'est cousu de fil blanc!... si vous n'avez que cela à nous répondre!..

—Alors... je vais aller en prison?

—C'est bien possible... même probable.

—Mais, Monsieur, je suis la plus honnête des femmes... Je suis de Noirmoutier... Vous pouvez écrire...

—Comment vous appelez-vous?

—Tante Cécile.

—Ce n'est pas un nom cela..! c'est un prénom.

—C'est celui qu'on me donne toujours.

—Mais enfin votre nom de famille...

—On ne m'appelle jamais par mon nom de famille...

L'inspecteur s'impatiente:

—Mais enfin, vous en avez un!... Et si vous refusez de le dire, c'est que vous avez intérêt à le cacher. Alors, votre cas devient tout autre... vous seriez une récidiviste..?

—Moi... une récidiviste!..

—Oui, vous! Une dernière fois, votre nom?

La tante hésite encore! Puis, toute rougissante:

—Je m'appelle... Cécile du Pélavé (1).

L'inspecteur et l'inspectrice se regardent:

—Du quoi..?

—Du Pélavé... Mais je vous répète... on ne m'appelle jamais que "tante Cécile".

—Maintenant, votre âge?

—Cela ne vous regarde pas!

—En ce moment, tout me regarde; et toutes vos réponses sont graves.

—Alors, mettez... quarante-cinq ans... Oh!... à peine!...

—Votre domicile...

—Noirmoutier...

—Vous y êtes connue?

—Et estimée!.. C'est abominable!.. honteux! ce que vous me faites là!..

Debout à côté de l'inspecteur, se tient l'inspectrice, femme solide, d'une quarantaine d'années, à la figure fermée et moustachue; elle observe en silence, durement.

—Pendant que je vais téléphoner, faites-la déshabiller... même les chaussures. La voleuse d'hier avait six mouchoirs de soie dans ses bottines...

—Que je me déshabille..!??

—Oui, Madame... dans ce cabinet à côté...

—C'est atroce!.. scandaleux!...

L'inspecteur sort.

—Allons!.. dit l'inspectrice avec ce ton sec que savent prendre certaines femmes quand elles commandent... Dépêchez-vous...

—Je ne veux pas me déshabiller!..

—Ah! vous ne voulez pas..?

—Non!... et non!.. et non!.. Tuez-moi plutôt!..

—Je ne vous tuerai pas. Mais je vais vous expédier au Dépôt, et au service anthropométrique. Alors, ce sera autre chose... Ce n'est pas moi... ce sont les agents qui vous déshabilleront... Entrez par 'ci!..

(1) Le Pélavé, nom d'un des plus beaux domaines du bois de la Chaise, à Noirmoutier, où se donnent, chaque année, les fêtes de charité de M. le recteur.

L'inspectrice la pousse dans le cabinet. Tante Cécile va se trouver mal.. Il y a là trois minutes excessivement pénibles.

Mais voici qu'on frappe à la porte. Ce sont, deux inspecteurs qui amènent Rolande... Rolande, blanche comme une morte... Rolande redevenue la Velléda sauvage, celle qui griffe et celle qui mord... Rolande, dont les yeux bleus ont des reflets d'acier.

—C'est fini... dit un inspecteur à la femme, il y a "maldonne"... Laissez aller!

Puis, s'adressant à tante Cécile:

—Vous pouvez partir. Mais ce qui vous est arrivé ici vous arrivera dans tous les magasins, si vous fourragez dans les rayons comme vous l'avez fait chez nous.

—Monsieur... à Noirmoutier...

—Nous sommes ici à Paris, et pas à Noirmoutier... Toutes nos excuses, Madame...

Les deux hommes sortent les premiers; l'inspectrice reste... Sa figure est redevenue indifférente; on dirait un douanier à une porte d'octroi:

—Voulez-vous un verre de vulnéraire pour vous remettre..?

—Non... je ne veux rien... que m'en aller!... et ne jamais plus revenir!..

Tante Cécile lève les bras vers le plafond:

—Si c'est possible!

—Madame, ici-bas tout est possible... même de se trouver en présence d'une honnête femme, quand on a la certitude d'avoir affaire à une voleuse. Pour ma part—je ne vous le cache pas,—je regrette que l'inspecteur ait abandonné si vite... Car enfin, je n'ai rien vérifié... C'est peut-être vous qui nous roulez!.. En tous cas, qu'on ne vous y reprenne plus!

Quand Rolande et sa tante se retrouvent dans la rue, elles se jettent dans les bras l'une de l'autre.

—Ma pauvre tante!

—Ma Rolande!..

—Si jamais on nous avait dit!..

Et comme un cercle de badauds se forme aussitôt pour contempler la scène d'attendrissement, un sergent de ville s'approche:

—Circulez!.. crie-t-il avec la même voix que l'inspecteur avait tout à l'heure, quand il disait à tante Cécile: "Suivez-moi!.."

CHAPITRE XXXII

Ce soir-là, à peine remises de leur nouvelle émotion, tante Cécile et Rolande dinent dans le même coin, et à la même table qu'hier.

Elles ne sont pas sorties de toute l'après-midi.

—Que va-t-il nous arriver encore?.. répète sans cesse la tante.

—Je vous assure, répond Rolande, qu'il y a là, pour nous, une indication providentielle. Une série à la noire, comme celle de ces jours-ci, n'est pas normale. Elle veut nous dire quelque chose...

—Mais quoi?

—Que Paris n'est pas fait pour nous, et qu'il faut nous sauver *le plus tôt possible!...* Tante, croyez-moi... Ne résistez pas à la grâce!.. Sans quoi, attendez-vous aux dix plaies d'Egypte...

—Merci!..

—Je vous dois ma pensée... Je vous la livre tout entière. Il me semble que Dieu nous donne une tape... puis une autre... puis une autre. Et que les tapes continueront de plus en plus fortes, jusqu'au moment où nous aurons enfin repris le train.

—Tu es si pressée de repartir!..

—Tante, allons jusqu'au bout: Je suppose que vous avez renoncé à l'idée de me marier avec Roger Maude..!

La tante hésite... les yeux lointains, elle casse de la croûte de pain entre ses doigts. La réponse est assez pénible à donner.

—Avoue, Rolande, que cet abandon sera tout de même un peu une injustice. Qu'as-tu, vraiment, à lui reprocher à ce pauvre garçon..? Personnellement, il a fait tout ce qu'il a pu... Il travaille... Il est religieux... Il fait partie du patronage de M. l'abbé... C'est donc un apôtre... un zélé... un fervent...

—Je n'ai rien à lui reprocher à cet Eliacin; mais il ne suffit pas de n'avoir rien à reprocher à quelqu'un pour être acculé à l'épouser. Car on épouse aussi sa famille, son milieu, les habitudes de ce milieu. Franchement, me voyez-vous habitant rue Charles-Nodier...? vivant dans cette ville odieuse..? dans cette fièvre..? dans ce logement..? observée, surveillée par ces trois femmes..? prise sans cesse entre mon mari et sa famille..? Moi, habituée à la bienveillance des esprits, à mon jardin, à mes fleurs, à toute l'immensité de la nature!.. Non, tante, je vous répète: j'ai les yeux ouverts... grand ouverts... Je lis, comme dans un livre, que mes parents... que Dieu ne me tolèreront pas là... Et je veux fleurir là où fleurirent mes aïeux... où je retrouve toute ma race...

—Alors, c'est Filbert..?

—Pourquoi pas..?

—...!

—Pauvre Filbert, ce qu'il doit souffrir là-bas!

—Souffrir..? Si cela se trouve, il file, très gaiement, le parfait amour avec une de tes petites amies de Noirmoutier!

—Tante!.. Notez cet abominable jugement téméraire pour votre prochaine confession à M. le recteur.

—Tu crois qu'il est si téméraire? Pauvre petite!.. Tu ne connais pas les hommes... Une, perdue..? dix, retrouvées!..

—Tante, il ne faudra plus attendre Noirmoutier, mais vous confesser demain matin, au Sacré-Coeur... A moins que vous ne préfériez M. l'abbé..?

—Oh!.. je ne préfère rien... Tiens..? Voici ton ex-fiancé qui arrive!..

En effet, Roger Maude entrait. Mais un plus beau Roger Maude encore!.. en tenue de soirée, escarpins, gants clairs, cravate blanche...

Devant l'apparition, Rolande ferme les yeux... revoit la cage à mouches, le ménage pas fait, les taches sirupeuses de café au lait sur la vieille toile cirée... le Kiki chéri à sa mémère... Quelle façade que ce Paris!..

Roger Maude parait très surpris que ces dames soient encore à table, et pas absolument habillées pour le théâtre... plus surpris quand la tante lui déclare tout net qu'elle a la migraine, et ne se sent pas disposée à s'enfermer trois heures dans un théâtre... ce théâtre fût-il l'Opéra...

—Mais, cher Monsieur, continue-t-elle, je serais désolée de vous empêcher d'y aller..?

—Oh!.. moi... je connais *Faust* par coeur... C'était uniquement pour vous.

—Si c'est uniquement pour nous... après ce qui nous est arrivé aujourd'hui, nous n'éprouvons aucune envie de redescendre dans Paris... surtout le soir... Que nous arriverait-il encore!..

—Mais... il vous est arrivé quelque chose..? je ne suis pas au courant..?

—Je vais vous y mettre.

Et tante Cécile, avec prolixité, narre à Roger Maude son aventure du matin. Le jeune homme écoute en secouant la tête... en souriant aussi... Il voit très bien la scène, car le vol, c'est le pain quotidien de Paris; il n'y a qu'à lire les faits divers des journaux.

—A Noirmoutier, on couche la porte ouverte!.. s'écrie Rolande.

—Mademoiselle, nous ne sommes pas à Noirmoutier...

—Non, hélas!... nous n'y sommes pas. Mais j'espère que cela ne tardera guère.

—Vous aussi, Mademoiselle, vous avez été arrêtée?

—Tout ce qu'il y a de plus arrêtée. Avouez, tante, que je me suis débrouillée plus vite que vous!.. L'inspecteur.? Il a reculé devant moi!.. C'est alors que lui et ses aides sont venus vous délivrer.

Roger regarde Rolande jeter fièrement sa phrase dans la conversation. Comme elle est belle, sa possible fiancée, quand ses yeux bleus s'illuminent entre ses cils noirs!..

Et il essaye d'arranger les choses:

—Je comprends, en effet, que vous éprouviez le besoin de détendre vos nerfs. Mais ne croyez-vous pas que l'Opéra serait précisément une diversion jolie..?

—Pour nous faire arrêter une fois de plus!..

—Avec moi, vous n'avez rien à craindre!

—Monsieur Maude, répond la tante, prenons un moyen terme... Ecartons l'Opéra; mais, demain, je désire monter au Sacré-Coeur. Acceptez donc de sortir, ce soir, avec nous et de nous montrer le chemin. J'ai l'impression que, marcher un peu, me fera du bien.

Roger Maude réfléchit. Evidemment, il n'est pas très enthousiaste du "moyen terme". Ce n'est pas pour la rue qu'il s'est fait si beau. Alors il essaye de regagner un avantage:

—En redescendant, vous n'accepteriez pas une petite tasse de thé, rue Charles-Nodier?

—Oh.. non.. ni petite, ni grande...

—Pauvre maman, si vous saviez à quel point elle regrette!.. Et comme vous êtes sévères... impitoyables!..

Ils sortirent tous les trois, dans la rue des Abbesses, et prirent la rue Lepic, assez étrange par cette claire soirée d'arrière-saison.

Le ciel était d'un bleu glacé troué par-ci, par-là, de lointaines étoiles. La lune semblait une agrafe de diamant au manteau de la nuit, et découpait sur la chaussée, en lignes précises, la silhouette bizarre des bizarres maisons.

Après quelques minutes de marche dans la rue déserte, le groupe se trouva tout à coup en pleine folie, au niveau du moulin de la Galette... femmes morbides, toilettes étranges; hommes, eux aussi, en tenue de soirée, équipages, flonflons d'un orchestre très proche, électricité verdâtre...

Un chasseur galonné, apercevant la cravate blanche de Roger Maude, lui offre un programme que le jeune homme prend, lit rêveusement, et jette dans le ruisseau.

La vision dure quelques minutes; puis, de nouveau, au-dessus de la rue Ravignan, c'est le silence et une première échappée sur Paris...

Ils déambulent maintenant par la rue Saint-Rustique, tout écrasée sous la masse blanche du dôme du Sacré-Coeur.

Tante Cécile et Rolande sont vivement intéressées par la grandeur de ce décor, baigné de lumière frigide et souligné d'ombres profondes.

Roger Maude, lui, marche d'un air résigné, les yeux sur ses inutiles escarpins, au travers desquels il sent l'épiderme rugueux de la Butte.

Les voici devant la grille fermée de Saint-Pierre de Montmartre.

—Quelle est cette église..? demande Rolande.

—Je ne me rappelle plus son nom...

—...!!!

Mais tante Cécile pousse un cri. Elle a reconnu l'artiste de la colonie, qui, à la saison dernière, est venu dessiner souvent au Vieux-Crabe, au Paradou et à la Garennerie.. un brave Montmartrois qui prend le bon de l'air, ce soir, en fumant sa pipe devant l'immensité.

—C'est M. Gignoux!... s'écrie-t-elle.

Gignoux se retourne au son de cette voix non encore oubliée:

—Comment..? C'est vous, Mademoiselle!.. ici!... à pareille heure!.. Je crois rêver!. On a donc quitté ce vieux Noirmoutier..? Et voici la gentille Mademoiselle Rolande...

Pudiquement, Gignoux retire sa pipe... salue ces dames.

Puis, il aperçoit Roger Maude.

—Ah!.. vous aussi!... Et en si belle tenue!.. Mais que se passe-t-il..?

—Il ne se passe rien... répond précipitamment Rolande.

—Alors, admettons, Mademoiselle, qu'il ne se passe rien!

—Nous demandions quelle est cette église...

—Cette église, c'est Saint-Pierre de Montmartre, une des plus vieilles de Paris!..

Et, en vrai Montmartrois, Gignoux s'anime tout de suite et commence son cours:

—L'endroit où vous arrivez en ce moment est plein d'histoire.

—Comme l'abbaye de la Blanche à Noirmoutier...

—Bien plus encore!... Cette église était la chapelle abbatiale du couvent des Bénédictines qui occupaient jadis tout le sommet de la Butte. Les religieuses descendaient par un passage souterrain jusqu'à la chapelle du *Martyrium* de la rue Antoinette où fut enterré saint Denis... où se rencontrèrent saint Ignace de Loyola et saint François Xavier... Comment, jeune homme, vous ne savez pas cela..?

—Mais non... répond Roger Maude... Mais je suis plus fort que vous sur l'abbaye de Thélème...

—La dernière abbesse, une Montmorency-Laval, âgée de quatre-vingt-deux ans, absolument sourde, fut accusée d'avoir conspiré contre la Révolution, et traduite devant le Comité de Salut Public. Comme les débats menaçaient de trainer en longueur, la pauvre femme ne comprenant rien à ce qu'on lui reprochait, Fouquier-Tinville brusqua la condamnation en criant au greffier:

"Ecrivez qu'elle a conspiré *sourdement* contre la Révolution!.."

Les brutes qui siégeaient là se mirent à rire; et, le lendemain, l'abbesse était guillotinée. C'est à cause de ces dames, que partout dans le quartier vous voyez *rue des Abbesses... Place des Abbesses... Boulangerie des Abbesses*, etc. Mais avançons par la rue Azaïs... De là, vous allez avoir une vision énorme sur Paris...

"Enorme", le mot n'était pas exagéré.

Gignoux, toujours enthousiaste quand il s'agit de son Montmartre, et charmé de la rencontre, bourre une seconde pipe, et entraine tante Cécile au-dessus du nouveau square.

Tante Cécile, enchantée, suit.

Roger Maude reste un peu en arrière avec Rolande qui s'arrête à chaque pas, prise par le spectacle prodigieux.

Paris est là, immense, monstrueux...

Sous la clarté de la lune, les édifices, les rues, les places, se détachent, fantomatiques.

Les clochers et les tours des églises deviennent des bras livides, tendus vers un ciel fermé.

D'en bas, monte le halètement de millions d'êtres. On dirait un océan, dont les vagues seraient des humains... vagues grises, vagues bleues, que traversent quelques cris indistincts s'élançant subitement de la rumeur géante pour y retomber et s'y perdre aussitôt.

—Que de bien!.. que de mal!.. dans tout cela... murmure Rolande en joignant les mains... Vous devez venir souvent méditer ici, Monsieur Maude?

—Personnellement, moi, j'aime mieux le Montmartre d'en bas; c'est beaucoup plus gai!.. Voyez-vous, Mademoiselle... l'Opéra est là... un peu à droite... cet Opéra où nous devrions être, ce soir, en train d'entendre l'idéale musique de Gounod, au lieu de nous enrhumer ici...

Avec sa canne, Roger Maude indique la direction.

—Et le Sacré-Coeur est là.? répond Rolande en se retournant vers la grande masse blanche qui s'interpose entre le ciel et Paris.

—Oui, mais il est fermé... c'est "relâche".

—Vous devez bien y aller quelquefois..?

—Moi..?

Roger Maude va, vient, le long du trottoir, en souriant un peu... Puis il revient vers la jeune fille:

—Si je vous confiais, Mademoiselle Rolande, que, depuis trois ans, c'est la première fois que j'y monte!

—Vous demeurez pourtant si près!..

—Tout à côté... Tenez..? La rue *Charles-Nodier*, elle est là... juste au-dessous de nous...

—En effet... Vous êtes très près... trop près peut-être..? Ou bien vous préférez votre église paroissiale avec M. l'abbé..?

—Je préfère surtout M. l'abbé. C'est le meilleur des hommes... Il est bon comme du bon pain. Alors, pour ne pas lui faire de la peine... pour continuer à l'aider, on fait des choses qu'on ne ferait pas pour soi tout seul... On joue même un peu la comédie... Mais ça, c'est la vie!... Tout le monde, à des degrés divers, joue fatalement, ici-bas, un peu la comédie...

Rolande regarde Roger Maude qui a commencé à dire quelque chose et parait hésiter à continuer.

—Je ne comprends pas bien..? dit-elle... Je vous assure que, moi, je ne joue pas la comédie.

—Vous... c'est vous!.. Moi, c'est moi!... Puis-je vous parler à coeur ouvert..? Après tout, pourquoi pas... au point où nous en sommes!.. Je vous avoue donc, Mademoiselle Rolande, que je n'ai plus beaucoup la foi!..

—Vous n'avez plus la foi!..

—Je ne crois plus l'avoir... Je ne sais même pas au juste à qui.. à quoi je crois encore?

—Comme vous devez être malheureux!..

—Non... pas autant que vous pourriez le supposer... Cela s'en va, peu à peu, sans qu'on s'en aperçoive...

—Comme les poumons dans la tuberculose.

—Oui... mais, heureusement, on n'en meurt pas... On s'habitue même très bien. C'est Montaigne, qui a dit que le doute était un mol oreiller pour une tête bien faite... Je dois avoir la tête très bien faite... Et il y a dans mon patronage pas mal de "grands" silencieusement dans mon cas, et quelques "moyens" qui sont en train d'y arriver...

—En effet, alors c'est la comédie que vous jouez tout le temps.

—Comédie!... J'ai peut-être dit tout à l'heure un bien gros mot. Je vous répète: on veut surtout ne pas faire de peine à M. l'abbé.

—J'espère qu'à Noirmoutier ce n'est pas pareil!...

—Ce ne doit pas être pareil! Mais à Paris!...

—Pourtant, il n'y a pas deux vérités..? Une autre là-bas..?

—Qu'est-ce que la vérité?..

—Mais avez-vous un argument précis contre la foi religieuse?

—Non, rien de précis. Mon doute est fait de poussières... Il est l'air que je respire... Il est dans les journaux que je lis... dans les conversations avec mes camarades... dans le spectacle de tant d'hommes intelligents qui ne pratiquent plus... dans les plaisanteries des boîtes de Montmartre... dans le ricanement intérieur de mon esprit... dans le chaos illogique des événements...

—C'est entendu. Mais ces poussières ne suppriment pas l'interrogation terrible de toute l'humanité. Elle reste là, toujours affamée de réponse... Tous ces bras tendus... toutes ces églises signifient bien quelque chose... comme l'oiseau signifie le printemps quand il se met à préparer son nid. Que dit M. l'abbé de cet état d'âme qu'il doit un peu pressentir..?

—Je vous répète: il n'en sait rien, le pauvre homme... absolument rien!

—Vous croyez..?

—J'en suis certain.

—Pourquoi ne lui en parlez-vous pas, risque à lui faire de la peine..?

—Je connais d'avance ce qu'il me répondra.

—Et qu'avez-vous à répondre à ce qu'il vous répondra?

—Rien!... Nous coucherions tous les deux sur nos positions.

Roger Maude continue à aller et venir. Il s'arrête, et regardant Rolande bien en face:

—Pourtant... si!.. Je crois à quelque chose, et j'y crois bien!..

—Ah!... tout de même..? Et à quoi?

—A l'amour... et à *vous*...

La jeune fille rit d'un rire aigu:

—Quelle ironie!.. Vous croyez au fétu de paille, et vous niez le divin Laboureur!

Rolande montre la ville géante, tout ce qui, à ses pieds, souffre, espère et prie:

(A suivre)

Aidez La Croix Rouge

THÉ "SALADA"

Les boutons dans le visage ont brisé bien des amours

La vie de plusieurs jeunes personnes devient misérable lorsque les boutons commencent à apparaître sur leur visage. Vous connaissez probablement des cas où une romance pleine d'espérance ait été détruite par ces boutons rouges, blancs, infectés et remplis de pus.

Le mal n'est pas seulement physique, mais la souffrance mentale qui cause tant d'embarras à celui qui en est victime, le met mal à l'aise lorsqu'il est en compagnie.

Le moyen le plus rapide de se débarrasser de ces boutons est d'améliorer son état de santé par une purification complète du sang.

Burdock Blood Bitters aide à cette purification, et lorsque le sang est pur, la complexion devrait redevenir normale.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Motifs populaires

1212

Voici un joli petit chapeau qui peut être tricoté rapidement avec des aiguilles no 4.

Le patron no 1212 contient la liste des matériaux requis, l'illustration des points et tous les renseignements nécessaires.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté et le Patriote, Winnipeg. Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). La Liberté et le Patriote n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous Veuillez m'envoyer le patron le patron Style No ....

Grandeur ....

NOM ....

ADRESSE ....

L'AJUSTEMENT DES LUNETTES .... EST UNE SCIENCE EXACTE

L'examen fait dans notre clinique est le résultat du progrès de la science.

Vos yeux vous donnent-ils un service confortable? Ou souffrez-vous de fatigue ou de nervosité? Il n'y a qu'un moyen de vous en assurer: au lieu de douter ou de supposer, faites-vous examiner la vue et sachez à quoi vous en tenir.

Avez-vous entendu parler de lunettes télescopiques pour vue au-dessous de la normale? Savez-vous que nous avons tout l'outillage voulu pour ce service?

Toutes les prescriptions reçoivent une attention personnelle.

JAMES SHAEN

OPTICIEN — OPTOMETRISTE

Téléphone 97 850 — 204, Montgomery Bldg.

DES LUNETTES BIEN AJUSTEES

ajouteront non seulement à votre apparence, mais à votre confort. Notre laboratoire et notre outillage complet pour le polissage des verres sont situés dans notre immeuble. Une visite à cet endroit est toute une éducation sur la complexité et l'exactitude nécessaires à la confection des lunettes.

Souffrez-Vous des Douleurs de Maux de Tête?

Lorsque la constipation fonctionnelle persiste et vous rend misérable, nerveux et sans goût pour rien et que vous souffrez de ses symptômes—maux de tête, mauvaise haleine, dérangements d'estomac, indigestion, perte de sommeil, manque d'appétit, et que votre estomac se sent surchargé à cause de gaz et de gonflements—procurez-vous le Novoro qui a fait ses preuves. Plus qu'un laxatif, c'est aussi une médecine tonique-stomachique, préparée avec 18 plantes et racines médicinales de la Nature. Le Novoro fait fonctionner les intestins paresseux, et les aide à évacuer doucement et agréablement les matières qui obstruent; aide à expulser les gaz de constipation, donne à l'estomac cette agréable sensation de chaleur. Prenez-le tel qu'indiqué sur l'étiquette. Si vous voulez connaître à nouveau la joie d'un heureux soulagement des douleurs de la constipation et réconforter en même temps votre estomac, procurez-vous aujourd'hui même le Novoro du Dr. Pierre.

Dr. Peter's NOVORO

Si vous ne pouvez l'acheter dans votre voisinage, envoyez pour notre offre de Novoro "Pour Faire Connaissance" et recevez—

GRATIS Une Valeur de 60c en Bouteilles d'Essai de

LINIMENT OLÉOLO DU DR. PIERRE—antiseptique—procure un soulagement aux douleurs rhumatismales et névralgiques, maux de dos musculaires, muscles raidis et endoloris, entorses et foulures.

MAGOLO DU DR. PIERRE—alcalin—soulage certains dérangements aigus de l'estomac tels que: indigestion et aigreurs.

Postez ce coupon "Offre Spéciale" Maintenant

☐ Inclus vous trouverez $1.00. Envoyez-moi en port payé une bouteille de 11 onces de Novoro et gratis, une bouteille d'essai de Liniment et une de Magolo (une valeur de 60c).

☐ C.O.D. (contre remboursement) frais additionnels.

Nom ....

Adresse ....

Bureau Postal ....

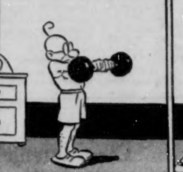
DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

Dept. C451-4M

2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.
256 Stanley St., Winnipeg, Man., Can.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.















Autour de la Ferme

L'industrie laitière

Quelques principes d'élevage

L'industrie laitière est l'un des facteurs qui a le plus contribué à la prospérité des nations. Elle fut toujours un principe de stabilité sur les fermes; elle a favorisé la vie familiale, elle a rehaussé le niveau intellectuel et moral des peuples en leur procurant l'aisance nécessaire à leur développement.

Tout élevage, sous quelque forme qu'on le considère, exige de celui qui s'y adonne, des connaissances théoriques et pratiques. Il doit d'abord être bien renseigné sur les théories de l'élevage, parce que le développement normal d'un troupeau comporte des problèmes multiples auxquels on ne peut apporter une solution que par l'étude. De plus, il est essentiel que l'éleveur ait acquis une certaine expérience pour mettre en pratique ce qu'il a appris dans les livres.

Le fermier qui veut faire de l'élevage doit posséder certaines notions de la transmission des caractères génétiques et connaître au moins les familles importantes de la race dont se compose son troupeau.

Le bon éleveur doit savoir discerner entre les bons et les mauvais types; il doit être capable de se rendre compte de leur facilité de rendement et de leur habileté à se conserver tout en maintenant une production élevée. Les bonnes vaches laitières doivent en plus produire d'une façon économique, c'est-à-dire avec un régime de nourriture ordinaire, mais suffisant.

On connaît l'axiome suivant: "On ne peut transmettre ce qu'on ne possède pas." Une mauvaise vache et un reproducteur de deuxième ordre ne peuvent donner une génisse de grande valeur. D'autre part, si le reproducteur est excellent, et la vache commune, les rejetons sont ordinairement meilleurs que la mère. Si les deux sont supérieurs à tous points de vue, la progéniture possédera des caractéristiques bien définies et stables, que l'on retrouvera dans les descendants.

Ce qu'il importe avant tout, c'est de choisir avec soin ses reproducteurs. C'est d'ailleurs la façon la plus économique de développer un troupeau. Quoique cette manière d'agir exige plus de temps, elle demande en définitive moins de déboursés et produit de meilleurs résultats. Il est plus avantageux d'acheter un sujet qui a déjà fait ses preuves plutôt qu'un jeune boeuf dont on ne connaît pas encore la valeur.

Plusieurs fermiers ont une conception fausse de l'enregistrement. Celui-ci n'est pas une garantie de la valeur de l'animal; il signifie simplement que ses ancêtres furent contrôlés au point de vue généalogique mais non quant à leur capacité de production.

Le fermier qui débute dans l'élevage doit posséder au moins trois ou quatre vaches de grande valeur; celles-ci contribueront à améliorer sensiblement son troupeau en très peu de temps.

J.-E. LAFRANCE,
St-Pierre, Man. agronome.

Un développement important entre tous dans les annales de l'industrie animale est celui qui a eu lieu en Angleterre entre 1710 et 1795, quand le poids moyen des bêtes bovines a été augmenté de 350 à 800 livres.

• • •

Il s'est fabriqué au Canada en 1942 plus de 33 millions de paires de chaussures (sans compter celles en caoutchouc). Une bonne partie du cuir nécessaire est fournie par les fermes canadiennes.

LE FER EST UNE NOURRITURE POUR LES PORCS

Le fer est nécessaire pour les jeunes porcs. C'est une nourriture plutôt qu'une médecine. Le lait ne contient pas de fer; il faut donc en fournir séparément. Il y a deux moyens pour cela: (1) mettre de la terre ou des morceaux de gazon, de préférence dans un coin séparé où les gorets pourront y fouiller sans déranger leur mère et (2) mettre sur la langue de chaque goret une fois par semaine la quantité de fer réduit ou de sulfate de fer que l'on peut placer aisément, sans l'amonceler, sur une pièce de 10 sous. On donne le premier repas de gazon un jour ou deux après la naissance. Il faut renouveler la provision de gazon tous les jours, ou donner le fer une fois par semaine jusqu'à ce que les jeunes porcs mangent de la nourriture solide. Ne tardez pas à donner du fer; n'attendez pas que les porcs soient anémiés et frissonnants.

Arbres pour plantation sur les fermes des prairies

On sait depuis longtemps, dit M. John Walker, régisseur de la Station de pépinière forestière d'Indian Head, Sask., qu'une ferme dans les provinces des Prairies ne peut être considérée comme bien aménagée si elle n'est protégée par des brise-vent formés de ceintures d'arbres à pousse robuste et vigoureuse.

Les avantages que procurent les brise-vent bien établis sont les suivants:

(a) Les habitations de la ferme sont plus confortables, aussi bien en été qu'en hiver.

(b) La ferme a meilleure apparence et sa valeur est augmentée.

(c) La vélocité du vent est réduite, de même que les tourbillons de neige et l'érosion du sol.

(d) Les arbres fournissent des refuges qui attirent le gibier et les oiseaux chanteurs et insectivores.

Ce sont là des considérations qui devraient peser d'un grand poids sur les organisations et des fonctionnaires qui ont pour tâche d'augmenter la prospérité et le bien-être des cultivateurs.

Comment se procurer des arbres

Voici quelques faits importants au sujet de la distribution gratuite d'arbres par le Gouvernement canadien:

1. La distribution d'arbres à feuilles larges pour plantation sur une ferme **bona fide** est gratuite, mais les frais d'express sont à la charge du propriétaire. On peut se procurer un nombre presque illimité de caraganas, de frênes, d'érables et d'ormes, et un nombre illimité de saules et de peupliers.

2. Pour les arbres à feuilles étroites (conifères), comme l'épinette blanche, l'épinette du Colorado, le pin d'Ecosse, le montant à payer est de $1.00 le cent, en plus des frais d'express. La quantité qui peut être fournie à un planteur en une même année est de 50 arbres au minimum et de 500 au maximum.

NOTE—Les arbres à feuilles larges et à feuilles étroites ne sont **pas** expédiés, ensemble.

3. La demande de ces arbres doit se faire sur des formules spéciales, que l'on peut se procurer en s'adressant à la station de pépinière forestière d'Indian Head, Sask. Si la demande est agréée, la station expédie avec les arbres, des plans de plantation pour la gouverne des planteurs.

4. Les arbres ne seront fournis qu'aux planteurs qui ont mis le terrain en jachère d'été pour les recevoir. Les instructions sur la plantation des arbres et les soins à leur donner accompagnent l'envoi.

5. Le premier soin des cultivateurs doit être d'abriter la maison, les jardins et les bestiaux. Lorsque ces abris sont faits, alors on peut songer à établir des arbres fruitiers et d'ornement en dedans de l'étendue ainsi protégée, et l'on peut développer la plantation générale pour avoir une réserve de bois et pour abriter les récoltes.

Ecrivez sans tarder à la station forestière d'Indian Head, si vous désirez planter des arbres sur votre ferme.

Il est plus nécessaire que jamais d'employer de la bonne semence

Le manque de main-d'oeuvre est un gros problème sur la ferme aujourd'hui et nos cultivateurs seront contraints de réduire le plus possible la somme de travail que comporte la production des récoltes. Dans ces circonstances il est fort à craindre que les mauvaises herbes ou "herbes farouches" comme les appellent parfois nos habitants, ne se multiplient à tel point qu'elles causent plus de pertes que jamais, dans les champs cultivés, dit M. W. H. Wright, Chef du service des laboratoires de la Division des produits végétaux au Ministère de l'Agriculture à Ottawa.

La production de toutes les récoltes entraîne une lutte incessante contre les mauvaises herbes. Celles-ci font concurrence aux plantes cultivées pour la lumière solaire, ainsi que pour l'eau et la nourriture que renferme le sol, et ceux qui prétendent que quelques mauvaises herbes ne peuvent faire une différence importante dans la récolte montrent qu'ils ne se rendent pas compte de la concurrence acharnée que ces plantes adventives font aux cultures.

Il y a beaucoup de cultivateurs qui acceptent la présence de certaines mauvaises herbes communes comme le chou gras, comme un mal inévitable et pas sérieux. Cependant si l'on compare la quantité d'eau nécessaire pour produire une livre de chou gras à la quantité qu'il faut pour produire une quantité égale d'avoine, on trouve que le premier est beaucoup plus exigeant sur l'eau du sol, que la plante d'avoine. L'avoine absorbe 597 livres d'eau pour faire une livre de matière sèche, tandis que le chou gras en prend 801 livres.

Beaucoup de mauvaises herbes absorbent plus de deux fois autant d'azote, d'acide phosphorique et de potasse, qu'une plante d'avoine bien développée.

Les mauvaises herbes multiplient les frais de travail et de matériel et elles augmentent énormément les frais de la préparation des récoltes pour l'alimentation des animaux ou de l'homme.

Dans les champs de céréales les mauvaises herbes non seulement abaissent la valeur des grains mais elles sont dures pour la machine et augmentent la consommation de la ficelle d'engerbage. Elles logent également les insectes et les maladies fongiques; enfin elles réduisent la valeur de la terre.

Le manque d'aide empêchera peut-être les cultivateurs de donner tous les soins qu'il faudrait à la culture de la terre pour maîtriser les mauvaises herbes, mais il est une chose qu'ils peuvent faire, c'est de ne pas aggraver la situation en semant des graines qui contiennent des semences de mauvaises herbes.

Qu'ils fassent donc tous le nécessaire cet hiver pour se procurer de la semence propre et de bonne qualité. Il y va de leur meilleur intérêt. Ils ne devraient avoir aucune peine à en trouver, pour la plupart des récoltes. C'est toujours une très pauvre économie que d'acheter de la semence de qualité inférieure. On peut se débarrasser d'un pauvre animal, mais quand un champ est envahi de certaines herbes comme les liserons, le silène enflé, la lychnide blanche, sans mentionner beaucoup d'autres, la perte est permanente et se reproduit tous les ans.

Encore une fois, procurez-vous la meilleure semence possible pour toutes les récoltes que vous vous proposez de semer, dit M. Wright, et quand vous achetez de la semence, soyez sûr qu'elle est de la catégorie no 1. La catégorie doit être marquée sur le contenant ou sur une étiquette. Enfin n'attendez pas au printemps pour vous procurer votre semence.

Petits conseils sur l'élevage des poussins

Voici d'abord ce qu'il faut éviter:

Il ne faut jamais prendre de litière moisie d'aucune sorte; elle est dangereuse. Veillez jamais de litière moisie d'aucune sorte; elle est dangereuse. Veillez à ce que les poussins n'aient jamais trop froid ou trop chaud; le refroidissement est aussi mauvais qu'un excès de chaleur; les deux dérangent la digestion et causent la diarrhée. Ne laissez pas les poussins se pelotonner. Ils le font lorsqu'ils ont froid, ou aux endroits ensoleillés du plancher. Ne tenez pas la poussinière trop chaude, car les poussins ne s'emplumeraient pas bien. Ne donnez pas de l'eau glacée aux poussins. Il faut toujours la dégourdir. Ne remplissez pas les trémies trop pleines, c'est un gaspillage. La nourriture est d'autant plus fraîche qu'elle est renouvelée plus souvent. N'effrayez pas les poussins. Marchez tranquillement sur le parquet.

• • •

Voici maintenant ce qu'il faut faire:

Faites marcher le poêle-éleveuse pendant plusieurs jours pour apprendre à le régler et à bien le conduire avant de lui confier les poussins. Examinez les poussins deux fois par soirée, d'abord à la tombée de la nuit puis avant d'aller vous coucher, pour être sûr qu'ils sont confortables et bien éparpillés. Nettoyez les abreuvoirs tous les jours. Tenez les trémies propres, sans litière. Tenez une casserole d'eau sur le dessus du poêle pour humecter l'air. Tenez le parquet bien ventilé en tout temps, mais évitez les courants d'air. Lorsque vous transportez les poussins à des hangars-abris sur parcours tôt dans la saison, recouvrez les côtés ouverts et les extrémités des hangars avec des sacs pour éviter tout risque de refroidissement. Changez souvent les trémies et les abreuvoirs de place sur le parcours—au moins toutes les semaines—et veillez à ce qu'il y ait toujours suffisamment de place pour l'alimentation. Pour obtenir le feuillet no 63, écrire au Bureau de publicité et d'extension, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

Le petit lait bien conservé et donné aux porcs à bacon avec un supplément protéique a les quatre-cinquièmes de la valeur nutritive du lait écrémé, et son emploi permet d'économiser le grain. Ce fait a été constaté dans de longues expériences conduites à la Station expérimentale de Normandin, Québec.

RISQUES DE L'EXPEDITION DES OEUFS

L'expédition des oeufs en hiver peut coûter beaucoup quand ces oeufs ne sont pas bien emballés. Les chemins d'hiver sont parfois bien mauvais et bien des coques d'oeufs se fendent quand le camion saute par-dessus les bosses. Ceux qui envoient leurs oeufs dans des boîtes de carton ou des caisses d'oranges s'exposent à de gros désappointements. Le Ministère fédéral de l'Agriculture dit que le meilleur moyen de protéger les oeufs est de les mettre dans des cartons moulés, emballés dans la caisse régulière.

Tenez les ustensiles de laiterie propres et vous aurez plus de succès

Un problème de tous les jours pour le cultivateur qui produit du lait est de conserver ce lait en bon état, de l'empêcher de sûrir. Il faut pour cela empêcher les bactéries de s'introduire dans le lait et enrayer la croissance de ceux qui, malgré les précautions qui ont été prises, réussissent à s'y introduire. Les ustensiles laitiers sont la grande source de contamination. Le lait sert de nourriture aux bactéries aussi bien qu'aux êtres humains; les bactéries se développent avec une grande rapidité sur la surface humide des couloirs, des chaudières et des canistres. C'est ainsi que des millions de bactéries sont ramassées par le premier lait à la traite suivante. Les joints ouverts, les fentes, le lait desséché, font qu'il est beaucoup plus difficile de nettoyer les ustensiles et de détruire les bactéries.

Les conseils suivants sur le nettoyage des chaudières et des canistres sont extraits du feuillet spécial du temps de guerre intitulé "La production du lait pur", publié par le Bureau d'extension et de publicité du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

La première chose nécessaire est d'avoir des ustensiles en bon état, à surface lisse, intacte. Les chaudières galvanisées, les seaux en bois ne valent rien parce que le lait adhère à la surface plus ou moins rugueuse. Les joints ouverts et les fentes devraient être remplis avec de la soude et les surfaces rugueuses aplanies. Quant au lait séché ou "pierre de lait" on l'enlèvera en frottant avec de la laine minérale fine, et on l'empêchera de se produire en lavant les ustensiles immédiatement après s'en être servi, avant que le lait ait eu le temps de sécher. Pour bien nettoyer les ustensiles, il faut d'abord les rincer avec de l'eau froide ou tiède en frottant toutes les surfaces avec une brosse (un linge ne vaut rien), puis les laver avec de l'eau chaude contenant du soda à laver, qui vaut beaucoup mieux que le savon et s'enlève plus aisément au rinçage; enfin les rincer encore une fois à l'eau chaude propre, afin de réchauffer le métal qui sèche ainsi plus rapidement. N'essuyez jamais les ustensiles avec un linge qui pourrait les recontaminer, mais mettez-les l'ouverture en bas, sur un râtelier, pour les faire sécher, de préférence un râtelier grillagé et exposé au soleil, pour qu'ils sèchent vite.

Faites la levée des oeufs souvent

Tous les aviculteurs savent combien il est important de garder les oeufs frais en été. Cela leur paraîtra sans doute étrange de dire que les oeufs doivent être tenus frais aussi bien en hiver qu'en été, mais on sait que les oeufs se gâtent même dans les temps les plus froids. Il y a des cultivateurs qui, pour protéger les oeufs contre la gelée, les mettent dans une chambre chaude, en oubliant que la température de cette chambre peut devenir dangereusement élevée. Si les oeufs sont tenus dans une chambre où le thermomètre enregistre plus de 65 degrés leur qualité se détériore. D'autre part ils gèleront si la température tombe au dessous de 20 degrés. Quand un oeuf gèle, sa coque se fend. Il suffit d'une légère atteinte de la gelée pour que le contenant se détériore rapidement au dégel. Le Ministère fédéral de l'Agriculture dit que les oeufs sont surtout exposés à geler lorsqu'ils restent trop longtemps dans les nids.

Une autre précaution contre les oeufs de basse catégorie est de tenir les nids propres. Quand les nids sont propres, les coques d'oeufs sont aussi propres en hiver qu'à tout autre moment de l'année. Il est bon de renouveler la litière des pondoirs de temps en temps. Et surtout ne soyez pas avare de litière sur le plancher.

PREMIERE NOURRITURE DE LA TRUIE

Le premier repas de la truie après la mise bas doit se composer d'une buvée claire de petit son et de son avec de l'eau. C'est là la pratique suivie aux fermes expérimentales fédérales. Dès que la truie est revenue à son état normal on remplace graduellement cette buvée par la moulée régulière. On augmente lentement et graduellement la quantité de moulée pour finir par donner un plein repas dix jours après la mise bas.

Nos fromageries coopératives

Il est à remarquer que 20 fromageries sur 23 sont unies en Fédération de vente dont M. Roland Couture est gérant. Ces 20 fromageries ont fabriqué 4,267,771 livres de fromage en 1942, une augmentation de production de 43% sur 1941.

Le montant total payé à ces 20 fabriques en 1942 s'élève à $895,159.91, une augmentation de 56% sur l'année précédente. Voici la part de coopératives françaises:

1.—HAYWOOD	202,482	livres	$ 42,345.26
2.—JOLYS	92,730	"	19,299.40
3.—LA BROQUERIE	285,367	"	60,625.28
4.—OTTERBURNE	247,502	"	51,766.35
5.—RITCHOT	96,097	"	19,662.80
6.—SAINTE-ANNE	166,996	"	34,970.16
7.—SAINT-LAURENT	33,472	"	6,702.13
8.—SAINT-MALO	112,517	"	23,094.88
9.—SAINT-PIERRE	271,545	"	56,437.64
TOTAL DE 1942	1,508,708	livres	$314,903.90
TOTAL DE 1941	1,062,089	livres	$205,466.39

Maison Saint-Joseph d'Otterburne

Orphelinat Agricole d'Otterburne

Les Clercs de St-Viateur de la Maison St-Joseph ont passé toute une semaine en retraite, suivant les exercices de saint Ignace sous la direction du Père Paul-Maurice Farley, c.s.v., assistant supérieur des Clercs de St-Viateur de la Province dite de Joliette. Les religieuses ont voulu profiter de son passage et bénéficier elles aussi de la prédication du Père Farley.

Peut-être que certains lecteurs nous sauront gré d'un mot d'explication. Il est fort possible, en effet, que le nom des Petites Missionnaires de St-Joseph ne soit pas connu de plusieurs. Et pourtant il s'agit de religieuses, d'un nouvel Institut, d'une communauté fondée dans l'Ouest canadien.

Il y a cent ans, à la suite de Mgr Provencher qui n'avait pas tardé à suivre les coureurs des bois et les commerçants de fourrures, les Soeurs Grises entreprenaient l'apostolique voyage de la Rivière Rouge. Le nombre de celles qui les imitèrent n'a jamais cessé de s'accroître jusqu'aux Montagnes Rocheuses, en Alaska, au grand Mackenzie, à Vancouver, à Seattle, dans l'Orégon, en Californie. Partout, des religieuses ont offert à Jésus-Christ, sans réserve, leurs vies généreuses pour évangéliser les Indiens de tous noms, les pauvres, les malades, les abandonnés, les aventuriers. Jamais, c'est bien entendu, nous ne pourrons, nous, habitants des Prairies et ceux qui viendront après nous, payer aux religieuses, qu'elles soient venues de l'Est, de l'Europe ou des Etats-Unis, ou que leurs Communautés aient pris origine dans l'Ouest même, la dette de reconnaissance que leur charité chrétienne nous a fait contracter à leur endroit. N'est-il pas permis cependant de signaler en particulier la naissance plutôt récente de deux Communautés de femmes, lesquelles ont été fondées en plein centre manitobain?

Pour répondre à des besoins urgents, S. Exc. Mgr Langevin a fondé les Oblates. Pour satisfaire à d'autres besoins urgents, les Petites Missionnaires de St-Joseph furent fondées à Otterburne, sous la direction canonique et le patronage de S. Exc. Mgr J.-H. Prud'homme, avec l'approbation que Rome accorda le 22 décembre 1925.

Le nom des nouvelles religieuses s'explique aisément du fait que la Maison St-Joseph est en même temps un orphelinat agricole et un foyer de dévotion et de propagande de piété envers saint Joseph. Les Petites Missionnaires, comme toutes les autres religieuses, poursuivent d'abord leur propre sanctification, aident le clergé séculier et régulier en ses divers travaux, et, lorsque l'occasion se présente, elles se chargent des oeuvres de miséricorde, tant spirituelles que corporelles, sous toutes leurs formes.

En plus de la Maison Généralice et de la Maison locale d'Otterburne, les Petites Missionnaires de St-Joseph comptent dix de leurs Soeurs au Collège St-Clément de Beauharnois, et cinq à l'Ecole Primaire Supérieure St-Viateur, dans Montréal.

Leurs Excellences Mgr Béliveau et Mgr Yelle ont entouré d'affectueuses et tendres sollicitudes les Petites Missionnaires de St-Joseph. Son Excellence Mgr Cabana multiplie les occasions de manifester aux Petites Missionnaires de Saint-Joseph la bienveillance de sa paternité.

Hélas, la moisson est abondante et les ouvriers peu nombreux! Pourquoi tant de jeunes filles éprises pourtant d'un idéal supérieur ne tournent-elles pas leurs regards vers Otterburne où les attend un foyer de vive charité, où elles trouveront tout ce qu'elles peuvent désirer en fait de moyens de culture et de développement personnel? Pourquoi ne viendraient-elles pas, au moins, visiter Otterburne? Pourquoi ne se laisseraient-elles pas gagner par la beauté de la perspective de continuer l'admirable lignée de toutes les religieuses qui, depuis cent ans, à la suite des Soeurs Grises, couvrent l'Ouest Canadien et Américain des bienfaits que Jésus-Christ apporta du ciel aux âmes de bonne volonté? Les jeunes filles d'aujourd'hui, dans l'Ouest, seraient-elles moins vaillantes que celles d'il y a cent ans, dans l'Est. Les âmes à sauver ont-elles diminué de valeur? La richesse du sol des prairies ferait-elle oublier les trésors spirituels? Les promesses incertaines des amours humains empêcheraient-elles de prêter l'oreille aux promesses infaillibles de l'amour divin?...

En même temps que les Soeurs, une quinzaine d'élèves de la Maison St-Joseph se sont mis en retraite, mais à St-Boniface, sous la direction de M. l'abbé Léo Blais, directeur de la Maison des retraites fermées.

Cours de grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, Winnipeg TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Mars	1	2	3	4	5	6
BLE						
Nord No 1	90½	90½	90½	91⅛	92½	93⅝
Nord No 2	87	87	87	87⅝	89	90⅛
Nord No 3	85⅛	85⅛	85⅛	85⅞	87¼	88⅝
No 4	83⅛	83⅜	83⅞	84⅝	86¼	87⅜
No 5	80⅜	80⅝	81⅛	81⅞	83½	84⅛
No 6	79⅝	80⅛	80⅝	81⅜	83	83⅝
Fourrage	78⅝	79⅛	79⅝	80⅜	82	82⅝
Sur voie net	89½	89½	89½	90⅛	91½	92⅝
No 1 Durum	107⅝	107⅝	107⅝	108⅝	110	111⅛
No 2 Durum	107⅝	107⅝	107⅝	108⅝	110	111⅛
No 3 Durum	105⅝	105⅝	105⅝	106⅝	108	109⅛
Inf. Nord 1	88¾	88¾	88¾	89⅜	90¾	91⅞
Inf. Nord 2	85¼	85¼	85¼	85⅞	87¼	88⅜
Inf. Nord 3	83⅝	83⅝	83⅝	84⅜	85¼	86⅝
Charbonneux 1	82⅞	82⅞	82⅞	83½	84⅞	86
Charbonneux 2	82⅜	82⅜	82⅜	83	84⅜	85½
Charbonneux 3	81⅝	81⅝	81⅝	82⅜	83¾	84⅞
Rej. Nord 1	82⅞	82⅞	82⅞	83½	84⅞	86
Rej. Nord 2	82⅜	82⅜	82⅜	83	84⅜	85½
Rej. Nord 3	81⅝	81⅝	81⅝	82⅜	83¾	84⅞
AVOINE						
C.W. No 2	51¼	51¼	51¼	51¼	51¼	51¼
C.W. No 3	50	50	50	50	50	50
Fourrage No 1	49	49	49¼	49¼	49¼	49¼
Fourrage No 2	48½	48½	48¾	48¾	48¾	48¾
Fourrage No 3	47½	47½	47½	47½	47½	47½
Sur voie net	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝	50⅝
ORGE						
C.W., 2. 6 rangs	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
C.W., 3. 6 rangs	62¾	62¾	62¾	62¾	63	63
Fourrage No 1	62¾	62½	62½	62½	62½	62½
Fourrage No 2	62¼	62	62	62	62	62
Fourrage No 3	61¼	61	61	61	61	61
Sur voie net	61¾	61¾	61¾	61¾	62	62
SEIGLE						
C.W. No 2	65⅛	65⅛	65⅛	65⅛	65⅛	65⅛
C.W. No 3	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝	61⅝
C.W. 2 rej.	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝	59⅝
C.W. No 4	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛	60⅛
Ergot	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝	56⅝
Sur voie net	64⅜	64⅜	64⅜	64½	64½	64½

OPTIONS — WINNIPEG

BLE						
Mai	91⅝	91⅝	91⅝	92⅛	93½	94⅝
Juillet						
AVOINE						
Mai	51½	51½	51½	51½	51½	51½
Juillet	51½	51½	51½	51½	51½	51½
ORGE						
Mai	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
Juillet	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾	64¾
SEIGLE						
Mai	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝
Juillet	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝	66⅝

Rhumes de Poitrine, Toux

S'il y a de l'irritation des bronches supérieures, de la toux, des douleurs ou de la constriction musculaires, Maman, soulagez ses souffrances par un "massage VapoRub" perfectionné.

Grâce à ce traitement plus complet, l'action cataplasme-et-vapeurs, du Vicks VapoRub, PÉNÈTRE plus efficacement dans les voies respiratoires irritées, y répandant ses vapeurs médicamenteuses calmantes . . . STIMULE la poitrine et le dos, comme un cataplasme ou emplâtre réchauffant . . . *commence immédiatement à soulager* les souffrances! Les résultats enchantent même les amis de longue date du VapoRub.

Pour obtenir tous les effets salutaires du "massage VapoRub", frictionnez pendant 3 minutes, avec du VapoRub, L'IMPORTANTE RÉGION COSTALE DU DOS, ainsi que la gorge et la poitrine; mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un linge chaud. SOYEZ SÛR d'employer le véritable VICKS VAPORUB, qui a fait ses preuves.



VOICI CE QUE VOUS FAITES DE LA GRAISSE ET DES OS

Les marchands de viande du Canada, dans un but patriotique, coopèrent avec le Gouvernement en ce qui concerne ce travail de guerre important, en mettant leurs facilités de récupération à la disposition de leurs clients. Vous pouvez vous débarrasser de vos graisses et de vos os d'une des manières suivantes:



1 VOTRE MARCHAND DE VIANDE vous paiera votre graisse et votre gras au prix établi par les autorités.

2 VOUS POUVEZ LE REMETTRE au Comité de Récupération Volontaire de votre localité et/ou à une Oeuvre de Charité de Guerre enregistrée.



3 VOUS POUVEZ DONNER vos Graisses et vos Os au Comité de Récupération Volontaire de votre localité à l'endroit où on les reçoit, ou—

4 VOUS POUVEZ CONTINUER de mettre vos Graisses et vos Os dehors pour qu'ils soient ramassés en même temps que les ordures.

Chaque cuillerée de graisse, chaque morceau de gras et chaque os, cuit, cru ou sec, doivent être gardés. C'est un devoir quotidien. Vous n'en avez peut-être pas beaucoup, mais, même si nous n'avons qu'une once de graisse par personne par semaine, nous aurons 36,000,000 de livres de graisse par an pour faire de la glycérine.

Hôtels, Restaurants—votre soutien est instamment requis!

CETTE CAMPAGNE EST POUR LA DURÉE DES HOSTILITÉS

MINISTÈRE DES SERVICES NATIONAUX DE GUERRE

Division de la Récupération Nationale

NF-431F



Bon Carême!

Ne croyez pas que votre vieille amie ait l'intention de vous faire un sermon... Non, car ce n'est pas son fort. Elle veut simplement vous exhorter à bien passer la Sainte Quarantaine qui commence aujourd'hui.

Que ferez-vous pour cela? Les suggestions sur ce point sont bien inutiles, je pense, vu que presque tous vous appartenez soit à la Croisade Eucharistique, soit à quelque autre mouvement d'Action Catholique, et que l'on vous forme dans vos différents groupements à la mortification et au sacrifice.

Mettez donc en pratique ce que l'on vous y suggère. Imposez-vous un certain nombre de mortifications chaque jour du Carême et vous verrez comme vous serez contents, une fois qu'il sera fini, d'avoir su vous vaincre pendant une si longue période...

N'oubliez pas que vous n'avez pas à expier que pour vos fautes personnelles, mais pour celles du monde entier, qui "ne sait plus ce qu'il fait". Priez donc et faites pénitence chacun selon vos capacités, et Dieu vous bénira et pardonnera à notre pauvre humanité déséquilibrée.

Mère-Grand.

CORRESPONDANTS DE LA SEMAINE

SASKATCHEWAN

Lafleche — Thérèse Rivard, Edouard Piché, Réjeanne Beaubien, Laurette Roy, Jackie Matthews.

Frenchville—Clara Coleman.

MANITOBA

Sprague—Yolande Beaudry.
St-Vital—François Avanthay.

Le sais-tu?



(Par Mère-Grand)

Q. — Qu'est-ce qu'un lévrier?
R.—Un chien à hautes jambes, propre à la chasse du lièvre.

•

Q.—Nommez les cinq derniers Papes.
R.—Léon XIII; Pie X; Benoit XV; Pie XI et Pie XII actuellement régnant.

•

Q.—Nommez les cinq derniers Rois ou Reines d'Angleterre.
R.—La reine Victoria; Edouard VII; George V; Edouard VIII et George VI actuellement régnant.

•

Q.—Où se trouve la tour Eiffel?
R.—Au Champ-de-Mars, à Paris. Elle fut édifiée par l'ingénieur Eiffel, et est utilisée comme poste de T.S.F.

•

Q.—Quel autre nom donne-t-on au roi Assuérus, qui épousa Esther?
R.—Xercès I.



10 mars

Mathilde Jubinville, Letellier.
Joseph Dooley, Grande-Clairière.
Freda Vanachte, Haywood.
Philippine Deringer, Mankota, Sask.
Cécile Monvoisin, Lafleche, Sask.
Monique Morin, Lafleche, Sask.

11 mars

Doris Clément, St-Malo.
Raymonde Vincent, St-Georges.
Irène Saurette, Aubigny.
Thérèse Paquin, Ste-Geneviève.
Jeanne Carrière, Otterburne.

12 mars

Hélène Lescarbeault, La Broquerie.
Ernest Nault, Thibaultville.
Joseph Legal, Ste-Geneviève.
Claire Hupé, Ste-Anne.
Albert Lussier, Ste-Claire.
Yvonne Dumont, Ste-Claire.

13 mars

Yvon Champagne, Ste-Anne.

14 mars

André Lamothe, St-François-Xavier.
Rosilda Hébrard, N.-D. de Lourdes.
Albert Ferrand, St-Lupicin.
Helen Billows, Rathwell.
Gabriel Hardy, Grande-Clairière.
Irène Beston, St-Victor, Sask.
Antoinette Fontaine, St-Victor, Sask.

15 mars

Arthur Beaudry, Ste-Rose.
Estelle Boulic, St-Lupicin.
Jeannine Begou, N.-D. de Lourdes.
Roland Boulanger, Grande-Clairière.
Philippe Jeanson, Lorette.
Denis Fortier, Letellier.
Helen Stefiuk, Letellier.
Toshiko Sasaki, Letellier.
Anita Tougas, Ste-Anne.
Carmen Ducharme, Lafleche, Sask.
Lionel Parent, Léoville, Sask.
Robert Turgeon, Laventure, Sask.

16 mars

Lilianne Tremblay, St-Joseph.
Elaine Carpenter, St-Jean-Baptiste.

Le Coin des Jeunes

Directrice: Mère-Grand

EQUIPAGE DE LUXE



On voit sur cette photo trois fillettes de Fort Frances, Ont., qui se paient le luxe de longues randonnées en traine tirée par un chevreuil... Elles ont trouvé l'animal sauvage lorsqu'il n'avait que trois semaines, et l'ont apprivoisé. Il a maintenant huit mois. Les noms des fillettes sont: Viola et Erna Marie Ericson et Maxine Urquhart.

UN BEAU MALIN

Napoléon Ier demanda un jour à une nouvelle recrue:

— Sais-tu combien de temps durent dix minutes?

— Parfaitement, Sire. Dix minutes durent exactement 600 secondes.

— Sans doute; mais saurais-tu apprécier toi-même cette durée?

— Oui, Sire.

Napoléon tira sa montre et dit au soldat:

— Tu crieras **halte!** au bout de la 600e seconde.

— Entendu, Sire!

Le bleu ne prit pas la peine de compter, ce qui aurait facilité l'épreuve; il affecta même de regarder à droite et à gauche, sans se soucier du temps, quand, à la 600e seconde précise, il cria: **halte!**

— Voyons, lui demanda-t-il, avec quoi obtiens-tu une telle précision?

— Avec ça, là-haut! fit le malin soldat.

Et il montrait le cadran du clocher dont les aiguilles marquaient les minutes et les secondes.

Victor a été premier en histoire naturelle.

—Qu'est-ce qu'on vous a demandé?

—Combien les ânes ont d'oreilles, et j'ai répondu trois.

—Trois! Et tu as été premier?

—Mais oui! Les autres avaient répondu quatre.

• • •

La grand'mère de Suzanne la gronde:

—Comment se fait-il que tu n'aies pas eu la croix d'honneur une seule fois, ce mois-ci?

Suzanne avec détachement:

—Oh! grand'mère, je n'y tiens pas: on se fait tellement d'envieux!

CALENDRIER PATRIOTIQUE

10 mars 1871—1er conseil législatif du Manitoba.

11 mars 1881—Sir J. A. Macdonald présente au Fédéral un Bill pour l'extension de la frontière est du Manitoba.

12 mars 1820—Mort de Sir Alexander MacKenzie, célèbre explorateur.

13 mars 1816 — Arrestation de Duncan Cameron, de la Cie du N.-O., par Colin Robertson, de la Cie de la Baie d'Hudson.

14 mars 1871 — Assermentation du 1er Conseil Législatif du Manitoba par les Hon. T. Howard et H. Clarke.

15 mars 1657—Mort de la Mère Marie-Françoise Giffard de S. Ignace, 1ère religieuse canadienne, à l'âge de 23 ans. Elle mourut à l'Hôtel-Dieu, de Québec.

16 mars 1649 — Martyre de S. Jean de Brébeuf.

16 mars 1905—Mort de Mgr Ritchot, curé de St-Norbert et grand patriote.

Parlons bien!

D'après ce que je vois, il n'est pas franc - - - - - - - -	**A ce que je vois, il n'est pas franc.**
Je l'ai reconnu par sa voix - - -	**Je l'ai reconnu à sa voix.**
En-dedans de dix minutes il a préparé son discours - - - -	**En moins de (ou en) dix minutes, il a préparé son discours.**
Une jeune fille avec des yeux bleus s'est arrêtée chez moi - - - -	**Une jeune fille aux yeux bleus s'est arrêtée chez moi.**
Je suis fâché avec lui - - - - - -	**Je suis fâché contre lui.**
Il s'est jeté dans la rivière pour sauver son ami - - - - - - -	**Il s'est jeté à la rivière pour sauver son ami.**
Sur la ferme on vit plus économiquement - - - - - - -	**A la ferme on vit d'une façon plus économique.**



Mes petits-enfants m'écrivent

St-Vital, Man.,
le 26 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je vous écris pour la première fois. J'ai 7 ans et demi. Je vais à Holy Cross, et je suis dans le grade II. Ma maitresse s'appelle Sr Marie-Alice.

J'ai un petit frère qui s'appelle René; il vient à l'école avec moi. J'ai une petite soeur, Doris, qui reste à la maison.

D'un petit garçon qui vous aime,

François AVANTHAY.

* * *

Frenchville, Sask.,
le 1er mars 1943.

Chère Mère-Grand,

Je lis "Son chemin de Damas" et "Le Professeur Nimbus". Je les aime beaucoup. Notre école a recommencé le 15. Nous avons du beau temps. Je vais vous laisser.

Votre fille qui vous aime,

Clara COLEMAN.

* * *

Sprague, Man.,
le 25 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille qui vous écrit pour la première fois. Nous restons à Sprague depuis deux ans. Ici à l'école on ne nous fait apprendre que l'anglais. Maman nous enseigne le français à la maison.

Papa est officier de douanes.

Grand'mère m'a tricoté une paire de mitaines pour ma fête. J'ai eu 10 ans au mois de janvier.

Maman me dit que je vais vous écrire encore.

Votre petite-fille,

Yolande BEAUDRY.

* * *

Laflèche, Sask.,
le 24 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Vous ne sauriez croire combien j'étais contente quand notre maîtresse, Mlle Couture, nous a dit: "Mes enfants, pour ce soir, comme devoir vous allez écrire une lettre à Mère-Grand."

L'autre jour nous avons eu une visite qui nous a été très agréable. Devinez qui c'était? Mère Provinciale! Dimanche soir, elle est venue voir les pensionnaires. Elle nous a donné une image à chacune. Ensuite elle nous a donné des conseils. Elle a dit peut-être que le bon Dieu en appellera quelques-unes pour être religieuses et que peut-être il y en aura qui feront la sourde oreille. Alors nous devons prier bien fort pour connaître la volonté du bon Dieu.

Votre petite-fille,

Laurette ROY,

* * *

Laflèche, Sask.,
le 25 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je suis bien contente d'avoir le temps de vous écrire.

On a eu une belle fête. Monseigneur Lemieux est venu nous voir. Il nous a parlé du Japon. Il a fait le signe de la croix et il a dit "Je vous salue, Marie" en japonais. Dans une causerie, Monseigneur nous a donné une petite idée de la journée écolière d'un petit Japonais. Elle est très différente des nôtres.

Votre petite-fille,

Thérèse RIVARD.

* * *

Laflèche, Sask.,

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que j'ai le plaisir de vous écrire.

Je vais vous parler de notre famille.

J'ai deux frères et une soeur qui sont morts. On est dix vivants avec papa et maman.

Votre petit garçon,

Edouard PICHE.

* * *

Laflèche, Sask.,

Chère Mère-Grand,

Je viens vous écrire une petite lettre pour vous donner de mes nouvelles. Je suis bien. Comment êtes-vous? J'ai été malade pour quelques jours. Je suis dans le grade IV pour le français et l'anglais.

J'aime bien ça venir au couvent, et j'ai mes deux petites soeurs avec moi.

On a eu la visite de Mère Provinciale.

Votre petite-fille,

Réjeanne BEAUBIEN.

* * *

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Pour la première fois je viens frapper à votre porte pour que nous puissions entrer en conversation ensemble.

Je trouve que vous êtes bien charitable d'écrire le jour de fête de tous les jeunes et de leur en souhaiter une bonne. Vous qui nous souhaitez de bon coeur une bonne et joyeuse fête, j'aimerais quand même que je ne sais pas la date de votre fête vous en souhaiter une joyeuse, moi aussi.

Un ami qui vous aime bien,

Eugène GUILBAULT.

* * *

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

J'aime beaucoup à vous écrire et j'espère que je vais vous écrire plus souvent maintenant que je sais votre adresse et que cela vous désennuie.

J'aime beaucoup **La Liberté et le Patriote.** Il est mon journal préféré, surtout la page 9 qui est la page pour les jeunes. Je la lis avec attention, et je lis le comique du professeur Nimbus.

De votre petit-fils affectionné,

Donat CHAMPAGNE.



St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit, et je demeurais en ce temps à St-Jean-Baptiste. Je vais maintenant à l'école Provencher, et je suis dans le grade VI.

Je vous écris ce matin pour une raison bien simple: Nous lisons chaque semaine **La Liberté**, et lorsque dans le "Coin des Jeunes" nous avons aperçu les lettres que vous écrivent les enfants des autres villages, **Mlle Baril**, qui est notre institutrice, a voulu nous faire écrire comme bien d'autres le font, une petite lettre pour que vous ne pensiez pas que nous vous avons oubliée.

De votre petit-fils,

Gérald GREGOIRE.

* * *

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je vais essayer de faire mon possible pour vous écrire cette lettre, car c'est la première fois.

J'ai quatre frères; le plus vieux est dans l'aviation; il a 21 ans au moins. L'autre, qui a 16 ans, travaille à Shilo; les deux autres sont plus jeunes que moi.

Nous avons fait des cartes pour le "sou de l'écolier". Hier j'en ai fait trois pour d'autres garçons qui ne savent pas imprimer, et la maitresse a dit qu'elles étaient très belles. Je vais essayer de vous en envoyer une.

Si vous voulez m'écrire, adressez votre lettre à:

J.-Henri DESAUTELS,
481, rue de la Morénie,

* * *

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je trouve que tu ne dois pas t'ennuyer parce que tu dois recevoir beaucoup de lettres. Le jour de ma fête est le 21 octobre et j'ai 12 ans. Je viens te porter ma lettre parce que j'aimerais à la voir sur le journal et je voudrais aussi voir mon nom le jour de ma fête. Merci.

Guy BERUBE.

* * *

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Je voudrais être parmi les enfants qui vous écrivent.

Je vais à l'école Provencher; je suis au grade VI. J'ai 12 ans et ma fête est le 31 mars.

Dans le "Coin des Jeunes" je suis intéressé à lire le "Parlons Bien" et "Son chemin de Damas".

Je vous écris pour la première fois et j'achète **La Liberté** toutes les semaines. Je lis aussi la chronique de l'école Provencher.

Votre petit-fils,

Gérard DEVIGNE.

* * *

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

J'ai demandé à ma maitresse pourquoi il n'y avait seulement que les enfants de campagne qui écrivaient au "Coin" et qui avaient leurs noms dans les "Joyeuses Fêtes". La maitresse m'a répondu "Pourquoi?" Alors je me suis décidé de faire partie du "Coin des Jeunes". C'est pour

J'ai quatre frère et deux soeurs. Mon père est concierge à l'école Provencher et je lui aide à faire le ménage après la classe.

De votre petit garçon,

Paul BEAULIEU.

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que j'entends parler de vous et je me décide à vous écrire. Mlle Baril a fait écrire une lettre à chaque garçon de la classe. J'ai 12 ans. Je suis au grade VI. Je vais à l'école Provencher. Ma fête tombe le 13 juin. J'ai un petit frère qui s'appelle David, mais un garçon lui a donné le petit nom de "Cocote" et nous l'appelons Cocote depuis ce jour-là. J'avais un autre petit frère qui se nommait Laurent, mais il est mort à 14 mois.

Votre petit-fils,

Armand BERTHELETTE.

* * *

St-Boniface, Man.,
le 17 février 1943.

Chère Mère-Grand,

J'ai 13 ans; ma date de naissance est le 29 mars. Je suis au grade VI.

Nous avons organisé dans notre classe la propagande de la bonne lecture. Ont été nommés comme président, Gérard Devigne, et secrétaire, Gilles Pelletier. Le comité a vendu pour à peu près $10.00 de livres, seulement dans notre classe. Il en a vendu aussi pour plusieurs piastres dans les autres classes. Nous allons continuer ce bon mouvement patriotique.

Je fais partie des scouts de St-Boniface; ça fait un an et demi que je suis dans ce mouvement catholique. Je suis aussi croisé de l'école Provencher. Les garçons m'ont nommé grand chef. Je suis aussi servant de messe à la cathédrale.

Votre ami,

Raymond BOUCHARD.

* * *

St-Boniface, Man.,

Chère Mère-Grand,

Je vous écris de l'école Provencher. Je n'ai pas beaucoup de choses à vous dire.

Ce matin, le R. P. L. Lafrenière, O.M.I., est venu nous visiter. Il n'est pas venu directement ici, car le Dr Fournier lui a téléphoné et lui a demandé de venir dire un mot à ses élèves. Comme il vit que notre classe était juste en face, il se décida et vint nous visiter.

Mon frère qui est dans l'aviation est rendu à Portage la Prairie. Il a aussi été à Victoriaville, Québec, et à Montréal.

Votre petit-fils,

Roland CADORETH.



Mémoires d'un âne

par la Comtesse de Ségur

(Suite)

HENRIETTE

Et moi, du sucre râpé.

JEANNE

Et moi, des cerises.

AUGUSTE

Et moi, je couperai le pain, je mettrai le couvert, je préparerai le vin et l'eau, et je servirai tout le monde."

Et chacun alla demander à la cuisine ce qu'il lui fallait pour le plat qu'il devait fournir. Camille rapporta des oeufs, du beurre, du sel, du poivre, une fourchette et une poêle.

"Il me faut du feu pour fondre mon beurre et pour cuire mes oeufs, dit-elle. Auguste, Auguste, du feu, s'il vous plaît.

AUGUSTE

Où faut-il l'allumer?

CAMILLE

Près du four; dépêchez-vous, je bats mes oeufs.

MADELEINE

Auguste, Auguste, courez à la cuisine me chercher du café pour ma crème que je fouette; je l'ai oublié; vite, dépêchez-vous.

AUGUSTE

Il faut que j'allume du feu pour Camille.

MADELEINE

Après; allez vite chercher mon café: ce ne sera pas long, et je suis pressée."

Auguste partit en courant.

ELISABETH

Auguste, Auguste, il me faut de la braise et un gril pour mes côtelettes; je finis de les couper proprement.

Auguste, qui accourait avec le café, repartit pour le gril.

PIERRE

Il me faut de l'huile pour ma vinaigrette.

HENRI

Et moi, du vinaigre pour ma salade; Auguste, vite de l'huile et du vinaigre.

Auguste, qui rapportait le gril, retourna en courant chercher le vinaigre et l'huile.

CAMILLE

Eh bien! mon feu, c'est comme ça que vous l'allumez, Auguste? Mes oeufs sont battus, vous allez me faire manquer mon omelette.

AUGUSTE

On m'a donné des commissions; je n'ai pas encore eu le temps d'allumer le bois.

ELISABETH

Et ma braise? où est-elle, Auguste? Vous avez oublié ma braise!

AUGUSTE

Non, Elisabeth, mais je n'ai pas pu; on m'a fait courir.

ELISABETH

Je n'aurai pas le temps de faire griller mes côtelettes; dépêchez-vous, Auguste.

LOUIS

Il me faut un couteau pour couper mes tartines. Vite un couteau, Auguste.

JACQUES

Je n'ai pas de sucre pour mes fraises; râpe du sucre pour mes fraises; râpe du sucre, Henriette; dépêche-toi.

HENRIETTE

Je râpe tant que je peux, mais je suis fatiguée; je vais me reposer un peu. J'ai si soif!...

JEANNE

Mange des cerises; moi aussi, j'ai soif.

JACQUES

Et moi donc? je vais en goûter un peu; cela rafraîchit la langue.

LOUIS

Je veux me rafraîchir un peu aussi; c'est fatigant de faire des tartines.

Et voilà les quatre petits qui entourent le panier de cerises.

JEANNE

Asseyons-nous; ce sera plus commode pour se rafraîchir.

Ils se rafraîchirent si bien, qu'ils mangèrent toutes les cerises; quand il n'en resta plus, ils se regardèrent avec inquiétude.

JEANNE

Il ne reste plus rien.

HENRIETTE

Ils vont nous gronder.

LOUIS, avec inquiétude

Mon Dieu! mon Dieu! comment faire?

JACQUES

Demandons à Cadichon de venir à notre secours.

(A suivre)

Son chemin de Damas

(par Emery de Paincourt)

Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustration: Jean-Jacques Cuvelier, Trois-Rivières

No. 38









No. 39











Nos jeunes sont en danger...

Qui n'a pas entendu maintes et maintes fois la réflexion suivante: "Les jeunes gens de la génération actuelle ne réfléchissent pas; ce sont des étourdis!" La conduite de plusieurs de nos jeunes de 16, 17 et 18 ans justifie souvent cette affirmation.

Cependant, nous rencontrons encore des jeunes gens sérieux, tels que mon ami Jean-Paul, par exemple. Il consacre tous ses loisirs au service des plus jeunes. Autrefois, je me demandais quel motif pouvait bien le porter à agir ainsi, car les jeunes gens de son âge ont l'habitude de préférer les cinémas, les danses et les jolies filles aux séances d'études.

Je comprends maintenant la raison de son dévouement. C'est qu'il a saisi mieux que la plupart d'entre nous, l'immense détresse de nos adolescents. Peut-être n'avez-vous jamais songé qu'une telle situation existait?

Vous dites: nos petits enfants sont occupés la plus grande partie de la journée par leurs études. Très bien! Mais une fois leurs devoirs terminés, et leurs leçons apprises, comment passent-ils la soirée? Il n'est pas rare de rencontrer des parents qui sont fort embarrassés de répondre à cette question. Tout ce qu'ils savent, c'est que leur petit garçon rentre chaque soir à 9 ou 10 heures, pour se coucher. Où est-il allé, et avec qui? On ne le sait pas.

C'est pourtant bien simple. La majeure partie de ces enfants passent leurs temps libres dans les salles de cinéma ou traînent dans les rues, souvent avec des compagnons dangereux. Et pourquoi en est-il ainsi?

Parce qu'ils n'ont rien pour occuper leurs loisirs le soir et les samedi après-midi.

Un effort a été fait, l'été dernier, pour remédier à cette lacune par l'organisation des terrains de jeux qui remportèrent un beau succès. Il est regrettable qu'ils ne fonctionnent que durant les vacances.

En tout autre temps, il n'existe dans St-Boniface qu'un endroit où les adolescents peuvent rencontrer leurs amis et s'amuser d'une manière honnête et instructive. C'est le local scout. Là les jeunes de 11 à 17 ans peuvent s'en donner à coeur joie, sous la surveillance de chefs plus âgés.

Mais tous nos enfants n'ont pas la vocation scoute. Et c'est précisément de ceux-là qu'il faudrait se préoccuper, car ils sont bien exposés à se laisser entraîner par des compagnons qui les corrompent ou qui souvent, critiquent les parents, les maîtres, etc.

Voilà un problème sérieux. Ne serait-il pas temps que les autorités et les parents s'entendent pour trouver un moyen d'amuser nos adolescents? Car, ils ne sont pas sans ignorer que notre jeunesse masculine s'ennuie dans notre ville. Il ne semble exister aucun mouvement qui tout en les récréant, leur fournirait l'occasion de démontrer qu'ils sont quelqu'un et surtout qu'ils peuvent faire quelque chose.

Un peu d'initiative à ce sujet et beaucoup de bonne volonté de la part de toutes les personnes intéressées produiraient de beaux résultats...

Agnès DUFAULT.



Q.—Me permettez-vous de vous adresser une question qui semblera un peu bizarre peut-être, mais qui depuis quelque temps fait le sujet de nos conversations lorsque nous nous réunissons en Cercles? Il s'agit de votre journal. Nous l'apprécions beaucoup, et nous savons qu'il est rédigé avec soin. Quelques-unes de ses rubriques et certains de ses articles n'ont pas leur pareil dans les autres hebdomadaires de l'Est. Loin donc de vouloir le critiquer, nous voulons simplement nous renseigner sur un point. Pourquoi certaines nouvelles de paroisses sont-elles si peu intéressantes? Il ne s'agit souvent que de visites de Madame un telle chez une autre telle. Lorsqu'on voit une chronique d'un centre qui nous est connu, nous nous hâtons de la lire, et nous sommes parfois bien déçues, car les nouvelles qu'elle renferme sont si banales. Y aurait-il un moyen d'améliorer cela?—UNE LECTRICE ASSIDUE.

R.—Votre demande, loin d'être déplacée, prouve que vous êtes intelligente et que vous savez bien juger les choses. Vous aimez votre journal français: c'est beaucoup; c'est même un signe que vous savez apprécier les efforts de ceux qui se donnent la peine de le rendre intéressant et de le perfectionner d'une semaine à l'autre.

Maintenant, venons-en au point que nous voulons traiter ensemble. Vous savez sans doute, qu'il n'y a rien de plus difficile que de rédiger un journal... La raison en est simple: les classes de lecteurs sont si variées qu'il est à peu près impossible de les satisfaire tous. Ce qui plaira aux uns, peut paraître insipide pour les autres.

Voici ce qui en est des nouvelles de paroisse. Certains abonnés aiment bien recevoir leur journal, mais à la condition que leur nom y figure **souvent**. Ils aiment à y lire le détail de leurs visites à X ou à Z... De là, il arrive que nous sommes obligés de publier ces nouvelles bien banales pour ceux qu'elles n'intéressent pas, mais d'une importance capitale pour ceux qu'elles concernent. Vous pouvez juger par là de notre situation bien délicate... Pour ne pas mécontenter celui-ci ou celui-là, il nous faut faire bien des concessions... D'ailleurs, les journaux anglais acceptent de nombreuses nouvelles de ce genre dans leurs pages sociales; il nous serait donc bien difficile d'adopter une manière d'agir différente.

N'oubliez pas que la tâche d'un rédacteur est ingrate. Il faut lui savoir gré des efforts qu'il fait pour contenter les lecteurs du journal qu'il rédige. Accordons-lui notre sympathie, et travaillons à lui alléger la tâche par notre collaboration et notre appui.

Je vous encourage à continuer d'aimer votre journal et à le répandre dans la mesure du possible.

●

Q. — Pourriez-vous m'indiquer sous quels titres anglais paraissent les livres suivants: a) Aux Glaces Polaires; b) Sous les feux de Ceylan, par le R. P. Duchaussois, O.M.I.? —FRANCO-CANADIENNE.

R.—a) "Mid Snow and Ice". Quant au deuxième livre, il est possible qu'il ait été traduit, mais je ne pourrais l'affirmer. Si vous vous adressiez à "L'Apostolat des Oblats", Richelieu, P.Q., on vous renseignerait sur ce sujet.

●

Q.—Où est-ce que je pourrais me procurer les timbres "T.B. Xmas Seals" en français? Mes remerciements.—FRANCO-CANADIENNE.

R.—En vous adressant à votre Sanatorium provincial.

●

Q.—Pourriez-vous me dire quel jour était le 18 octobre 1925, ainsi que le 27 décembre 1929?—SERAPHIN.

R.—18 octobre 1925: un dimanche; 27 décembre 1929: un vendredi.

●

Q. — Auriez-vous la bonté de me dire où je pourrais me procurer les livres suivants: a) Patira; b) Le trésor de l'Abbaye; c) Jean Canada; d) La porteuse de pain; e) Une victime du secret de la Confession. Merci.—UN ABONNE.

R.—Si vous écriviez au **Service de Librairie**, Le Devoir, Montréal, il est probable que vous les obtiendriez. Seulement, il vous faudra bien mentionner quels sont les auteurs de ces ouvrages. Les trois premiers livres (a, b et c) ont le même auteur: Raoul de Navery. Je ne connais pas celui des deux autres (d et e).

J'ignore à quels prix ils se vendent. La Librairie vous le dira.

●

Q.—J'ai une robe noire en crêpe de rayonne qui a été tachée de café. Comment pourrais-je enlever cette tache? — UNE QUI EST ANXIEUSE DE SAVOIR.

R.—Une tache fraîche de café s'enlève en frottant légèrement la partie tachée avec de la glycérine. On rince à l'eau modérément chaude, puis on met un linge sec sur la tache et on presse le tissu jusqu'à ce qu'il soit sec, avec un fer tiède.

Si la tache est ancienne, il faut laisser tremper le tissu dans la glycérine pendant quelque temps.

Voici une autre méthode recommandée: Laver entièrement le tissu dans de l'eau savonneuse. Si cela ne suffit pas, couvrir la tache de borax et laver à l'eau froide.

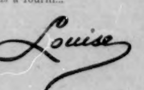
●

Q.—Ayant vu dans le "Free Press Prairie Farmer" de Winnipeg, une annonce de J. Durnin, d'Hollywood, pour acheter du linge usagé, j'ai voulu envoyer une commande de \$5 plus \$1 pour frais de poste. Le maître de poste a refusé de l'envoyer. Pourriez-vous me dire pourquoi alors cette maison met une annonce dans un journal canadien? — TOUS MES RESPECTS.

R.—Selon une information officielle qui vient de nous être communiquée par le bureau des Douanes, il n'est pas permis à aucun Canadien de commander des vêtements des Etats-Unis.

Nous nous sommes informés auprès du **Free Press Prairie Farmer** pour connaître la raison pour laquelle ils publient une annonce de ce genre dans leur journal. Ils nous ont répondu qu'ils la publiaient depuis 5 ans, et que, n'ayant reçu aucun avis officiel pour la supprimer, ils continueraient de la faire paraître dans leurs colonnes.

Cela semble un peu étrange, mais je vous transmets simplement le renseignement que l'on nous a fourni...



Pour Vous, Mesdames

Quand on parle d'étiquette

Le savoir-vivre ou l'étiquette comporte des règles multiples qu'il faut observer et surtout se rappeler.

Ainsi, par exemple, plusieurs dames se posent la question suivante: "Qui doit tendre la main le premier, l'homme ou la femme, lorsque ceux-ci sont présentés l'un à l'autre?"

En règle générale, c'est la femme, qui, par son attitude, détermine, autorise celle de son interlocuteur.

Nous ajoutons, que, comme exception, l'homme "supérieur" de cette femme par le rang, l'âge, la position sociale, peut et doit prendre l'initiative.

Suivre ce principe simple et clair, c'est être certain de faire les choses correctement.

Un autre point sur lequel nous aimerions appuyer aujourd'hui est celui-ci:

"Une femme salue-t-elle un prêtre la première?"

D'après les manuels de bienséance, une dame ne doit pas saluer la première. Elle doit attendre que celui-ci salue le premier.

Tous ces petits détails n'ont apparemment qu'une importance minime. Cependant, ce sont eux qui remplissent la vie journalière et déterminent le savoir-vivre de chaque individu.



PAIN BRUN

- 1½ tasse de farine de blé entier
- 1 tasse de farine de maïs
- ½ c. à thé de soda
- ½ tasse de mélasse
- 1⅔ tasse de lait sur
- 1 c. à thé de sel
- 1 tasse de raisins
- 2 c. à soupe de beurre

Mélangez la farine, la farine de maïs, le sel et le sucre. Ajoutez le soda au lait sur. Ajoutez aux ingrédients secs. Ajoutez la mélasse, puis le beurre fondu. Versez dans une tôle à pain beurrée. Laissez reposer 20 minutes. Faites cuire 1 heure à 350° F.

* * *

POUDDING AUX POMMES A LA VAPEUR

- 6 pommes
- 1 tasse de farine
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- ½ c. à thé de sel
- ⅓ de tasse de sucre
- 2 c. à table de beurre
- ½ tasse de lait

Pelez les pommes, enlevez les coeurs, coupez en tranches que vous mettrez dans un plat beurré allant au four. Mélangez et tamisez les ingrédients secs, coupez-y le beurre et ajoutez le lait. Etendez la pâte sur les pommes. Faites cuire 35 minutes à la vapeur. Démoulez avant de servir.

LA CROIX-ROUGE S'OCCUPE DES PRISONNIERS



Plus de 47 pour cent du prochain budget de la Croix-Rouge servira à procurer des colis de vivres aux prisonniers de guerre. On voit ici une partie du grand atelier d'empaquetage où travaillent des centaines de volontaires.

Comment se comporter envers son médecin

S'il s'agit d'un cas urgent, l'appeler à n'importe quelle heure.

S'il n'y a pas d'urgence, ne l'appeler qu'à des heures convenables.

Essayer de le consulter à son bureau aux heures fixées pour les visites. Ceci l'accommodera beaucoup et le patient également.

Si l'on désire qu'il vienne chez soi, le lui faire savoir, autant que possible, avant 11 heures du matin.

Ne pas le déranger pendant ses repas.

A moins de nécessité, ne pas troubler ses heures de sommeil.

Ne pas s'amuser à soigner soi-même ses bobos pendant la journée, pour ensuite le faire demander le soir lorsqu'il s'est déjà mis au lit.

Le dimanche, le laisser se reposer. Chacun a besoin d'un jour de repos sur sept.

Payer promptement ce qu'on lui doit, afin qu'il puisse se procurer ce qui est nécessaire pour bien soigner ses patients ou pour les maintenir en bonne santé.

Les médecins sont pétris de la même pâte que leurs patients: donc, comme eux, ils ont besoin de repos, de nourriture, d'études et de délassements. Ne pas oublier qu'un médecin qui s'est bien reposé donne de meilleurs conseils que celui qui est surmené.

—"Ontario Medical Association Bulletin"

Jeune fille demandée

Nous reproduisons ici un extrait de la "Jeunesse Ouvrière", numéro de janvier 1942, qui devrait, à notre avis, servir de règle de conduite à toutes nos lectrices. Le voici:

On demande

Une jeune fille qui soigne son caractère (Le caractère d'une jeune fille est semblable à un lys blanc comme de la neige, la moindre imperfection ternit sa beauté).

Une jeune fille qui sait apprécier la modestie et la dignité chez la femme.

Une jeune fille qui se rappelle qu'un ton de voix agréable augmente son charme.

Une jeune fille qui par son sourire et ses paroles sème de la lumière sur son passage (un sourire, une bonne parole allège souvent le fardeau d'un coeur inquiet.)

Une jeune fille soigneuse de son apparence, méticuleuse, propre, mais pas excentrique.

Une jeune fille qui sait que la vraie beauté et la santé sont les dons de la nature.

Une jeune fille qui voit l'utilité de la peinture rouge pour les bâtisses, mais trouve ridicule l'excès de peinturage sur les lèvres et les ongles.

Une jeune fille qui aimerait autant être vue avec une chique de tabac qu'avec une cigarette.

Une jeune fille qui reconnaît bien que le Créateur donne la faculté de parler pour de bons motifs mais qui se refuse à entendre ou à tenir une conversation vulgaire.

Une jeune fille qui n'imite pas les cannibales d'Afrique dans leurs danses.

Une jeune fille qui se fait des amies en étant l'amie de toutes.

Une jeune fille qui pense d'abord aux autres.

Une jeune fille qui aime recevoir ses amies chez elle et les présente à son père et à sa mère.

Une jeune fille qui est non seulement bonne mais aussi bonne à quelque chose.

Une jeune fille qui ne considère pas la voix de la conscience, la pureté des moeurs comme des théories de l'ancien temps.

Une jeune fille dont les qualités sont susceptibles de se développer.

QUAND ON PARLE DE TEMPS

La fuite du temps et la brièveté de la vie sont un sujet fécond en graves méditations.

Les humoristiques y trouvent aussi une matière à réflexions spirituelles.

—Bébé va-t-il bien?

—Oh! il marche depuis trois mois.

—Ce qu'il doit être loin!

TU ES HABILE DE FAIRE D'AUSSI BON PAIN!
JE SUIS HABILE D'EMPLOYER UNE AUSSI BONNE LEVURE!
La 'ROYAL' facilite la cuisson — assure un pain léger, savoureux et à mie fine
7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!
ROYAL YEAST CAKES
LES PAINS DE LEVURE 'ROYAL' ASSURENT UN PAIN PARFAIT
Fabrication canadienne

Faites du sport

LE PATINAGE

Parmi les joies des sports d'hiver, il ne faut pas oublier le patinage sur glace: en effet, dans les stations d'hivernage, du moins celles qui possèdent une patinoire, il n'est pas de skieurs, même parmi les plus enragés, qui entre deux descentes, ne chaussent des patins, et ne se transforment en compas infatigables, pour tracer sur la glace les plus ravissantes arabesques.

D'autre part, le patinage présente l'avantage inestimable de pouvoir continuer à être pratiqué, lorsque ayant quitté les cimes neigeuses on est rentré dans la ville.

Jusqu'à il y a quelques années, certaines jolies femmes craignaient un peu le patinage sur glace; elles prétendaient que sa pratique déformait la jambe, et épaississait les chevilles.

Elles sont revenues de ce préjugé, depuis qu'on les a persuadées qu'il n'est pas de meilleur professeur d'éducation physique, d'institut de beauté réputé, qui vaille une heure de patinage quotidien.

En effet, le sport du patinage est celui qui permet à tous les membres du corps de se détendre; c'est un délassement aux avantages physiques incalculables.

Un prochain article vous convaincra pleinement.

(Extrait)

Ce que les femmes pensent

Souvent femme varie, dit-on. En réalité, ce sont les points de vue qui changent avec le temps. Changer aussi, c'est faire preuve de philosophie, voire d'humour. Voici ce que pensent les femmes à différents âges de leur vie:

...A 18 ANS

Qu'il ne faut jamais faire de compliments non mérités.

Qu'on doit vivre d'amour et d'eau fraîche.

Que les acteurs de cinéma sont des hommes admirables.

Que sa petite couturière réussit des robes merveilleuses.

Que le bridge est l'ennuyeux passe-temps des autres.

Que dix dollars de plus arrangeraient bien des choses.

Qu'on n'a pas besoin de perles pour être jolie.

...A 23 ANS

Qu'il faut, quelquefois, faire un compliment non mérité.

Qu'on pourrait vivre d'amour et d'eau fraîche.

Que les aviateurs sont des hommes admirables.

Que son couturier est cher, mais indispensable.

Que le bridge est un ennuyeux passe-temps.

Que cent dollars de plus arrangeraient bien des choses.

Que les fausses perles font le même effet que les vraies.

...A 35 ANS

Qu'il faut souvent faire des compliments non mérités.

Qu'on ne peut vivre d'amour et d'eau fraîche.

Qu'il y a des hommes d'affaires admirables.

Que son cordonnier devrait inventer des souliers d'enfants extensibles et inusables.

Que le bridge est une grande ressource contre l'ennui.

Que mille dollars de plus arrangeraient bien des choses.

Que les vraies perles sont plus jolies que les fausses.

...A 50 ANS

Qu'un compliment n'est jamais tout à fait mérité.

Qu'il y a des fous qui parlent de vivre d'amour et d'eau fraîche.

Qu'il n'y a pas plus d'hommes admirables que de femmes admirables.

Que le bridge est indispensable aux maîtresses de maison.

Qu'un dollar est un dollar.

Que les perles ne sont même plus un bon placement.

LE LANGAGE DES TIMBRES

Pour mettre fin aux nombreuses demandes reçues ces jours-ci au sujet du langage des timbres, le voici une fois pour toutes.

Quand le timbre est placé tête en bas à l'angle gauche supérieur de l'enveloppe il signifie: bonjour chère.

A l'angle gauche supérieur tête en haut: je vous admire.

En ligne avec le nom et à droite placé horizontalement: je vous aime, m'aimez-vous?

A l'angle supérieur de droite, tête en haut: je serai un frère ou une soeur.

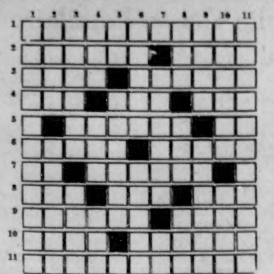
A l'angle supérieur de droite, penché, tête en haut: ne m'abandonnez pas dans ma douleur.

A l'angle inférieur de gauche, placé horizontalement: écrivez immédiatement.

A l'angle inférieur de gauche, tête en bas: ne m'écrivez plus.

A l'angle supérieur de droite, tête en bas: mon coeur est jaloux.

Nos Mots Croisés



HORIZONTALEMENT

1—Fadaise, discours frivole.
2—Endroit où l'on peut écouter — Elément gazeux.
3—Fais des faux plis en bombant— Déposant une mise.
4—Recueil de bons mots — Homme politique français, né à Lumigny — Art de lancer.
5—Corde pour mener un chien — Pronom personnel (3e pers.)
6—Impératrice de Byzance — Allât çà et là à l'aventure.
7—Pronom personnel (3e pers.) — Etendue, allongée.
8—Durée ordinaire de la vie — Lettre russe — Particule négative.
9—Petite lettre — Cheval, dans le langage des enfants.
10—Donne des éloges à — Modèle, type, réglé par la loi.
11—Action de mettre en terre.

VERTICALEMENT

1—Qui peut être légalisé.
2—Chaland à fond plat — Grande étendue de pays.
3—Qui se rapporte aux noeuds acoustiques — Choisit.
4—Cause la mort — Solipède — Général américain.
5—Conjonction copulative — Petit morceau.
6—Frère de Romulus — Nom ancien du Danube.
7—Introduit, fait entrer—Equerre.
8—Ville d'Autriche — Epoque — Préjudice, dommage.
9—Criât, en parlant du cerf — Qui a rapport aux reins.
10—Provoqua l'ionisation — Abbé de Cluny.
11—Tenant en bon état.

Solution du problème précédent

P	A	C	A	N	E	■	M	A	R	I
E	L	E	V	A	T	O	I	R	E	S
S	I	L	O	■	A	S	S	E	N	A
E	M	E	U	■	P	A	S	S	A	T
■	E	R	A	T	E	S	■	■	C	I
A	N	I	S	A	■	S	E	U	L	S
S	T	■	■	L	I	E	S	S	E	■
T	A	T	O	U	S	■	T	I	R	E
R	I	A	N	T	E	■	A	N	E	S
E	R	O	D	E	R	A	I	E	N	T
S	E	N	E	■	E	N	T	E	T	E

Conseils pratiques

Les bas qui ont les talons, le bout du pied et le haut en coton durent généralement plus longtemps si on a la précaution de raccommoder les endroits clairs avec un fil de même nuance avant que le trou n'apparaisse. Le bas sera plus résistant, le raccommodage plus facile et moins visible.

* * *

Pour économiser votre charbon, mélangez les cendres par moitié avec de la poussière de charbon et humectez le tout d'eau de savon. En recouvrant un feu de ce mélange, il durera beaucoup plus longtemps.

* * *

Quand vous nettoyez les marches d'un perron lorsqu'il fait froid, ajoutez à l'eau chaude une poignée de sel; cela empêchera l'eau de geler, et de constituer du verglas à la surface des marches.

* * *

Pour rafraîchir un tapis usagé, balayez-le à l'aide d'un balai trempé dans de l'eau salée. Mais secouez le balai avant de vous en servir: il doit être humide et non mouillé.

* * *

Ajouter un peu d'empois à l'eau pour laver les miroirs, non seulement enlèvera la poussière et les taches, mais rendra la glace plus brillante.

* * *

Avec des restes de laine de couleurs différentes, on crochètera des petits carrés qui, réunis ensemble, feront de jolis afghans pour la maison, la Croix-Rouge, ou pour quelque société de bienfaisance.

Quel jour?

Avez-vous l'intention de vous marier bientôt, mesdemoiselles? Si oui, choisissez avec grand soin le jour de cet événement important de votre vie, car voici ce que nous révèle un adage ancien:

I.

Mariez-vous le lundi,
Votre époux, un étourdi
Rendra votre vie amère,
Vous vivrez dans la misère.

II.

Le mardi sera le jour:
Du bel accord et d'amour
Vous n'aurez point de richesse;
Mais, chez vous sera maîtresse.

III.

Mercredi, jour le meilleur,
Pour la paix et le bonheur,
Lune de miel éternelle;
Et tendresse mutuelle.

IV.

Jeudi, redoutez les coups
Du destin, ce vieux jaloux,
Qui aime à semer l'épreuve,
Jeune encore, vous serez veuve.

V.

Vendredi, beaucoup de croix;
La lune de miel décroît
Dès la première année,
Sombre jour pour l'hyménée.

VI.

Samedi, jour de procès,
De regrets et d'insuccès,
Inquiète à bout de force,
Aurez recours au divorce.

VII.

Ne vous mariez jamais:
Le dimanche, jour mauvais,
Nous apprend l'antique adage
Pour entrer en ménage.

Ma Messe Quotidienne

MARS

14. 1er dimanche de Carême. Messe propre. Sans Gloria, Credo. Or.: 2e, A Cunctis; 3e, Omnipotens; 4e, commandée. Préf. du Carême.

15. Férie. Messe propre. Sans Gloria ni Credo. Or.: 2e, A Cunctis; 3e, Omnipotens; 4e, commandée. Préf. du Carême.

16. Férie. Comme hier.

17. S. Patrice. Messe "Statuit". Gloria. Or.: 2e, férie; 3e, commandée. Préf. du Carême. Quatre-temps. Jeûne et abstinence.

18. S. Cyrille de Jérusalem. Messe propre. Gloria et Credo. Or.: 2e, férie; 3e, commandée. Préf. du Carême.

19. S. Joseph. Messe propre. Or.: 2e, férie; 3e, commandée. Gloria et Credo. Préf. propre. Dernier évangile, celui de la férie. Quatre-temps. Jeûne et abstinence.

20. Férie. Comme le 16. Quatre-temps, Jeûne et abstinence.

La Mode Pratique



Votre jeune fille ne pourra qu'admirer ce beau modèle aux lignes amincissantes qui ajoutera une note chic à sa garde-robe.

Le style no 2097 pour les grandeurs 12, 14, 16, 18 et 20. La grandeur 16 demande 3 verges et ⅛ du matériel de 39 pouces avec 2 verges de garniture.

Vous pouvez obtenir les grandeurs 4 à 12 ans dans ce même modèle en demandant le patron no 2098.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français

Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées, et mentionner celle désirée.

(Découpez ce coupon)

La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
419, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus .... sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No..............

Grandeur..............

NOM ....

....

ADRESSE ....

....

LA COOPERATION

La Caisse Populaire

Qu'est-ce qu'une Caisse Populaire?

Une Caisse Populaire est une société coopérative formée dans le but de promouvoir l'épargne parmi ses membres, de créer à leur avantage une source de crédit pour des fins de prévoyance ou de production. Pour réaliser ceci, les membres s'engagent à constituer un capital social par des dépôts et par des parts sociales de cinq dollars chacune, souscrites et versées soit en totalité soit partiellement.

Grâce à cette accumulation de fonds, on consent aux membres des prêts à un taux d'intérêt qui ne doit pas dépasser un pour cent par mois sur la somme prêtée, déduction faite des versements successifs. La réduction de l'intérêt suit ainsi la réduction du capital.

Une caisse populaire peut, avec l'autorisation des directeurs, emprunter jusqu'à vingt-cinq pour cent du capital payé et du surplus, et, avec l'autorisation des membres, emprunter jusqu'à cinquante pour cent du capital payé et du surplus.

Organisation

Pour l'organisation d'une caisse, il faut un groupe possédant un lien quelconque soit d'association, soit de profession similaire, ou bien encore la coexistence dans une communauté bien délimitée, un district rural ou urbain. Ceci crée une similitude pour les problèmes de crédit et procure le lien nécessaire d'association, essentiel à une société coopérative.

Ainsi en Saskatchewan, on trouve diverses réalisations: communautés rurales, membres et employés d'entreprises coopératives, groupes de même race, de même religion, de même profession, employés de compagnies produisant les viandes en conserve, employés des gouvernements fédéral, provincial et municipal, imprimeurs et éditeurs, employés de chemins de fer.

Formalités juridiques

Avec le consentement du Greffier, on peut incorporer une caisse populaire par l'enregistrement d'un mémorandum d'association ou charte, au prix de $3.50. Il faut un minimum de dix membres fondateurs, souscrivant chacun au moins une part sociale. Les membres arrêtent d'autres règlements quant au nombre des directeurs, à leur élection, à la taxe d'entrée, à l'achat des parts, aux dépôts, etc.... Pour devenir sociétaire, chacun n'a qu'à verser une taxe d'entrée, habituellement de vingt-cinq sous.

Administration

Les membres de la caisse—chacun pouvant disposer d'un vote—choisissent à l'assemblée générale parmi les sociétaires: (1) les membres du conseil d'administration, (2) de la commission de crédit et (3) du conseil de surveillance, qui surveillent et administrent les affaires de la société.

Le conseil d'administration, composé d'au moins cinq membres, est investi des pouvoirs suivants: il admet ou refuse les requêtes des personnes qui désirent devenir sociétaires; il choisit les officiers; il possède la direction générale de l'entreprise. **La commission de crédit, composée d'au moins trois membres,** examine toutes les demandes de crédit. **Les trois membres du conseil de surveillance** vérifient au moins trois fois par an la caisse, le portefeuille, les titres et peuvent d'urgence suspendre de leurs fonctions les employés et les membres des autres commissions (au Québec, seulement les membres de la commission de crédit).

Ce genre d'administration—**trois commissions avec surveillance**—est l'une des causes du succès des caisses populaires. Le trésorier en est le gérant et il doit fournir une caution pour la fidèle exécution de ses devoirs. Les fonctions des divers officiers, exception faite pour le gérant et ses aides, sont gratuites.

Opérations sociales

Habituellement les caisses populaires déposent leurs fonds dans des banques à charte, mais, avec l'assentiment du Greffier, elles peuvent confier ces dépôts aux caisses d'épargne des bureaux de poste ou aux compagnies de fiducie, autorisées à recevoir de l'argent en dépôt.

On peut prêter jusqu'à $50.00 sans garantie. **Une consignation des parts ou des dépôts peut être considérée comme garantie ainsi que l'endossement du billet de l'emprunteur.**

Les bénéfices proviennent de l'intérêt sur les prêts consentis aux membres. Un fonds de réserve contre les mauvais prêts est alimenté par la taxe d'entrée, par un prélèvement de vingt pour cent sur les profits nets, par les amendes imposées à ceux qui sont en retard dans le remboursement d'un prêt ou le paiement des parts; ces amendes doivent être délimitées avec soin. Les directeurs doivent placer ce fonds de réserve soit en dépôts dans les banques à charte, soit dans les obligations du Dominion ou de la Province. Avec l'autorisation des membres, le reste des bénéfices annuels peut être distribué en dividendes aux sociétaires, proportionnellement aux parts sociales acquittées.

Une caisse populaire peut tirer, faire, accepter, endosser des billets promissoires ou autres effets négociables.

Il faut envoyer au Greffier un rapport du mois et un rapport de l'année. Le Greffier s'occupe de l'inspection annuelle.

Retrait des épargnes

Tout membre peut retirer ses dépôts, ou les versements effectués, à condition d'en donner avis au conseil d'administration. Un sociétaire ne peut transférer ses parts sociales sans le consentement du conseil d'administration.

Responsabilité limitée

Etant donné qu'une caisse populaire est une société incorporée à responsabilité limitée, les sociétaires ne sont responsables des engagements de la société que jusqu'à concurrence du montant de leurs parts sociales souscrites et non acquittées.

Création du crédit

Avant tout, une caisse populaire est une entreprise d'épargne, suppléant aux activités des banques à charte. En effet, vous pouvez ouvrir un compte d'épargne dans une banque à charte, mais ceci ne vous autorise pas habituellement à emprunter un montant plus élevé que vos épargnes, à moins de faire valoir des garanties matérielles. Plusieurs banques ne se préoccupent pas des prêts personnels. Ceux-ci se font grâce aux compagnies de finance, aux prêteurs particuliers ou indirectement par l'achat à tempérament.

Les caisses populaires ne sont ni rivales, ni des concurrentes pour les banques. Leur constitution, leur but, le genre de leurs opérations, la limite de leur territoire en font une société essentiellement coopérative et totalement différente de nos institutions bancaires. Elles sont plutôt un élément précieux d'alimentation et de solidité pour ces dernières.

Par son épargne, le sociétaire d'une caisse populaire assure la première base du crédit. Ajoutez-y l'épargne des autres sociétaires et vous avez créé les fonds utiles. **Les directeurs connaissent bien ce sociétaire qui veut emprunter puisqu'il fait partie du même groupe. Ils ne l'ont accepté dans la société que parce qu'ils connaissaient ses qualités, ses garanties morales.** Pour cette même raison, ils pourront lui consentir un prêt plus élevé que le montant de ses épargnes à un taux peu élevé d'intérêt.

L'absence d'un lien d'association ou d'occupation, le défaut de connaissance au sujet des qualités de l'emprunteur, les dépenses de recherches, la crainte de pertes résultant de tout ceci, la nécessité du profit expliquent en partie le taux élevé exigé par les compagnies financières ou les prêteurs individuels. De plus, souvent les requins de la finance exploitent un pauvre homme parce qu'il ne peut s'adresser à d'autres gens. Une caisse populaire au contraire, à cause de la mise en commun des épargnes et la réduction au minimum des frais d'administration peut assurer ses membres de prêts à des taux peu élevés. Sans elle, plusieurs personnes ne pourraient obtenir du crédit ou devraient le faire dans des conditions beaucoup plus onéreuses.

Prêts

Les prêts ne sont autorisés que pour des fins susceptibles d'assurer un avantage ou une économie aux emprunteurs. Il faut aussi considérer les qualités du demandeur, ses facultés de rembourser et les garanties présentées. On fixe des intervalles réguliers pour les remboursements, par exemple tous les mois si l'imprunteur reçoit un salaire mensuel. Il faut inciter l'emprunter à l'épargne même quand il rembourse son emprunt. En règle générale, la limite de remboursement est de moins d'un an, de pas plus de deux ans. A garantie égale de remboursement d'ailleurs, les petits prêts sont toujours préférés aux plus élevés.

But des prêts

Le but principal des prêts, en plus de pourvoir aux nécessités, est d'encourager les membres à payer comptant les marchandises et les services professionnels. La consolidation des dettes est aussi un autre avantage. Un test pour juger de l'efficacité du prêt consiste à chercher si le prix coûtant d'un article plus l'intérêt versé à la caisse populaire est moins élevé que l'achat du même article à crédit ou par versements.

Les conditions des prêts aux fermiers diffèrent de celles fixées par les caisses populaires de ville. Habituellement le remboursement se fait par petites sommes, l'intérêt diminuant pour le solde non acquitté; les dépôts ne sont pas aussi réguliers, mais la principale source de revenu du fermier occasionne des dépôts plus élevés.

Dans les campagnes, les caisses populaires doivent se limiter à la région commerciale avec une ville ou un village comme centre. Ainsi le lien nécessaire d'association peut être la qualité de membre d'un comité du Pool de blé, d'un bureau de poste, d'une société d'agriculture, d'une paroisse, d'une municipalité, etc. Un rayon d'au plus 15 milles constitue le milieu naturel.

Quelques facteurs essentiels

a) La diffusion des services rendus à leurs membres par les caisses dépend de l'habileté à accroître les prêts. Ceci détermine les bénéfices et le dividende qu'on peut retirer des placements.

b) Le capital doit circuler d'une fois et demie jusqu'à deux fois et demie par année et les prêts devraient atteindre entre 70 et 85 pour cent du capital acquitté.

c) Les directeurs, les gérants et les autres officiers doivent renseigner les membres sur les services possibles.

d) On ne doit consentir un prêt que si le risque moral est de premier ordre.

e) En résumé, **l'efficacité d'une caisse populaire dépend des conditions suivantes: épargner régulièrement, emprunter quand c'est nécessaire et rembourser promptement.** Il faut, chose essentielle, stimuler la régularité de l'épargne.

(A suivre)

Le dos et les reins malades crient au secours.

La plupart des gens ne réalisent pas la gravité du mal de dos.

Les points, les contractions et les élancements sont assez graves et font beaucoup souffrir, mais la maladie des reins, qui est la cause de ces malaises, est encore plus douloureuse et plus importante.

Une douleur dans le dos est un avertissement que les reins sont malades. Il faut les soulager tout de suite. Achetez une boîte de "Doan's Kidney Pills", le remède recommandé pour les maux de dos et la maladie des reins.

Les pilules "Doan's" se vendent dans des boîtes grises, oblongues, avec notre marque de fabrique, une feuille d'érable, sur l'enveloppe. N'acceptez pas de contrefaçon. Exigez les "Doan's".

The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

Faites partie de l'Armée Active

L'armée du Canada va de l'avant.

Joignez les rangs — On a besoin de tout homme apte au service militaire

Limite d'âge: 18 à 45 ans.

On a besoin des Vétérans de la grande guerre (limite d'âge: 55 ans) pour

La Garde Active des Vétérans

Représentant local du recrutement.

MESDAMES!

JOIGNEZ LE CORPS DES C.W.A.C.

On a besoin de vous — Limite d'âge: 18 à 45 ans.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements de votre représentant du recrutement

Le Corps d'Armée des Femmes Canadiennes

A BESOIN DE VOUS.

L'INDUSTRIE FROMAGERE FAIT SA PART



Les fermiers qui font parvenir leur lait aux fromageries comptent parmi les adhérents les plus fermes de la campagne des certificats d'épargne de guerre. Ils autorisent, sur le plan de l'épargne rurale, une certaine déduction de leurs chèques, qui doit être appliquée à l'achat de certificats. Ceux-ci sont enregistrés, à Ottawa, au nom des fermiers qui contribuent de cette façon à la défense nationale et leur parviennent directement. Les contributions varient entre $1 et $25 par mois. Il arrive que dans certaines fromageries, 100 pour cent des clients se soient enregistrés comme acheteurs réguliers de certificats d'épargne de guerre.

Le budget fédéral de 1942-1943

(Suite de la première page)

Ecart considérable

Que sont ces $136,000,000 en regard du milliard de dollars que l'on dépensera de plus que l'an dernier? En effet, pour la guerre, on dépensera $1,000,000,000 de plus qu'en 1942-1943. Un journal de langue anglaise de Toronto affirme que de mars 1915 à novembre 1918, soit pendant la première Grande Guerre à laquelle le Canada a participé, notre pays avait dépensé $877,-00,000 en frais de guerre, alors que nous aurons dépensé, à cette guerre-ci, depuis septembre 1939, la somme stupéfiante de $6,012,-775,000, soit sept fois plus que pendant la première Grande Guerre. Cela en dit long sur la politique du gouvernement et sur l'importance de notre effort de guerre. D'aucuns prétendent, et plusieurs membres du gouvernement ne sont pas loin de l'affirmer, que nous faisons plus, toutes proportions gardées, que des nations plus riches que nous.

Un jugement

M. Camille L'Heureux, rédacteur au "Droit" d'Ottawa, a porté le jugement suivant sur le budget Ilsley: "Il est évident que le gouvernement fédéral . . . poursuit un effort de guerre qui n'est pas proportionné à nos ressources en hommes et en capitaux . . . Le gouvernement exige en 1943, en plus de l'impôt de l'année courante, une partie de celui de 1942 . . . Cela constitue en réalité une hausse sur les taxes déjà élevées en vigueur. Jamais les Canadiens n'auront été plus taxés qu'en 1943-1944. Dans l'ensemble le caractère antifamilial du budget de l'an dernier demeure . . . Jamais aucun gouvernement canadien n'a autant exigé du peuple canadien . . . Tous les Canadiens veulent sincèrement gagner la guerre. Mais ils sont nombreux ceux qui ne croient pas que le gouvernement s'y prend de la bonne manière. Cet effort excessif risque de mettre en péril la structure même du pays . . . Où allons-nous de cette allure si la guerre dure encore quelques années? . . ." A ce jugement, il n'y a rien à ajouter ni à retrancher. Cela représente le sentiment d'une grande partie de la population.

Réformes sociales

La Chambre des communes a discuté longuement une résolution du premier ministre relative à la formation d'une commission parlementaire pour étudier la législation sociale qu'il conviendra d'adopter pour assurer un ordre meilleur après la guerre. Le débat n'a pas manqué d'intérêt. C'est là une question à laquelle tout le monde s'intéresse, surtout les classes les plus déshéritées. On s'accorde sur le principe des réformes à accomplir. Il n'y a pas de doute que l'on n'a pas accordé jusqu'ici une attention suffisante aux vastes problèmes sociaux. Les partis politiques se disputent d'ailleurs l'honneur et le mérite d'avoir préconisé les réformes nécessaires. Libéraux, progressistes-conservateurs, membres de la C.C.F. et créditistes veulent passer, auprès de l'électorat, pour avoir été les premiers à travailler à l'amélioration des conditions de vie des humbles.

Aspect constitutionnel

Si tout le monde est d'accord pour demander que l'on s'occupe davantage des ouvriers et que l'on tienne compte de la personnalité humaine et de la valeur de la vie que par le passé, on diffère d'opinion sur les moyens à prendre pour atteindre ces nobles fins. Le premier ministre, M. Mackenzie King, ayant parlé de la nécessité d'un plan vraiment national d'assurances sociales—dont l'assurance-maladie—cela a donné lieu à des interprétations contradictoires de la procédure à suivre. Des orateurs progressistes-conservateurs, dont M. John Diefenbaker, député de Lake Centre, Saskatchewan, ont préconisé la réforme constitutionnelle, afin d'amener les provinces à céder quelques-uns de leurs droits au gouvernement d'Ottawa. C'est là, à n'en pas douter, une question d'une très grande importance.

L'autonomie

Le problème le plus épineux de la politique canadienne, est précisément le conflit qui existe, depuis de nombreuses années, entre le gouvernement d'Ottawa et les gouvernements des provinces. Depuis une dizaine d'années tout particulièrement, le conflit a pris un caractère d'âpreté extraordinaire. Sous le régime Bennett on a tenté un coup de force pour passer des lois sociales qui ont été, par la suite, désavouées par la Cour Suprême du Canada et par le Conseil privé d'Angleterre. A son tour le gouvernement King, alors que M. Charles Dunning était ministre des Finances, a essayé d'obtenir des ententes avec les provinces sur certaines questions financières. Puis le gouvernement King a établi la Commission royale Dafoe-Sirois dont le rapport final avait une tendance centralisatrice. De là la réussiste de M. J. L. Ilsley, l'actuel ministre des Finances, qui s'est emparé de quelques-unes des plus belles sources de revenus des provinces.

Etat d'alerte

La question a donné lieu, il y a quelques années, à une conférence fédérale-provinciale qui a abouti à un échec éclatant, grâce à la collaboration de M. Pattullo, premier ministre de la Colombie canadienne, de M. Aberhart, premier ministre de l'Alberta, et de M. Hepburn, alors premier ministre de l'Ontario. Il s'agit de reprendre la lutte, de la continuer, de la soutenir. Le gouvernement de la province de Québec, sous M. Adélard Godbout, a déjà autorisé le gouvernement fédéral à demander à Londres la modification de la constitution relativement à l'assurance-chômage. Le fait montre bien l'importance d'avoir à Québec, comme dans quelques autres provinces, des hommes et des gouvernements qui comprennent la nécessité de sauvegarder l'autonomie provinciale. Il ne s'agit pas ici de petite politique, mais d'une question qui touche au caractère même de la confédération. Si l'on permet au gouvernement central de modifier de nouveau la constitution, les gouvernements provinciaux n'auront presque plus de pouvoirs. Leur raison d'être disparaitra. Les Canadiens français ont trop d'intérêts en jeu pour tolérer pareilles concessions.

Il faut 2,154 gallons d'essence pour le Lancaster

Pour ceux-là dont la carte de rationnement d'essence indique "AA", qu'il leur suffit de savoir que quand le Lancaster fait son plein d'essence dans ses six réservoirs, il se charge de 2,154 gallons. Cette essence permet à cet avion géant de voler à une vitesse de 300 milles à l'heure. C'est le plus rapide bombardier lourd du monde et le plus efficace. On lui attribue le plus grand rayon d'action de tous les modèles du genre maintenant en voie de production. Son armement l'emporte sur celui des avions intercepteurs ennemis et même des avions de combat. Son chargement de bombes équivaut à celui de trois ou quatre Wellingtons; au fait, il est un des super-avions en mesure de transporter ces bombes gigantesques dont le poids est de 8,000 livres, un cadeau nouveau de la R.A.F. aux fascistes et aux nazis.

LA CROIX-ROUGE A DEPASSE L'OBJECTIF A CHARLOTTETOWN

TORONTO—Deux jours après l'ouverture officielle de la campagne de la Croix-Rouge pour en arriver à un objectif de $10,-000,000, la province de l'Ile du Prince-Edouard a dépassé son objectif de $22,000.

Les élections en Saskatchewan

(Suite de la première page)

Avertissement aux ouvriers

W. G. Ross, député libéral de Moose Jaw, a donné un avertissement aux ouvriers. Il a dit que le mouvement ouvrier ne devrait pas identifier sa cause à celle de la C.C.F., car, en ce faisant, il rétrograde d'un siècle et sacrifie sa liberté avec la politique de socialisation et de régimentation absolues. "Elisez les C.C.F. comme gouvernement au Canada, et la liberté d'association, si chèrement obtenue, deviendra chose du passé", dit-il en s'adressant à tous les ouvriers du Dominion et tout particulièrement à ceux de son comté. Il ajouta que les lois de sécurité sociale édictées sous le régime des entreprises privées soutiennent favorablement la comparaison avec n'importe quelles lois similaires des autres pays. Toutefois, il est d'opinion que certaines d'entre elles doivent être remodelées, telles, par exemple, la loi de compensation ouvrière, la loi du salaire minimum et celle des usines.

Le problème de la main-d'oeuvre est urgent

J. W. Burton, député C.C.F. de Humboldt, déclara que les fermiers ne pouvaient augmenter leur production à moins que l'on trouve une solution au problème de la main-d'oeuvre. Il mentionna plusieurs cas de fermiers âgés laissés seuls pour diriger de grandes fermes. Ne pouvant suffire à la besogne, ces fermiers ont décidé de vendre leurs animaux aux abattoirs, au lieu de les garder pour l'élevage, parce qu'ils ne pouvaient trouver d'aides. Le temps est venu pour le gouvernement fédéral de décider si l'agriculture doit être considérée comme une industrie essentielle, dit-il. L'agriculture doit être placée sur un pied d'égalité avec les autres industries essentielles, et elle a droit à une égale rémunération. Nous savons que depuis 15 ans, les fermiers ont produit à perte et, ajouta-t-il, ce qui est plus malheureux, le gros de cette production agricole est dû au travail d'esclave des femmes et des enfants. Il croit que les familles sur les terres à culture mixte ont dû travailler de 15 à 16 heures par jour, même les dimanches et les jours de congé civique.

Développement des ressources naturelles

J. F. Herman, député créditiste de Melville, soutient que la Saskatchewan ne fera aucun progrès si elle dépend uniquement de l'agriculture. Il affirma que l'on doit développer d'autres industries dans la province avec l'assistance du gouvernement fédéral. Il demanda que l'on fixe une limite pour la main-d'oeuvre agricole. Il faut dresser un plan qui assure un prix raisonnable aux produits de la ferme, tout particulièrement à l'élevage du porc. Il dit que l'on devrait diminuer le coût de l'électricité là où les fils passent près des fermes, afin de permettre aux cultivateurs de profiter de cet avantage.

Amélioration de la situation économique

En réponse aux critiques de la C.C.F., J. G. Taggart, ministre de l'Agriculture et directeur de l'Office du bacon, a démontré que la situation économique s'était grandement améliorée depuis ces dernières années. Il dit qu'en dépit de la pénurie de main-d'oeuvre, la production continuera d'augmenter. A l'aide de statistiques, il prouva que la situation du fermier était de beaucoup meilleure que celle des années antérieures. En 1938, dit-il, le prix du blé no 1 nord, à Fort William, était de 62 sous, tandis qu'aujourd'hui il est de 90 sous; celui de l'orge a monté de 39 sous en 1939-40 à 50-51 sous en 1942-43; l'avoine a aussi obtenu un meilleur prix. Il affirma que les prix du bétail n'avaient jamais atteint un niveau aussi élevé depuis 30 ans, sauf durant les années de 1919 et 1920, c'est-à-dire immédiatement après la guerre. On a fait remarquer que les prix pour le bétail et les porcs étaient plus élevés aux Etats-Unis qu'au Canada, dit le ministre de l'Agriculture, mais il ne faut pas oublier que la marge de fluctuation des prix là-bas varie de $5.00 à $15.00, tandis qu'au Canada les prix n'ont presque pas varié, si ce n'est de quelques dollars. Le prix du beurre a presque doublé. On estime la valeur totale de la production agricole durant l'année 1942 en Saskatchewan à $480,000,000, soit l'équivalent de la production des meilleures années de la province.

Durant les deux dernières années, le gouvernement fédéral aurait payé $50,000,000 en bonis pour la réduction des emblavures. Il est fort probable que la valeur totale des opérations de la ferme excède $200,000,000, soit presque l'équivalent de la production de l'année 1929 qui était évaluée à $240,000,000.

Le ministre déclara qu'il avait donné ces statistiques, non pas dans le but de prouver que tous les fermiers étaient prospères, mais pour indiquer que la situation actuelle de l'agriculture pouvait soutenir la comparaison avec celle des années précédentes. Il ajouta que depuis l'établissement du contrôle des prix, seuls les produits agricoles avaient obtenu une majoration de prix.

Critique de la loi des liqueurs

M. Omer Demers, député libéral de Shellbrook, a critiqué la loi restreignant la vente des liqueurs. Il prétendit que la nouvelle politique de la régie des liqueurs n'avait pas l'approbation du public, et que l'on devrait prendre des mesures immédiates, afin de prévenir les désordres qu'a occasionnés la prohibition, il y a vingt ans. Il rappela les restrictions imposées par le gouvernement fédéral et dit que le gouvernement provincial avait accepté la politique et l'avait mise en force dans la province. S'il y avait nécessité d'imposer une telle restriction, surtout pour les liqueurs importées qui prenaient un espace précieux dans les cargos, on aurait dû donner des explications plus précises. Il ne peut comprendre la restriction de la vente des vins et de la bière, qu'il considère un breuvage plutôt qu'une boisson enivrante. Il peut y avoir bien des raisons pour justifier la restriction des liqueurs, mais il ne semble pas que l'on ait invoqué d'autres motifs que celui de réduire la consommation des spiritueux. Or, ajoute M. Demers, cette politique est en vigueur depuis deux mois et cependant, d'après les informations, la consommation des liqueurs n'a pas diminué. Il est d'opinion qu'il faut prendre d'autres moyens, si l'on veut efficacement réduire cette consommation.

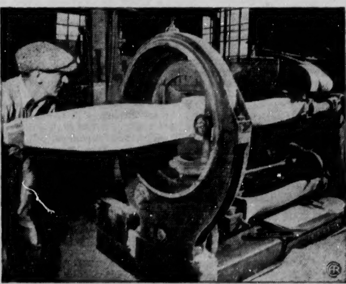
Phelps nie les accusations de Patterson

J. L. Phelps, député C.C.F. de Saltcoats, a nié catégoriquement les accusations de M. Patterson à l'effet que le Révérend Douglas, leader des C.C.F. en Saskatchewan, aurait enfreint les règlements de la Radio. M. Phelps a présenté des documents à l'appui de son affirmation. Il suggéra au premier ministre trois manières de se rétracter: faire des excuses dans une motion, ajourner la Chambre et convoquer ses collègues à ce propos, puis en faire connaître la décision; ou encore déclarer publiquement qu'il a perdu la confiance du peuple et des membres de la législature et convoquer des élections. De la part de Douglas, l'orateur lança un défi au premier ministre de rencontrer le leader de la C.C.F. dans un débat public en Saskatchewan. Phelps dit qu'il sait pertinemment que le premier ministre n'a pas obtenu de copies des discours de Douglas, des postes de radio, comme il l'a pourtant laissé entendre.

M. Patterson répondit qu'il avait essayé de corriger l'impression qu'il aurait obtenu la copie des postes de radio.

Phelps n'accepta pas l'explication. Il déclara qu'il s'en tenait à l'affirmation première du premier ministre, et non pas aux explications données une semaine après.

L'HELICE EST SOUS LA FORME



La mécanique a emboité le pas derrière l'industrie sans cesse progressante de l'avionnerie canadienne; à une usine de Winnipeg, grâce à l'appareil que représente cette photo, il ne faut qu'une demi-heure pour ajuster parfaitement les pales d'un hélice d'avion; il en prenait autrefois environ six heures de travail à un ouvrier très habile. La production est accélérée et des centaines d'hélices maintiennent dans les airs des milliers d'aviateurs à l'entrainement au Canada.

Pilules Dodd's POUR LES REINS

pour

MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS

DODD'S KIDNEY PILLS

Nouvelles restrictions des liqueurs

Le procureur provincial, J. W. Estey, laissa entendre que le gouvernement imposerait de nouvelles restrictions sur l'usage des boissons enivrantes. D'après ces restrictions, la vente de la bière serait réduite à 90 pour cent, les vins à 80 pour cent et les spiritueux à 70 pour cent. Le procureur demanda aux citoyens de la province de se conformer aux nouveaux règlements. Par ailleurs, il est convaincu que les officiers de la Commission et la police "feront leur part" et s'acquitteront de leur devoir avec vigilance. Il déclara que le gouvernement fédéral, en vertu des mesures de guerre, avait autorité sur la production et la distribution de la bière.

CONDAMNE POUR UN CRIME COMMIS EN 1915

PORT-ARTHUR.—John McDonald appréhendé à Montréal, il y a plusieurs semaines, a été condamné à six mois d'emprisonnement par le magistrat C.-D. Lemay. Il fut trouvé coupable de s'être échappé de la prison de Port-Arthur en septembre 1915 après avoir été condamné à 15 mois d'emprisonnement pour vol avec effraction.

DÉMANGEAISON ARRÊTÉE *en un instant* — OU ARGENT REMIS

Pour soulager promptement la démangeaison causée par les boutons, pustules, eczéma, pied d'athlète, et autres affections cutanées provenant de causes externes, appliquez la Prescription liquide, rafraîchissante, antiseptique D.D.D. Non graisseuse, non tachante. Calme l'irritation et fait cesser promptement la démangeaison même la plus intense. Une bouteille d'essai de 35c vous convaincra, ou argent remis. Demandez aujourd'hui même à votre pharmacien la PRESCRIPTION D.D.D. 387

LES MARCHÉS

aux Abattoirs de St-Boniface

8 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$11.75
Bons	$10.75—$11.25
Moyens	$ 9.75—$10.50
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.50—$11.75
Bons	$10.75—$11.25
Moyens	$ 9.75—$10.50
Ordinaires	$ 9.50—$ 9.50
Génisses—	
De choix	$10.75—$11.00
Bonnes	$ 9.75—$10.50
Moyennes	$ 9.00—$ 9.50
Ordinaires	$ 8.00—$8.50
Veaux engraissés—	
De choix	$11.50—$11.75
Bons	$10.75—$11.25
Moyens	$ 9.75—$10.50
Vaches—	
Bonnes	$8.75—$9.75
Moyennes	$7.50—$8.50
Ordinaires	$5.75—$7.00
Taureaux—	
Bons	$9.50—$10.25
Moyens	$8.50—$ 9.00
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$9.25—$10.00
Ordinaires	$8.00—$ 9.00
Bouvillons à engraisser—	
Ordinaires	$8.00—$9.00
Vaches et génisses—	
Bonnes	$7.50—$9.50
Ordinaires	$6.50—$7.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$13.00—$14.50
Ordinaires et moyens	$ 8.00—$12.50
Porcs—	
A —Prime $1.00 par tête.	
B1—Apprêté	$15.60—$15.75
B2—Déduction par tête	$0.50 à $5.00
B3—Apprêté	$15.60—$15.75
C1—Déduction par tête	$ 1.50
C2—Déduction par tête	$2.00 à $5.00
C3—Déduction par tête	$2.00
D1—Déduction par tête	$2.00
D2—Déduction par tête	$2.50 à $5.00
Pesants—Déduction par 100 liv.	$1.50
Très pesants—Apprêté	$14.50
Truie—Apprêtée	
Truie No 1—Apprêtée	$14.50
Truie No 2—Apprêtée	$14.50
Truies No 2 Maigres—Apprêtée	$14.50
Legers—Déduction par tête	$ 5.00
A demi châtré—Déduction par tête	$ 2.50
Castré—Valeur du marché.	
E—Valeur du marché.	
A engraissé	$11.00—$11.25
Agneaux—	
De 80 à 100 livres	$14.00—$14.25
Plus de 100 livres	$13.00—$12.00
Ordinaires	$ 9.00—$11.00
Bélier	$12.00—$12.00
Moutons—	
Plus de 100 livres	$3.00—$4.00
Ordinaires	$3.00—$4.00

Sask. Co-Op. Livestock Producers Ltd. Régina

8 mars

Bouvillons, jusqu'à 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.25
Bons	$10.25—$10.75
Moyens	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.—	
De choix	$11.00—$11.25
Bons	$10.25—$10.75
Moyens	$ 9.50—$10.00
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00
Génisses—	
De choix	$10.50—$10.50
Bonnes	$10.00—$10.25
Moyennes	$ 9.25—$ 9.75
Ordinaires	$ 8.50—$ 9.00

PRODUITS DU MANITOBA

Beurre de Crémerie frais no 1—	
F.O.B. Winnipeg	.33
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.28
Grade A, moyen, la douz.	.26
Grade B, la douz.	.23
Grade C, la douz.	.21

VOLAILLES

Les prix suivants sont pour les volailles préparées, franco à bord (F.O.B.) Winnipeg:

Poulets—	
Grade A, nourris au lait, la liv.	.25
Grade B, nourris au lait, la liv.	.23
Grade A, la liv.	.23
Grade B, la liv.	.21
Grade C, la liv.	.18
Poules—	
Grade A, la liv.	.18
Grade B, la liv.	.16
Grade C, la liv.	.13
Dindes de tous les poids—	
Spéciales, la liv.	.27
Grade A, la liv.	.26
Grade B, la liv.	.24
Grade C, la liv.	.21
Vieilles dindes, 3 sous de moins la livre que les jeunes dindes.	
Vieux dindons, 4 sous de moins que les jeunes.	
Oies, de tous les poids—	
Grade A, la liv.	.17
Grade B, la liv.	.15
Grade C, la liv.	.10
Canards de tous les poids—	
Grade A, la liv.	.18
Grade B, la liv.	.17
Grade C, la liv.	.12

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Prince-Albert

Près de 15,000 livrets de rationnement ont été distribués à Prince-Albert. Ce qui indique une augmentation de la population depuis le dernier recensement.

* * *

M. Parker, ministre des affaires municipales, vient d'annoncer, selon un communiqué publié dans le journal local, que la contribution à l'assistance publique sera réduite de 70 à 50 pour cent à partir du 1er mai.

* * *

D'après un communiqué publié dans la **Saskatchewan Gazette**, M. Léon-Auguste Pirart, de St-Brieux, a été nommé commissaire du serment.

* * *

Mlle Edna Fontaine a reçu récemment un câblogramme lui annonçant que ses deux frères, Jean et Pierre Fontaine, qui font partie de l'armée canadienne, sont arrivés sains et saufs en Angleterre.

* * *

La campagne de recrutement de fonds pour l'oeuvre de la Croix-Rouge commencera ici le 15 mars. Le comité local devra percevoir la somme de $14,000.

* * *

Le sergent-pilote Adrien Lacroix, diplômé de l'école d'entraînement aérien à Claresholm, en décembre, est rendu outre-mer. C.-W. Lacroix, diplômé de l'école sans-filiste de l'aviation canadienne, à Montréal, est maintenant en service à Prince-Rupert, en Colombie canadienne. Leurs parents, M. et Mme J.-E. Lacroix, résident à Prince-Albert.

Gravelbourg

Funérailles

Le lundi 1er mars, eurent lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, à la Cathédrale, les funérailles de Mme Joseph Gaumond, épouse de M. Joseph Gaumond, l'un des pionniers de cette paroisse. Conduisaient le deuil: M. Joseph Gaumond, ses quatre fils et sa fille.

Les porteurs furent M.M Albert Lagassé, Guy Gravel, O. Tétrault, P. L'Heureux, Emile Lamoureux et Georges Levac.

* * *

M. H. Edess est décédé subitement dans la nuit du 5 mars. Son épouse a quitté Gravelbourg pour Régina, où elle résidera dorénavant avec sa fille.

* * *

De passage à Gravelbourg, le juge Adrien Doiron, de Régina.

* * *

Assistaient à la convention des Municipalités Rurales à Régina: MM. E. St-Amand, G. Vanburg, C.-J. Bretton, W. Paton et Thomas Fisher.

* * *

Mme Jules Couture est retournée à Régina, après avoir passé trois semaines en visite chez ses parents, M. et Mme J. Nogue.

Willow-Bunch

Partie de cartes

Le dimanche 28 février, il y eut partie de cartes à la salle des Chevaliers de Colomb, au profit du comité paroissial de l'A.C.F.C. Un bon groupe y assista et il y eut de l'entrain, comme il convient parmi nos bons Canadiens. Comme prix, le comité avait cru bon d'offrir des abonnements à **La Liberté et le Patriote.** Les gagnants furent Mlle Magella Lavallée et M. Jos. Charbonneau. Ont mérité le prix de consolation: Mlle Alice Bilodeau et M. Julius Rondeau.

* * *

Nos soirées mixtes attirent un public grandissant à la salle des Chevaliers tous les jeudi soirs. L'entrain y règne. Les concours sont en marche et suscitent de l'intérêt.

* * *

M. Roland Duperreault, arrivé de l'Est, demeurera quelque temps à Willow-Bunch.

* * *

MM. Alphonse Dauphinais et Cléophas Champigny, tous deux employés à l'hôpital de Weyburn, sont en vacances parmi nous pour quelques jours.

* * *

M. Joseph Boisvert est revenu dans sa famille, après avoir suivi un cours à Winnipeg.

Frenchville

Le 15 février fut célébré le service anniversaire de M. Jean Entem, père. Il y eut une assistance nombreuse malgré le mauvais état des chemins.

* * *

Mlles Marguerite et M.-Louise Fourny nous ont quittés pour prendre emploi à Gravelbourg.

* * *

Mme Rodolphe Côté a reçu la nouvelle de la mort de sa mère, Mme Thomas Tourville, survenue il y a quelques jours à Spokane, Washington.

* * *

MM. André Goddu et Hector Ruest sont partis à Régina pour prendre des traitements médicaux.

* * *

Nous avons reçu la nouvelle que Fernand Goddu, de la Marine royale, stationné à Régina, avait subi une opération chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

* * *

Félicitations à M. et Mme Réo Fleury, à l'occasion de la naissance d'un enfant à l'hôpital de Ponteix.

* * *

Nous étions heureux de revoir M. L. Ruest qui avait été retenu chez lui pour quelque temps.

* * *

Nos écoles Epinard et Beauchamp ont ouvert leurs portes le 15 février, avec nos mêmes institutrices.

Zenon Park

Nos religieuses du Couvent du Sacré-Coeur eurent le bonheur de recevoir la visite de leur Révérende Mère Provinciale, de Trochu. Elle était accompagnée de Soeur Marie-Victoire, du Juniorat Saint-Jean, d'Edmonton.

* * *

Le comité local du bureau de rationnement tient à remercier ceux qui se sont dévoués généreusement pour distribuer les carnets de rationnement. Ce fut un succès.

* * *

Le 4 mars, les trois comités de la Caisse populaire eurent une assemblée pour discuter les diverses fonctions de l'organisation. Ces jours-ci, M. le curé Arès et M. l'abbé Desrosiers font une campagne pour encourager des nouveaux membres à faire partie de cette organisation.

Saint-Victor

M. et Mme J.-D. Lalonde et Mme Eugène Lalonde se sont rendus à Régina pour affaires.

* * *

M. S. Ducharme est de retour ici, après avoir passé quelques semaines à Régina.

* * *

M. René Lalonde, du collège Campion, est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

* * *

Le sergent Wilbert Farwell a passé la fin de semaine parmi nous.

* * *

Mlle Margaret Smith est une nouvelle employée au bureau d'assurance.

* * *

Mme Alfred Fontaine est actuellement à l'hôpital de Moose Jaw. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Ponteix

Décès

Le samedi 28 février, à l'hôpital Gabriel, s'éteignait une bonne mère de famille dans la personne de Mme Eugène Houde. Munie des derniers sacrements, elle fit bien généreusement le sacrifice de sa vie. Les funérailles eurent lieu lundi dernier le 1er mars. Tous les parents de la défunte et un grand nombre de paroissiens de Ponteix et des environs, ont tenu à témoigner à la famille éprouvée leurs sympathies, en assistant aux funérailles. Mme Houde était une chrétienne d'une foi bien vive. Elle était tenue en grande estime par tous ceux qui l'ont connue.

Sa mort fut accidentelle. Le feu, qui s'était déclaré à la maison, se communiqua à ses vêtements. Dix-sept jours après l'accident, elle mourut en endurant de très vives douleurs.

Sa fille, Annette, fut également victime du même accident, mais elle manifeste plus de résistance, et les médecins ont grand espoir de la ramener à la santé.

Mariages

Le 2 février, M. Albai Larochelle unit sa destinée à celle de Mlle Thérèse Lavigne, de Victoria, C.B. M. et Mme Larochelle ont établi leur domicile à Ponteix, M. Larochelle étant employé au garage de son frère, Fernand.

Le 23 dernier, à Ponteix, eut lieu le mariage de M. Roland Liboiron avec Mlle Léna St-Cyr. M. et Mme Liboiron résideront à Bienfait, Sask.

Le mariage de M. Antonin Cyr, de Val Marie, avec Mlle Berthe Perrault, eut lieu le mardi 2 mars. M. et Mme Cyr résideront à Val Marie.

A ces trois jeunes couples, nos félicitations et nos meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Son Excellence Mgr M.-Joseph Lemieux, O.P., administrateur apostolique du diocèse de Gravelbourg, a rendu visite à M. le curé, dernièrement.

La réserve militaire

Depuis deux semaines, un bon nombre de nos jeunes... et vieux, font des exercices militaires sous le commandement d'officiers de Swift Current. Espérons que si les Boches ou les Japonais viennent bombarder notre région, nos jeunes sauront les repousser...

Saint-Hubert

Notre collecte pour l'aide au fonds de la Russie a donné le beau total de $36.00. Nos félicitations aux dévoués et habiles collecteurs.

Nos soldats

M. Henri Flick, appelé à l'armée, est rendu à Régina depuis plusieurs semaines, et il y est maintenu malgré la présence aussi à l'armée, depuis plus d'un an, de son frère, Laurent, et malgré l'immense besoin de main-d'oeuvre sur la ferme dont son père, plus ou moins impotent, reste le seul soutien. Nous espérons bien qu'avant longtemps cette anomalie, pour ne pas dire cette injustice, prendra fin.

Caisse Populaire

Tout en continuant de faire fonctionner régulièrement les deux équipes de notre Cercle d'étude, nous venons enfin d'accomplir le premier pas dans l'organisation effective de notre Caisse Populaire. Notre champ d'action est désormais délimité. Après mûre réflexion, et de sérieux débats, nous en sommes venus à prendre comme base d'opération, les actionnaires de notre *Association Coopérative de St-Hubert*, existant déjà depuis près de deux ans, et qui devient de plus en plus prospère. Naturellement tous les membres de leurs familles, femmes et enfants, pourront aussi être actionnaires de la Caisse Populaire. Notre magasin Coopératif et notre Caisse Populaire, ne peuvent, de ce fait, que se prêter un concours des plus efficaces, parce que des plus naturels. C'est la formule qui semble le mieux s'adapter aux circonstances spéciales du secteur que nous habitons. En tout cas, en plus de l'acceptation officielle du Chef d'Enregistrement des Caisses Populaires, à Régina, ce plan a rencontré jusqu'ici l'approbation de tous les intéressés qui en ont eu connaissance. C'est à M. Jos. Dartige que revient l'honneur de cette trouvaille géniale; mais chacun est maintenant étonné de n'y avoir pas pensé plus tôt. Cette formule offre si bien la solution d'une quantité de problèmes qui, pour nous, pouvaient être fort embarrassants dans l'avenir. Aussi est-elle reçue généralement avec un véritable enthousiasme. La preuve en est dans le fait que, très rapidement 30 signatures viennent d'être recueillies de personnes qui promettent de souscrire des actions, et par suite de devenir membres de la Caisse Populaire en formation. Mais ce n'est là qu'une préparation préliminaire, et une très faible proportion de ceux qui, avant longtemps, en feront réellement partie.

Delmas

Le sergent Bernard Richard, ainsi que Mlle Grace Shale, de Winnipeg, étaient de passage à Delmas, dernièrement.

* * *

Laurent Richard, de l'armée canadienne, était de passage chez ses parents.

* * *

Mme E. Héon est partie en visite chez sa cousine, Mme Sack, de Saskatoon.

* * *

Le dimanche 28 février eut lieu la soirée de l'A.C.F.C. Une caisse de pommes fut donnée comme prix d'entrée. M. René Blais la gagna. Il y eut un prix à chaque table pour les cartes. La somme de $20.60 fut réalisée. Tous ont passé une agréable soirée.

Saint-Louis

Activités à l'école

Le vendredi 26 février, nous avons organisé un petit bazar dans la salle du couvent. L'entrain le plus cordial régnait dans notre petite société. Nos maitresses avaient voulu nous laisser l'initiative de toute l'organisation, et vraiment nous ne nous en sommes pas trop mal tirés. Nous avons vendu des billets sur un beau bouquet de roses, que Mlle Simone Boscher a gagné. La roue de fortune, le bingo et la pêche étaient tenus par les grands garçons de la haute classe. Nous pouvions aller à la pêche avec deux sous, la carte de bingo était d'un sou et la roue de fortune de deux sous. Les jeunes filles servirent un délicieux goûter. Tous nous nous sommes bien amusés. Nous sommes surtout bien heureux d'avoir réalisé la somme de $30.19, dans notre après-midi, argent que nous partagerons entre l'oeuvre du rachat des païens et l'oeuvre du Noviciat des religieuses de la Providence, dont nous sommes les élèves.

* * *

Nous sommes assez avancés dans nos études et nous sommes bien encouragés, tant pour l'anglais que pour le français. Ces jours-ci nous sommes à préparer la liste des fautes que nous faisons en français et que nous enverrons à l'A.C.F.C. Vous le diraije? Cette liste est bien longue, malheureusement. . .

* * *

Lors de sa dernière visite, le R.P. A. Joyal, O.M.I., avait suggéré que nous ayons un cahier spécial où nous inscririons les droits que nous avons comme Canadiens Français de par la loi canadienne de 1867. Nous avons donc chacune notre livret énonçant nos droits, expliquant tout ce que nos ancêtres ont fait pour nous les conserver, etc. C'est un travail qui demande des recherches, mais il en vaut la peine, car il nous instruit, nous rend patriotiques et nous sera utile toute notre vie.

Marie-Thérèse BRANGER.

Les accidents au Canada

OTTAWA — Selon un rapport déposé la semaine dernière aux Communes il y eut au Canada en 1942 un total de 1,985 accidents de chemin de fer, un total de 450 tués et de 2,665 blessés contre 36 accidents en 1941, 31 tués et 119 blessés.

Les tués en 1942 incluent 44 voyageurs, 123 employés et 283 personnes qui périrent sur la voie ferrée et autres. Parmi les blessés on compte 779 voyageurs, 1,225 cheminots et 661 personnes qui passèrent sur les voies ferrées. Aux passages à niveau il y eut 97 accidents de jour et 144 de nuit. Dans 102 cas, les véhicules vinrent se heurter aux trains entraînant de ce fait la mort de 22 personnes et des blessures à 159 autres.

MORT DU LORD-EVEQUE BLACKIE

ROCHESTER, Angleterre — Le lord-évêque Ernest Morell Blackie, doyen de Rochester depuis 1937 et qui, durant la guerre de 1914, fut chapelain honoraire du roi George V, est décédé subitement, à Rochester, la semaine dernière, à l'âge de 75 ans.

Ferland

Va-et-vient

Mme Voyer et sa fille, Léontine, de Foxdale, Sask., sont retournées chez elle après avoir passé quelques mois chez Mme Jos. Morin.

* * *

Mlle Lilianne Couture est revenue d'une promenade de six semaines chez sa soeur, Mme Elphège Morin, de St-Claude, Man.

* * *

Mlle Lucienne Larose est revenue de Ponteix après avoir passé deux mois chez sa soeur, Mme E. Desautels.

* * *

Mlle Agnès Braconnier, de Gravelbourg, est en visite chez M. Nap. Couture.

* * *

Le lance-caporal Lucien Beaudoin, stationné à Maple Creek, nous a quittés pour assumer un emploi au bureau de poste à Ottawa.

* * *

M. Valmore Couture, étudiant dans l'aviation en Ontario, est en congé chez ses parents, ces jours-ci.

* * *

M. Ferdinand Dion, de St-Claude, Man., est en visite chez sa soeur, Mme Sylvio Clermont, et chez ses nombreux parents et amis.

* * *

MM. Antonio Fournier et Paddy Corcoran sont allés à la réunion annuelle des municipalités à Régina.

* * *

M. et Mme Aristide Fournier se sont rendus à Régina, pour affaires.

Dollard

Mme M. Monson et son fils sont partis pour Moose Jaw. Ils passeront quelques jours avec M. M. Monson.

* * *

Quinze dames de l'autel se réunirent chez Mme Nolin pour coudre un très joli couvre-pied. Le restant de la soirée se passa en jeux divers et chacune s'en fut contente d'une si agréable soirée.

* * *

M. Aurèle Arcand est parti pour Régina, où il a assisté à la convention des municipalités.

* * *

M. et Mme Adélard Roy viennent de recevoir un télégramme leur annonçant que leur fils, Alfred, qui est stationné à une école militaire à St-Thomas, Ont., souffre d'une pneumonie. Son frère, M. René Roy, est parti par Gull Lake immédiatement.

Espérons qu'il enverra de meilleures nouvelles sous peu.

Mariage

Mlle Cora Yokom, fille de M. et Mme Melvin Yokom, a épousé le 16, M. Orphelis Lamothe. M. l'abbé Dufresne bénit le mariage. Après la cérémonie, un dîner fut servi à quinze invités chez M. et Mme Fred Martin. Les nouveaux époux résideront à South Fork.

* * *

Les oreillons et la grippe sévissent un peu partout aux environs. Certaines écoles ont dû fermer leurs portes pendant quelque temps en raison de cette épidémie.

* * *

De passage à Dollard, M. Joseph Roy, de Montréal.

En Ontario

Rainy River

Au cours du mois de février, la Révérende Mère Provinciale des Soeurs de St-Joseph, de Crookston, a fait sa visite au couvent de Rainy River, tandis que Sr Agnès, surintendante des études, a visité l'école. Toutes deux se sont déclarées satisfaites de leur visite, et nous leur disons avec joie qu'elles sont toujours les bienvenues à Rainy River.

* * *

Le Cercle de Mme Green et de Mme Desmarais qui avait en main les activités de janvier-février, a très bien réussi dans son objectif qui a été réalisé par une partie de cartes, donnée avec succès le 16 février dernier. Mardi dernier, Mme J. Morrison a donné chez elle une partie de cartes dont les revenus ont été remis au curé. Merci à toutes ces dames pour leur dévouement.

* * *

Les dames de la paroisse, sous la présidence de Mme Lambert, préparent un grand souper pour la fête de S. Patrice, le 17 prochain. Cette date du 17 mars a toujours été célébrée dans la paroisse par quelque activité, et cette année ne fera pas défaut à la tradition.

* * *

Le dimanche 28 février était consacré à la "presse catholique". Dans son instruction à la grand'messe, M. le curé parla de l'oeuvre importante de la presse catholique, et invita toutes les familles à s'abonner à un journal catholique.

Un programme avait été annoncé pour le soir, mais la mauvaise température nous a obligés de remettre cette soirée à plus tard.

LA LANGUE ALLEMANDE AUX ETATS-UNIS

WASHINGTON — Une analyse des rapports de la censure de 1940 aux Etats-Unis démontre que la langue maternelle étrangère la plus en usage dans les familles américaines, est l'allemand avec l'italien en second et le polonais en troisième.

VÊTEMENTS DE QUALITE POUR HOMMES



Complets, Paletots, Chapeaux, Habits de travail, Sous-vêtements, Chaussures pour hommes

TOUS LES VETEMENTS DONT L'HOMME A BESOIN A DES PRIX RAISONNABLES ET POPULAIRES.

Ralph Miller Men's Wear Ltd.
915, Ave Centrale — Prince-Albert, Sask.

Le rendez-vous des fervents de la mode.

Journée de l'A.C.F.C.

HOEY

Percepteurs—MM. Albert Dupuis, Louis Boileau, Jean Détillieux, Elie Godbout.

$2.00—Mlle Marie Gaudet, Club Café.

$1.00—MM. A. Benoit, H. Begrand, Art. Détillieux, D. Moulin, J. St-Arnaud, D. Trottier, E. Godbout, W.-A. Boucher, Mme Moreau, MM. L.-A. Boileau, Art. Dupuis, E. Dupuis, E. Fauchoux, J. Détillieux, F. Dupuis, Dr C. Perreault, J. Toullelan, Albert Dupuis, A. Belhumeur, A. Baribeau.

$0.75—Mme J. Kowalczyk.

$0.50 — Mlle Marie Boucher, MM. E.-I. Lefrançois, A. Lépine, O. Baribeau, Mme J. Angel, MM. H. Lefebvre, R. Phaneuf, N. Bernier, H. Goddue.

$0.25—MM. Raphaël Neefs, J. Tournier.

TOTAL—$29.75.

LAFLECHE

Conférencier-délégué — R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., de Gravelbourg.

Percepteurs—MM. Eugène Bachelu, E.-H. Bilodeau.

$5.00—M. l'abbé A. Gravel, curé.

$2.00 — Couvent de Laflèche, MM. Joseph Palmier, E. Bilodeau.

$1.00 — MM. Ed. Clermont, A. Clermont, Eugène Bachelu, Mme H. Dumélie, MM. G. Verhelst, W. Morissette, Wm Désilet, A. Brunelle, Edgar Piché, Mme A. Piché, Mlle Anna Gauthier, MM. W.-F. Bérubé, G. Phaneuf, A. Hervieux, H. Jalbert, A. Rosy, Clément Périgny, Arthur Cloutier, Emile Bertrand, F. Poliquin, A. Belcourt, Mme F. Remy, Dr Belcourt.

$0.75—M. A. Thibodeau.

$0.50 — MM. Henri Piché, R. Liefooghe, Jean Monvoisin, Joseph Brière, Mme Thcs Bourke, MM. E. Cantin, Olivier Clermont, H. Brière, Mme J.-L. Morin, O. Lizée, F. Desmarais.

$0.25 — MM. O. Rivière, L. Beaudoin, E. Gagnon, Albert Jacques, R. Belisle, Joseph Martineau.

TOTAL—$41.75.

CES LETTRES SE RENDRONT

LONDRES—Les lettres qui se trouvaient à bord du clipper qui a sombré dans le Tage se rendront à destination. Sur les 70,000 on en a déjà fait tenir 5,000, presque toutes destinées à des soldats américains.

Cartes Professionnelles

PHARMACIE DUNCAN
AVENUE CENTRALE
PRINCE-ALBERT, Sask.
PRESCRIPTIONS
ARTICLES DE PHARMACIE
BONBONS, PAPETERIE ETC.
Téléphone 2155
NOUS LIVRONS

DR E. A. SHAW
SPECIALISTE DES YEUX, OREILLES, NEZ ET GORGE
Chambre 10, Edifice Mitchell
Au-dessus de la pharmacie Duncan
Téléphone 2170 — Résidence 3556
PRINCE-ALBERT, Sask.

DOCTEUR LEBLOND
MEDECIN, CHIRURGIEN
(Electro-Thérapie des amygdales)
Bureau et résidence: Edifice Mitchell
Téléphone 3529
PRINCE-ALBERT, Sask.

H. J. COUTU, C.R.
AVOCAT, NOTAIRE
SUITE 8, EDIFICE IMPERIAL BANK
PRINCE-ALBERT, Sask.

FRANK D. CULP
OPTOMETRISTE
(Spécialiste de la vue)
1105, AVE. CENTRALE
Téléphone 2039
PRINCE-ALBERT, Sask.

Une autre route entre les E.-U. et l'Alaska

WASHINGTON.—Le secrétaire de l'intérieur Harold Ickes a écrit au président du comité de voirie de la Chambre des représentants W. L. Robinson pour lui recommander l'adoption d'un bill autorisant une dépense de $25,000,000 pour construire en territoire canadien une route directe entre la côte ouest (américaine) et l'Alaska.

Ce chemin commençant à Prince George, C.B., se raccorderait à la route Canada-Alaska à White Horse, Yukon.

Warren Magnuson, président de la commission de la route internationale de l'Alaska, a approuvé un amendement suggéré par Ickes sur un accord de coopération avec le gouvernement canadien.

MODERN BREAD
Company, Limited
PAIN "SOM-MOR"
Chez tous les épiciers.
Envoyez votre commande.
DEVENEZ NOTRE AGENT.
Prince-Albert — Sask.
Téléphone 2838

Ruiné par la grêle, il triomphe de l'adversité

"LA GRÊLE a détruit mes récoltes, mais j'ai une idée", dit Jean Laliberté en s'asseyant en face de son gérant de banque, au village. Seul le clignement des paupières animait sa figure grave. "Une idée . . . c'est à peu près tout ce qui me reste", ajouta-t-il.

Le banquier connaissait Jean pour un cultivateur honnête, acharné au travail, doué d'un solide bon sens et d'un courage à toute épreuve. "Voyons votre idée", lui dit-il.

"Ca va prendre de l'argent, beaucoup d'argent, et je n'en ai pas, . . . je n'en ai pas aujourd'hui, commença Jean, mais écoutez-moi bien." Le banquier était tout oreilles.

"Je connais le bétail, conclut Jean, après avoir exposé ses projets, et ça va marcher . . . si vous voulez me financer."

Le banquier consentit à Jean une avance importante qui lui permit de se procurer des animaux et de les engraisser dans son champ fauché par la grêle. Il acheta aussi les récoltes abattues de plusieurs fermes adjacentes où il fit paître une partie de ses bestiaux. C'est ainsi que Jean triompha de l'adversité.

La banque, en faisant confiance à la probité et au jugement de Jean Laliberté, changea une perte en gain. Ce cultivateur ne fut d'ailleurs pas le seul à en profiter, puisque ses voisins purent vendre argent comptant des récoltes qui, autrement, eussent été sans valeur.

Cette histoire est rigoureusement vraie, sauf le nom du personnage principal. C'est un exemple typique des mille et un moyens par lesquels les banques à charte du Canada aident les personnes dignes de confiance, quelle que soit leur position sociale, à tirer parti de leur esprit d'entreprise et de leur travail.

En faisant vos opérations de banque dans la matinée, vous aiderez à l'oeuvre de guerre, vous faciliterez votre propre tâche et vous allégerez celle des employés, hommes et femmes, de votre succursale. Plus du tiers du notre personnel expérimenté est sous les drapeaux.

Les BANQUES À CHARTE du CANADA

Nous parlons français
Prescriptions remplies avec soin.
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie.
PHARMACIE
McARTER
Entre Woolworth et le Théâtre Strand.
TELEPHONE 2114
PRINCE-ALBERT, SASK.

Pas de bonheur à la maison quand la mère est malade

La maman fatiguée, épuisée ne peut rendre son foyer heureux si elle est malade et soucieuse de ses multiples occupations.

Elle devient abattue, nerveuse et irritable, déprimée et découragée. Elle ne peut se reposer la nuit, et elle se lève le matin aussi fatiguée que lorsqu'elle s'est couchée.

Les femmes qui souffrent ainsi, trouveront dans les pilules "Health and Nerve", un remède qui leur aidera à récupérer la santé, à refaire leur système épuisé, et les elles seront de nouveau heureuses.

Prix, 50 sous la boîte; 65 pilules, chez tous les pharmaciens.

Assurez-vous que la marque de fabrique, un coeur rouge, est sur le paquet.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

NOUS DELIVRONS
Prescriptions remplies avec soin.
Vous trouverez ici tout ce qui s'achète dans une pharmacie.
PHARMACIE
BAMFORD
En face du magasin Woolworth
TELEPHONE 2011

Le Magasin de Linge pour Dames
le plus complet en Saskatchewan.
Grand assortiment et prix très modérés.
MORGAN'S
Avenue Centrale — Prince-Albert



Dans la province de Québec l'empaquetage des colis de vivres de la Croix-Rouge canadienne destinés à nos prisonniers de guerre se fait à Ville La Salle. Chaque semaine, l'on expédie outre-mer, de cet atelier local, plus de 20,000 colis de 10 livres.

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Laurier

Le 21 février il y eut partie de cartes à la salle paroissiale, sous les auspices de "France Combattante", en faveur des réfugiés français. Elle fut suivie d'un petit concert récréatif, donné par les élèves de l'école Pennarum. Un joli coussin fut tiré en loterie et gagné par Mlle Alexina Boisvert. Le tout fut un beau succès.

* * *

Dernièrement, la famille de M. Ernest Alexandre reçut la nouvelle que ce dernier avait perdu la vie en mai 1940, lors de la bataille de France. M. Alexandre était retourné en France il y a quelques années. Il répondit à l'appel de sa patrie aux heures tragiques de 1940, et fit généreusement le sacrifice de sa vie. Il fut tué alors qu'il combattait dans le département de l'Aisne. Sa mère, Mme A. Neault, n'apprit cette triste nouvelle que le mois dernier.

Mme Neault a aussi un autre fils prisonnier en Allemagne.

* * *

Mlle Imelda Boisvert s'est enrôlée dans la section féminine de la R.C.A.F., à Rockcliffe, Ont.

* * *

M. et Mme Favereau étaient dernièrement en visite chez M. H. Doucette.

* * *

Mlle Florence Doucette a quitté momentanément sa famille pour Kenora, Ont.

Baptêmes

Ont été baptisés à Laurier: Denise-Anne-Marie-Pauline, fille d'Antoine Tardiff et de Cécile Molgat. Parrain, M. Joseph Tardiff; marraine, Mme Berthe Molgat.

Réginald - Alexandre - Joseph, fils d'Alphonse Braconnier et de Rose Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Braconnier, grands-parents de l'enfant.

Fannystelle

Va-et-vient

M. Walter Hollian, de l'armée canadienne, est venu nous faire ses adieux, avant son départ pour un autre poste.

* * *

M. Jean Côté, de l'aviation royale, était de passage chez ses parents pour quinze jours. Il est retourné à Brandon, où il est stationné.

* * *

M. Jean Hamel, également dans l'aviation royale, est venu parmi les siens, dernièrement, pour une quinzaine. Il est maintenant de retour à Vancouver, C.B.

* * *

M. Lucien Côté, de l'aviation royale, a rendu visite à ses parents. Il est stationné à Yorkton.

* * *

Mlle Germaine Laporte, propagandiste de l'Action Catholique, est venue voir les Jécistes et les Croisés de notre section. Elle fit quelques changements, et nous l'en remercions. Nous espérons qu'elle reviendra nous voir bientôt.



POUR TOUX ET RHUMES
Sirop ZIP Préfontaine
à la gomme de sapin, camphre, menthol, miel, etc; donne de si bons résultats que nous vous le recommandons avec confiance.
29c et 59c

BRODEUR ET FRERE
ST-ADOLPHE, MAN.
Nous fabriquons de la nourriture pour poussins (chick starter), de la moulée pour pondeuses (laying mash), des aliments pour porcs (pig starter), de la moulée pour veaux (calf meal).
Formule fournie et analyse des produits garantie par
CANADA PACKERS LIMITED
Demandez notre liste de prix.

La campagne de la Croix-Rouge
pour 1943
L'objectif du Manitoba est de
$600,000.00

Comme les théâtres de la guerre s'étendent, la Croix-Rouge doit fournir encore plus.
S.V.P. FAITES VOTRE PART
MD89

La grippe fait des siennes parmi nos enfants. Près de la moitié des élèves de notre école étaient absents, la semaine dernière. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Saint-Laurent

Décès de Mère Marie Notre-Dame du Roc, Franciscaine Missionnaire de Marie.

Le 25 février dernier eut lieu dans notre église paroissiale, la sépulture de Mère Marie Notre-Dame du Roc, née Amanda Blais, de St-Laurent, décédée dans sa 78e année, à l'hôpital de St-Boniface, après environ deux mois de maladie.

Née à St-Anselme de Dorchester, le 1er juin 1865, de François Blais et de Zéo Blais, elle entra au Noviciat des Révérendes Soeurs Franciscaines Missionnaires de Marie, à la Grande Allée, de Québec, le 21 avril 1899, et y prit l'habit le 20 juillet suivant. Après sa première année de noviciat, elle reçut son obédience pour la maison de St-Laurent, Man., où elle prononça ses premiers voeux de religion le 31 décembre 1901.

Dès son arrivée à St-Laurent, elle se consacra à l'enseignement, soit au Couvent, soit à l'Ecole Simonet, jusqu'en 1920, époque où elle fut appelée par ses Supérieures aux Etats-Unis, pour y remplir durant deux ans la charge de Commissaire, à Fruit Hill. Puis elle passa quelques mois à Ste-Anne de Beaupré, Québec, pour revenir à St-Laurent le 31 novembre 1923 et y reprendre ses classes au Couvent jusqu'en 1929. La maladie l'obligea alors à prendre du repos pour quelques années, et elle revint terminer sa carrière dans l'enseignement au Couvent, de 1939 aux vacances de Noël 1942.

Durant les vacances de Noël, elle tomba malade de la maladie qui devait l'emporter, au bout de quelques semaines.

Toute sa vie, surtout si l'on tient compte qu'elle fut institutrice pendant environ dix ans avant son entrée en religion, fut consacrée à la belle oeuvre de l'enseignement, où elle mettait d'ailleurs tout son coeur et toute son énergie.

En elle, la paroisse de St-Laurent perd une des religieuses les mieux connues; deux générations presqu'entières furent ses élèves; en effet, durant la dernière période d'enseignement, elle avait en classe les enfants de ses premiers élèves...

Elle laisse un frère, M. Louis Blais, et un neveu, M. l'abbé Lactance Blais, vicaire à St-Jean-Baptiste de Québec.

Nous prions la double famille de la vénérée défunte d'accepter nos plus vives sympathies.

Sainte-Anne-des-Chênes

Baptêmes

Joseph-Arthur-Gilbert-Pierre, né le 18 février, fils de M. et Mme Edmond Tougas (Louise Marion). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Marion, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Rolande-Lucienne-Marie, née le 21 février, enfant de M. et Mme Jos. Faucher (Clara Beaudry). Parrain, M. Lucien Blanchette; marraine, Mlle Denise Faucher.

* * *

Le R.P. A.-M. Parent, C.s.s.R., est parti prêcher des retraites dans l'Est. Nous lui souhaitons beaucoup de succès, et nous l'assurons d'un souvenir dans nos prières.

Poisson frais de choix, du lac Winnipegosis. Carpes rondes, pour conserves en bocaux, 3 sous la livre. Hareng de l'eau fraiche, pour être salé en barriques et pour être fumé, 7 sous la livre.
W. B. DEMPSEY,
Winnipegosis, Man.

Une belle famille



M. et Mme Arthur Pelletier, de St-Boniface, ont la joie d'être les bisaïeuls d'une de nos belles familles canadiennes-françaises. Ils sont photographiés ici entourés de 3 membres de leur famille. La première rangée représente Mme A. Pelletier et sa petite-fille, Mme Alfred Desmarais, de Dufresne, Man., qui tient dans ses bras son fils de 3 mois. Debout à l'arrière, sont Mme Robert Dornez et M. Pelletier, âgé de 72 ans.

Saint-Adolphe

M. et Mme Stanislas Muloin sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un garçon à l'hôpital de St-Boniface le 26 janvier, et baptisé le 31 sous les noms de Joseph-Gérard-Marcel. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Muloin, oncle et tante de l'enfant.

N.-D. de Lourdes

Décès

Pendant la nuit du 27 au 28 février, M. Nicholas Brick, pionnier estimé et respecté dans notre paroisse, nous quittait pour un monde meilleur, après une maladie de quelques semaines.

M. Brick naquit à Formosa, Ont., en 1867. Il n'avait que 14 ans lorsque ses parents vinrent s'installer à St-Léon. Plus tard, en 1909, il vint demeurer à Notre-Dame de Lourdes. Il fut toujours un travailleur ardent et adroit, et surtout un grand chrétien. Lui survivent: son épouse, née Françoise Weicker; trois fils: Ralph, Johnny et Joseph, tous trois de N.-D. de Lourdes; quatre filles: Ida (Mme W. Hallhead), de Pipestone, Man.; Julie (Mme L. Fouasse), de N.-D. de Lourdes; Clara (Mme Meinrad Charrière), de Fort Garry, et Marguerite (Mme Paul Lesage), de N.-D. de Lourdes. M. Brick laisse en plus 29 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le 1er mars au milieu d'une nombreuse assistance. Les porteurs étaient: MM. Roger Brick, Joseph Messner, Ambroise Messner, Rémi Weicker, Martial Fouasse et Robert Fouasse.

A la famille éprouvée, nous offrons nos sincères sympathies.

Mariage

Le 27 février, M. Hilaire Chabauty unit sa destinée à celle de Mlle Agnès Saint-Jean, de Winnipeg. Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux. M. et Mme Léon Chabauty se rendirent à la cérémonie de mariage qui fut célébrée en l'église de Ste-Geneviève.

* * *

Le 19 février eut lieu, à Cardinal; une partie de cartes organisée par les familles Lucien et Joseph Vigier. La soirée fut donnée au profit de la chapelle Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus. Le temps était superbe, aussi la salle fut-elle comble. Nos félicitations aux organisateurs.

* * *

Une erreur s'est glissée dans la signature de la chronique la semaine dernière. Au lieu de Donat Lesage, Grade IX, il fallait lire Eugène Lesage, Grade IX.

* * *

Nos félicitations aux copains suivants qui furent élus membres du comité de nos Etudes Sociales, à l'école: Gabriel Delaquis, président; Raymond Comte, secrétaire; Paul-Aimé Touchette, qui s'occupera de la partie récréative des réunions.

Naissance

Le 10 février, Georgette-Marie-Madeleine, fille de Paul Vuignier et d'Alice Théroux. Félicitations.

Marcel LANCELOT,
Grade XI.
Roméo SIBILLEAU,
Grade XI.

DR. JACOB et ses Associés
Dentistes
BUREAUX
WINNIPEG 215½, avenue du Portage Edifice Montgomery
BRANDON 939, avenue Rosser
Heures: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

Saint-François-Xavier

L'institutrice et les élèves de l'école Todd, de St-François-Xavier, ont organisé récemment une soirée au profit des oeuvres de la Croix-Rouge.

Tous se sont très bien amusés car il y eut de la musique, des jeux, etc. Les recettes nettes de ce concert furent de $77.65.

L'institutrice et les élèves de l'école Todd tiennent à remercier tous ceux qui sont venus les encourager, et particulièrement les gens de ce district qui ont eu l'obligeance de fournir les prix et le goûter.

St-Eustache

Visiteurs

Le dimanche 28 février, Monseigneur le Curé eut l'agréable surprise de recevoir la visite d'un de ses frères de la Province de Québec, M. Emilien Bastien, de St-Elzéar, près de Montréal; c'était sa première visite dans l'Ouest. Un autre frère de Monseigneur, M. l'abbé J. Ludger Bastien, d'Oakwood dans le Dakota-Nord, prévenu de cette visite, vint à St-Eustache rejoindre ses deux frères. Ce fut réellement une vraie réunion de famille.

Retours

M. et Mme Osias Duclos qui nous avaient quittés depuis déjà assez longtemps pour un voyage dans l'Est sont revenus. Tous leurs amis de St-Eustache sont heureux de les saluer à leur retour.

* * *

Notre vicaire, M. l'abbé Gervais, qui était allé dans sa famille à Montréal, revint à St-Eustache le mercredi 3 mars. Son voyage en avion à l'aller et au retour fut des plus intéressant, parait-il. Nous saluons avec bonheur son arrivée.

Baptême

Le 28 février fut baptisée Marie-Marthe-Murna Ross, fille d'Alfred Ross et de Rosalda McKay. Parrain, Pascal Larocque; marraine, Marie-Ange Paul.

Médailles dans les écoles

ECOLE DU VILLAGE

Catéchisme

Cours préparatoire: Rosaline St-Cyr.
Grade I—Anita Lachance.
Grade II—Gustave Beaudin.
Grade III—Pauline Laramée.
Grade IV—Marie-Claire Rivard.
Grade V—Emile Laramée.
Grade VI—Blanche Préfontaine.
Grades VII et VIII—Lucille Marie Gervais.

Français

Cours préparatoire: Eva Normandin.
Grade I—Maurice Beaudin.
Grade II—Jean Melnic.
Grade III—Yvette Gervais.
Grade IV—Pauline Lachance.
Grade V—Elda Hamelin.
Grade VI—Valérie Picard.
Grade VII et VIII—Louise Ménard.

ECOLE BAIE ST-PAUL-OUEST

Catéchisme

Betty Tanguay, Viola Tanguay, Emma Sénécal, Yvonne Lacroix.

Français

Viola Tanguay, Jeanne Lacroix, Lucille Senécal, Betty Tanguay, Emma Senécal.

ECOLE CHABOT

Catéchisme

Grade II—Doris Picard.
Grade III—Lévi Girard.
Grade III—Maurice Chabot.
Grade IV—Germain Girard.
Grade IV—Yvette Rivard.
Grade IV—Dora Arnal.
Grade V—Bruno Chabot.
Grade V—Germaine Girard.
Grade VI—Estelle Picard.
Grade VI—André Carignan.

Français

Grade III—Lévi Girard.
Grade III—Maurice Chabot.
Grade IV—Germain Girard.
Grade V—Dora Arnal.
Grade V—Bruno Chabot.
Grade V—Germaine Girard.
Grade VI—Estelle Picard.
Grade VI—André Carignan.

ECOLE BAIE ST-PAUL-EST

Catéchisme

Yvette Allard, Eveline Saint-Germain.

Français

Ilène Desrochers, Yvette Allard.

Il se fait un gaspillage insensé à Ottawa

OTTAWA — Le colonel John Thompson, directeur fédéral de l'économie, a déclaré, au cours d'une entrevue la semaine dernière, qu'il trouvait de plus en plus difficile de lutter contre le gaspillage insensé et les extravagances qu'il avait pour mission de contrôler.

Il a dit qu'on annulait le travail du bureau fédéral de contrôle de l'économie par "des échappatoires, des subterfuges et des ruses".

On a dépensé des milliers de dollars pour des articles, des meubles et des fournitures de bureaux sans qu'on l'ait jamais consulté.

Dunrea

Le soldat Henri Méaud est en visite chez ses parents, M. et Mme Pierre Méaud.

* * *

Ces jours derniers, le soldat Félix Bourget est venu aussi passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Ferdinand Bourget.

* * *

M. l'abbé Roland Lavoie, de Brandon, est venu passer quelques jours dans sa famille.

* * *

M. Jos. Fifi, de Swan Lake, est de passage à Dunrea, pour affaires.

* * *

Mlle Stella Parent est revenue de Montréal pour quelque temps pour demeurer chez sa mère qui n'est pas encore complètement rétablie.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre que le district scolaire de Buttrum ouvrira ses classes bientôt. Enfin les commissaires ont consenti d'embaucher une institutrice bilingue et catholique.

* * *

La partie de cartes du dimanche 28 février, donnée par le sixième groupe de dames, a rapporté $90.00.

* * *

Les nouveaux officiers de la Ligue du Sacré-Coeur ont été élus dimanche dernier. Ce sont: Edmond Beaupré, président; Philippe Bisson, fils, vice-président, et Henri Boulet, secrétaire-trésorier.

* * *

Un groupe de parents et d'amis se sont réunis à la demeure de M. et Mme Jean Boulet, le 26 février, pour fêter l'anniversaire de naissance de M. Boulet. Tous passèrent une veillée très agréable en jouant aux cartes. Un goûter succulent fut ensuite servi.

* * *

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. Athanase Lavoie, de la marine canadienne, qui est venu en congé chez ses parents, pour quelques jours. Tous ses amis lui souhaitent bonne chance.

* * *

Mlle Claire Boulet nous est revenue enchantée de son voyage à St-Jean-Baptiste, où elle fut l'hôte de M. et Mme Arthur Fillion.

La Broquerie

Il y a quelque temps, la "Canadien Co-Op. Implements Limited" a distribué des certificats de parts à ses membres du district de La Vérendrye. Ces certificats ne sont envoyés qu'aux membres qui ont payé leurs parts en entier. Si toutefois, il s'en trouve qui ont droit à ces certificats, et qui ont été oubliés, ils sont priés d'avertir le bureau de la "Canadien Co-Op. Implements Ltd.", 609, édifice Lombard, Winnipeg, Man., ou de s'adresser à M. Narcisse Fournier, La Broquerie, Man.

N. FOURNIER, Président
du District de La Vérendrye.

Lorette

Grade XII — David Ferguson, Hélène Audette.
Grade XI—Léonard Marcoux, Reinhold Trupp (médaille).
Grade X—Artha Goulet, Laurette Laurin, Juanita Dawson.
Grade IX — Omer Marcoux (médaille), Damase Dufresne, Roy Hartley, Thérèse Lord, Alma Vincent, Jeannette Rougeau, Thérèse Fiola.
Grade VIII — Gérard Dugas (médaille), Rita Jeanson, Ruth Curle.
Grade VI — Reine Therrien (médaille), Klement Baloz, Olive Frossais, Claire Marcoux, Kenneth Curle.
Grade V—Tina Funk.
Grade IV—Roger Arnould, Jacob Funk.
Grade III — Juliette Lagassé, Gilles Harpin, Lucille Marcoux, Claude Marcoux, Rita Trudeau, Georgette Dansereau.
Grade I — Laurent St-Pierre, Edward Wiebe.
Cours préparatoire — Marie Brunelle, Claudette Lagimodière, Rénald Trudeau.

La question des réfugiés sera étudiée

WASHINGTON — Les Etats-Unis ont approuvé le principe d'une conférence préliminaire anglo-américaine à Ottawa pour le secours des exilés religieux, politiques et raciaux de l'Europe. Le département d'Etat apprend que le vicomte Halifax a posé la question dans un mémoire confidentiel présenté le 20 janvier à M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat. La note américaine en réponse au mémoire a été publiée après que le Congrès juif américain, à une assemblée populaire tenue à New-York, la semaine dernière, eut adopté un programme de secours aux exilés juifs, programme de onze articles. Le principal article propose que les Nations unies s'entendent avec l'Allemagne pour que les Juifs émigrent de l'Europe occupée vers les Etats qui leur donneraient asile.

La viande sera rationnée sous peu aux Etats-Unis

WASHINGTON.—L'administrateur des prix Prentiss Brown a dit, la semaine dernière, aux journalistes que le rationnement de la viande aux Etats-Unis est proche et que l'on accordera "moins de deux livres et demie par personne par semaine."

Mais il n'a pas voulu confirmer ou nier la nouvelle très répandue que le rationnement de la viande, du beurre, de la margarine, des graisses et huiles de cuisson commencerait le 1er avril. Il a dit que son Office doit attendre les instructions de l'administrateur des vivres Claude Wickard.

Les journalistes, a-t-il dit, peuvent tirer leurs propres conclusions" quant au fromage, substitut de la viande.

LEO DUROCHER REFUSE PAR L'ARMEE A N.-Y.

NEW-YORK.—Léo (the lip) Durocher, gérant des Brooklyn Dodgers, a été refusé par l'armée américaine parce qu'il a un tympan perforé.

La Journée de l'Association d'Education du Manitoba

St-François-Xavier

Percepteurs—MM. M. Régnier, G. Deslauriers, J. Zastre.
$5.00—Le Couvent.
$1.00 — M. l'abbé M. Halde, Mmes E. McDougall, A. Perras, A. Zastre, MM. B. Régnier, L. Régnier, J. Régnier, D. Perras, F. Lavallée, J. Zastre, E. McCaughan.
$0.75—Mlle R.-A. Perras.
$0.50—Mmes A. Barron, J. A. Davies, L. Lamothe, Morin, MM. J. Richard, J. Mousseau, R. Précourt, Ls Deslauriers, D. Robidoux, G. Deslauriers, L.-J. Zastre, O. Richard.
$0.30—Mme M. Ledoux.
$0.25—Mme A. Daignault, MM. A. Lamothe, D. Lamothe, J. Lamothe, J.-B. Morin, G. Régnier, E. Robidoux, O. Bélisle, M. St-Germain, J. St-Germain, A. Zastre, O. Daignault, H. Perras.
TOTAL—$26.30.

Ste-Anne-des-Chênes

Contribution de la paroisse—$105.83.

Saint-Malo

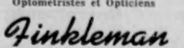
Percepteurs — MM. J.-D. Maynard, R. Hamonic, F. Fréchette, F. Sicotte.
$5.00—M. le curé G. Poitras.
$3.00—Les Filles de la Croix, M. J.-D. Goulet.
$2.00—M. R. Marcotte.
$1.00—Mlle G. Touzin, MM. P. Lambert, J.-D. Maynard, E. Desrosiers, A. Breton, A. Catellier, R. Hamonic, As. Tétrault, A. Morin, J. Goulet, W. Clément, Luc. Gosselin, A. Morin, J. Arpin, J. Labelle, F.-E. Benoit, A. Marcotte.
$0.50 — Mmes R. Paquette, N. Morin, O. Bourgeois, D. Toupin, MM. F. Sicotte, A. Trudel, G. Gosselin, L. Hamonic, W. Nault, Wm Nault, R. Breton, E. Dubois, M. Dubois, J. Trudel, X. Fréchette, W. Péloquin, E. Trudel, L. Goulet, A. Gosselin, A. Bourgeois, Arm. Fréchette, Art. Fréchette, H. Morin, N. Lafournaise, E. Péloquin, E. Bourgeois, A. Maynard, J. Morin, E. Hébert, O. Malo, D. Pelletier, A. Dubois.
$0.25—Mme A. Malo, MM. B. Proteau, L. Catellier, C. du Clouzeau, A. Tétrault, E. Tétrault, R. Péloquin, A. Morin, C. Neault, J. Bourgeois, W. Gauthier, J. Gauthier, A. Malo, D. Morin, J. Dularnoy.
$0.15—M. O. Lambert.
TOTAL—$49.90.

Vassar

Percepteur—M. L. Beaudry.
$2.00—M. A.-J. Beaudry.
$1.50—M. le curé Jolicoeur, M. L. Beaudry.
$1.00—Mme J. Huppé, MM. O. Côté, A. Grouette, S.-J. Boutang, J. Laurence.
$0.75—M. D. Major.
$0.50—Mmes J. C. Gokierd, Z. Beauchamp, A. Cenerini, L. Lavallée, Lalonde, B. Owens, Réa, F. Bouchard, famille Brun, MM. A. Owens, F. Daignault, A. Cayer, F. Boutang, L. Wenden, G. Lafortune, E. Charpentier.
$0.45—M. A. Cayer.
$0.25—Mme J. Mansfield, MM. H. Charpentier, A. Lévesque, E. Beaucage, E. Lafortune, W. Lefebvre.
TOTAL—$20.70.

South Junction

Percepteur—M. A. Van Kooten.
$2.50—Enfants du Couvent.
$1.00—Le Couvent des Srs de St-Joseph, Mlle A. Tourond, MM. J. Boiselle, E. Tardiff, A. Van Kooten, A.-J. Beaudry, G. Gagnon.
$0.50—Mme Prévost, MM. T. Gobeil, J.-B. Tardiff, E. Tardiff.
$0.25—MM. A. Beaudry, F. Moquin, L. Lévesque, A. Brisebois, A. Tardiff, J. Brisebois, C. Dubois, A. Tardiff.
$0.10—M. A. Brisebois.
TOTAL—$13.60.

Vos yeux - - -
Ont besoin d'un examen complet et de lunettes appropriées. Pour obtenir du soulagement pour la fatigue des yeux, les maux de tête et d'autres désordres visuels, CONSULTEZ LES
Optométristes et Opticiens



201 Edifice Kensington
Smith et Portage
275 avenue du Portage
Tél. 22 442
Nous parlons français

Les encycliques sociales

LE MAL SOCIAL

(Suite)

VI.

NOTE—Cet article aurait dû paraitre la semaine dernière.

Nulle part, croyons-nous, il n'a été fait d'analyse plus rapide, plus profonde et plus autorisée du *mal social* que celle que les grands Papes Léon XIII et Pie XI nous ont donnée dans leurs immortelles Encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno". Voici donc le texte de ces analyses que nous faisons suivre immédiatement, afin d'avoir le tableau complet de Léon XIII à Pie XI. Comme nous le verrons, il y a une évolution dans le mal social, et il est bon de se rendre compte de la nature, de la profondeur et de l'orientation de cette évolution. Voici donc:

"Quoi qu'il en soit, Nous sommes persuadé, et tout le monde en convient, qu'il faut, par des mesures promptes et efficaces, venir en aide aux hommes des classes inférieures, attendu qu'ils sont pour la plupart dans une situation d'infortune et de misère imméritée.

"Le dernier siècle a détruit, sans rien leur substituer, les corporations anciennes, qui étaient pour eux une protection; tout principe et tout sentiment religieux ont disparu des lois et des institutions publiques, et ainsi, peu à peu, les travailleurs isolés et sans défense se sont vus avec le temps livrés à la merci de maitres inhumains et à la cupidité d'une concurrence effrénée. Une usure dévorante est venue ajouter encore au mal. Condamnée à plusieurs reprises par le jugement de l'Eglise, elle n'a cessé d'être pratiquée sous une autre forme par des hommes avides de gain et d'une insatiable cupidité. A tout cela, il faut ajouter le monopole du travail et des effets de commerce, devenus le partage d'un petit nombre de riches et d'opulents, qui imposent ainsi un joug presque servile à l'infinie multitude des prolétaires." (Léon XIII, Rerum Novarum.)

"Mais, depuis la publication de l'Encyclique de Léon XIII, avec l'industrialisation progressive du monde, le régime capitaliste a, lui aussi, considérablement étendu son emprise, envahissant et pénétrant les conditions économiques et sociales de ceux-là même qui se trouvent en dehors de son domaine, y introduisant en même temps que ses avantages, ses inconvénients et ses défauts, et lui imprimant pour ainsi dire sa marque propre.

"Ce n'est donc pas seulement pour le bien de ceux qui habitent les régions de capitalisme et d'industrie, mais pour celui du genre humain tout entier, que Nous allons examiner les changements survenus depuis Léon XIII dans le régime capitaliste.

"Ce qui à notre époque frappe tout d'abord le regard, ce n'est pas seulement la concentration des richesses, mais encore l'accumulation d'une énorme puissance; d'un pouvoir économique discrétionnaire aux mains d'un petit nombre d'hommes qui d'ordinaire ne sont pas les propriétaires, mais les simples dépositaires et gérants du capital qu'ils administrent à leur gré.

"Ce pouvoir est surtout considérable chez ceux qui, détenteurs et maitres absolus de l'argent, gouvernent le crédit et le dispensent selon leur bon plaisir. Par là ils distribuent en quelque sorte le sang à l'organisme économique dont ils tiennent la vie entre leurs mains, si bien que sans leur consentement, nul ne peut plus respirer.

"Cette concentration du pouvoir et des ressources, qui est comme le trait distinctif de l'économie contemporaine, est le fruit naturel d'une concurrence dont la liberté ne connait pas de limites; ceux-là seuls restent debout, qui sont les plus forts, ce qui souvent revient à dire, qui luttent avec le plus de violence, qui sont le moins gênés par les scrupules de conscience.

"A son tour, cette accumulation de forces et de ressources amène à lutter pour s'emparer de la Puissance, et ceci de trois façons: on combat d'abord pour la maitrise économique; le conflit se porte enfin sur le terrain international, soit que les divers états mettent leurs forces et leur puissance politique au service des intérêts économiques de leurs ressortissants, soit qu'ils se prévalent de leurs forces et de leur puissance économique pour trancher leurs différends politiques." (Pie XI, Quadragesimo Anno.)

De cette maitresse description de notre époque et du malaise qui la ronge, une conclusion s'impose à tous: le mal a un double aspect: *social* et *économique*. C'est dans l'économie que le mal a commencé; puis il a miné la société, et par elle, le pouvoir politique, pour enfin jeter le désarroi dans l'arène internationale. Ce mal atteint la grande multitude des travailleurs, ou si vous voulez, la classe des prolétaires. Il n'y a pas que ceux-ci, cependant, qui sont frappés. En réalité, il y a malaise universel: une poignée de riches seulement semble y échapper, et exerce sur les autres une maitrise arbitraire et absolue. Il n'y a aucune régle morale; mais voyons plutôt:

Tout d'abord, une injustice générale qui frappe les classes inférieures de la société. Elles sont dans une situation d'infortune et de misère imméritée. Cependant, le mal est guérissable, comme l'atteste Léon XIII. Il faut lui porter remède par des mesures promptes et efficaces.

Guérir l'injustice, c'est rétablir la justice. Ce domaine appartient nettement à l'Etat. Que cette misère soit due à une fonction fautive de l'économie, nul ne peut le nier. C'est la distribution qui manque. En effet, ce ne sont pas les ressources, ni le travail ni la production qui font défaut. La richesse produite au cours des dernières années de paix, et que l'on détruisit systématiquement, ainsi que la formidable production de temps de guerre alors qu'une grande partie de nos ouvriers sont embauchés dans l'armée, le prouvent abondamment. Donc, dès le premier passage de Léon XIII, le mal est classé comme INUTILE, INJUSTE, GUERISSABLE et comme relevant d'une faiblesse ou d'un péché de la distribution, qui peut avoir sa racine dans la production elle-même comme nous le verrons plus tard. L'Etat peut et doit contribuer largement à le faire cesser.

Paul PRINCE.
La Broquerie, Man.

Fondé en 1914
MONUMENTS
GRANIT - MARBRE - PIERRE
N. PIROTTON
41 ans d'expérience
385-391, rue Dubuc Tél. 204 104
NORWOOD, ST-BONIFACE
Correspondance sollicitée



SAINT-BONIFACE

A l'Archevêché

Son Excellence Monseigneur Cabana est revenu de l'Est, la semaine dernière. Son Excellence a assisté aux sacres de Nosseigneurs Lacroix et Pelletier, à St-Hyacinthe et à Québec.

* * *

De passage à l'Archevêché, le chef d'escadrille Panet-Raymond, de Montréal, venu en tournée de conférences dans l'Ouest. Le distingué officier a fait un voyage en Angleterre récemment; à St-Boniface et à Winnipeg il a parlé de ce qu'il a vu outre-mer et particulièrement chez les aviateurs qu'il connait d'une manière spéciale.

A la Cathédrale

CAREME

Mercredi eut lieu l'imposition des cendres à la cathédrale, suivie de la messe chantée à 9 heures. Dans la soirée, il y eut cérémonie à 7 heures et demie, avec sermon par Monseigneur Cabana. Les cérémonies du carême ont lieu trois fois la semaine: lundi, heure d'adoration; mercredi, sermon; vendredi, chemin de la croix. Toutes ces cérémonies ont lieu à 7 heures et demie.

PARTIE DE CARTES

Voici les détails de la partie de la semaine dernière:

1er prix: Mme N. Bouchard.

2ème prix: Mme F. Langevin et J. Van Raes.

3ème prix: Mme Rose Vermeulin.

Cinq mains—Mme Rose Baril; Mme I. Bélanger; Mmes Galipeau, Ledoux et Loiselle; M. le juge J. Bernier et E. Lépine.

Entrée—Mme B. Legros et M. Beauchemin.

"Pool"—M. l'abbé E. Lavoie et Mme W. Boucher.

Les artistes — Mlle Marcelle Montagnon, Mlle C. Le Nabat. Au piano, Mlle Agnès Gevaert.

La seconde série pour les oeuvres paroissiales commence ce soir à 8 h. 30. Les membres du comité organisateur sont les suivants: Mme G.-H. Bérubé, Mlle M.-A. Lamarre, Mlle Léonie Guyot, Mlle Jeanne Marcoux, Mlle Fabiola Desrosiers, Mme J. Allésia, MM. W. Raymond, R. Péloquin, L. Boissonneault et A. Lavallée. On donnera des prix comme ceux qui furent distribués lors de la première série.

A l'Hôtel de Ville

Les premiers rapports de la collecte en faveur de la Croix-Rouge sont très satisfaisants. En constatant la sympathie qu'offre cette oeuvre, plusieurs pensent qu'ils peuvent se dispenser de lui fournir leur offrande. Songeons que la guerre n'est pas encore finie, et que les besoins deviennent plus nombreux; pensons à ceux qui souffrent et que seule l'oeuvre de la Croix-Rouge peut soulager. Ne ralentissons donc pas notre zèle, et donnons généreusement.

Séance au Collège

Les élèves du Collège de Saint-Boniface interpréteront "Bernadette devant Marie", pièce en cinq actes d'Henri Ghéon. La séance aura lieu le mercredi 24 mars.

J. A. Lanthier & Fils
ENTREPRENEURS DE PLOMBERIE ET SYSTEME DE CHAUFFAGE
317, AVE TACHE — NORWOOD
Téléphones: Bureau: 204 004 — Rés.: 203 777

TAXI EAGLE TAXI
Autos de 7 et 5 passagers
Tous les voyageurs assurés
Tél. 24 366

The Cusson Lumber Co., Ltd.
Toutes sortes de matériaux de construction, charbon et bois de chauffage, etc., etc.
Ameublements d'églises et boiserie fine, etc., etc.
Coin Provencher et Des Meurons
St-Boniface — Téléphone 201 283

Hub Service Station
Taché et Provencher
ESSENCE HUILE ACCESSOIRES PNEUS REPARATIONS
Ouvrage garanti et satisfaction assurée
H. ASSELIN, Prop.
Tél. 202 961

La 2e seance de la Société Historique dimanche

Dimanche prochain, le 14 mars, il y aura conférence donnée par M. J.-H. Daignault, à l'Institut Collégial Saint-Joseph, à 8 h. 15. M. Daignault parlera de ses souvenirs. Comme on le sait probablement, M. Daignault est arrivé au pays, avec ses parents, en 1879. Il a vu le vieux Collège avant l'arrivée des Pères Jésuites; il a étudié la médecine dans les débuts de l'Université; il a parcouru le Manitoba d'alors dans tous les sens et a recueilli une mine d'anecdotes aussi intéressantes les unes que les autres. M. Daignault raconte ce qu'il a vu d'une façon intéressante, et on est assuré d'assister à une soirée extrêmement captivante. Le public est cordialement invité.

En cour de police

Un constable, un soir, voit un individu remonter la rue Taché trainant laborieusement un objet encombrant. C'était un "stop sign": pesanteur, la base en béton comprise, environ 40 livres. "J'ai trouvé cela en face de l'hôpital." Le constable examine l'individu, échange quelques mots avec lui et comprend la situation. "Très bien, dit-il, mais soyez assez obligeant de porter cela à la station de police." L'homme tourna le coin de la rue Provencher, traina sa trouvaille jusqu'à l'Hôtel Baudry où il passa la nuit.

* * *

Comme quoi il est utile de savoir au moins un peu de français. Un autre individu, tard dans la soirée, lit: Hôtel de ville, au frontispice de notre mairie. Il escalade le grand escalier et entre. Il y avait une réunion de quelques personnes au second étage. Notre homme y monte et demande une chambre et un lit. On ne lui répond pas. Il insiste. Un constable vient et l'expulse. L'homme revient à la charge. Un constable le descend aux cellules. Là, suivant la loi, on vide ses poches avant de l'écrouer pour la nuit. "Some hotel! dit-il. This is the first time I have been frisked before going to bed."

* * *

Tout le monde ne lit pas **La Liberté et le Patriote**, c'est évident. Deux automobilistes ont conduit leur auto sans leur licence de 1943. Ils ont reçu leur sommation. Pourvu seulement qu'ils n'aillent pas faire de luxe maintenant!

PEAULISSE.

Dates des prochaines retraites

Du 12 au 26 mars—Finissantes de l'Institut St-Joseph. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 16 au 18 mars—2 jours libres.

Du 18 au 22 mars—Elèves du Couvent de Ste-Agathe. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 22 au 26 mars — Femmes mariées. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 26 au 29 mars—Elèves et jeunes filles de St-Jean-Baptiste. Prédicateur: P. Bélanger, O.P.

Du 29 mars au 2 avril—Hommes et jeunes gens. (On attend un bon groupe de Thibaultville.)

Du 2 au 6 avril—Elèves des Soeurs Oblates. Prédicateur: L. Blais, prêtre.

Du 9 au 12 avril—Jeunes gens qui travaillent en ville.

Du 12 au 16 avril — Femmes mariées.

NOTES: 1. Ces retraites commencent à 7 h. 30 du soir, le premier jour, et finissent le matin du dernier, vers 8 heures.

2. Une offrande de $3.00 pour les femmes ou filles, et de $3.50 pour les hommes et jeunes gens est reçue avec reconnaissance.

3. Aux dates fixées pour certaines paroisses, des personnes d'ailleurs sont bienvenues; mais les places seront d'abord disponibles pour les gens des paroisses indiquées.

4. Ces retraites de 2 jours pour travailleurs commencent le vendredi soir, finissent le lundi matin. On accommode les travailleurs pour l'heure du déjeuner et la matinée du samedi.

680, rue Collège, St-Boniface. Téléphone 201 422.

Où va votre argent?

Dépensez-vous tout ce que vous gagnez? Il est toujours possible de faire quelques économies. Economisez-vous autant que vous le pouvez? Il est presque toujours possible d'économiser davantage. Ce qui compte, c'est l'épargne régulière. Mettez de côté chaque semaine, chaque quinzaine ou chaque mois, une partie de votre salaire ou de vos revenus. Ouvrez aujourd'hui un compte d'épargne à la

Banque Canadienne Nationale

ACTIF, ENVIRON $180,000,000

Succursale à St-Boniface
J.-H.-N. Léveillé, gérant

Belle fête intime en l'honneur de M. J.-H. Daignault

Le samedi soir 6 mars, dans la salle du Cercle Ouvrier, on a fêté M. J.-H. Daignault, ancien secrétaire de l'Association d'Education. Plus de cent personnes s'étaient rendues à l'invitation de l'Association d'Education sous les auspices de laquelle eut lieu cette réunion intime. Plusieurs membres des villages environnants étaient présents et on a signalé des représentants de Notre-Dame de Lourdes, de St-Pierre, de La Salle, de St-Norbert, etc.

M. J.-A. Marion, président général de l'Association, a d'abord exprimé ses voeux et ceux de l'Association envers le fidèle serviteur de tant de nobles causes. Puis M. Armand Pambrun, qui agissait comme maître de cérémonies et auquel on devait l'organisation de la fête, a présenté les autres orateurs qui ont prononcé quelques paroles bien senties à l'endroit de M. Daignault. M. Godias Brunet a rappelé les services rendus par M. Daignault comme secrétaire des Artisans. M. William Raymond exprima la reconnaissance que lui vouait la chorale de St-Boniface dont il a été l'un des membres depuis ses débuts. M. Alexandre La Rivière, vieil ami du héros de la soirée, a signalé ses mérites comme président de la St-Jean-Baptiste. Monseigneur Jubinville a rappelé la carrière bienfaisante de M. Daignault dans tous les domaines. Il a tracé à grands traits le portrait de sa vie, depuis les jours lointains du collège où il l'a connu, jusqu'à nos jours.

Au nom des convives et des amis qui n'avaient pu se rendre, M. Alexandre La Rivière, en termes délicats, a présenté à M. Daignault deux superbes pipes et une adresse délicatement enluminée, contenant un vieux portrait de St-Boniface en 1880. Ce superbe travail avait été fait par les Révérendes Soeurs Oblates. Tous les membres présents ont signé leurs noms.

M. Daignault se leva pour répondre. Il était visiblement ému. Il remercia d'abord les deux Archevêques qui étaient présents, puis les différents orateurs et les sociétés qu'ils représentaient. Il dit son dévouement et sa reconnaissance à l'endroit de l'Association d'Education, et la nécessité de maintenir et de développer notre société nationale. Il félicita la St-Jean-Baptiste et engagea ses compatriotes à en faire partie. Il encouragea encore les nôtres à se joindre aux Artisans et dit un mot d'encouragement envers la chorale. Chacune de ses paroles étaient marquées de l'expérience de tant d'années. Il termina en remerciant les organisateurs de cette belle fête de famille, surtout M. Pambrun qui s'est donné beaucoup de peine pour en faire un succès.

Un succulent goûter avait été préparé. Mme Pelletier, experte pour faire de la soupe aux pois, s'est surpassée, et les assistants lui exprimèrent leur reconnaissance en faisant honneur à ce mets délicieux. Plusieurs chansons furent ensuite rendues, et on se sépara tard dans la soirée après avoir rendu hommage à un vieux serviteur de la cause française au Manitoba. Cette belle fête où se rencontrèrent des gens de toutes les classes de la société a démontré combien M. Daignault est estimé de ses compatriotes et comment on apprécie les services éminents qu'il a rendus.

La Société d'Enseignement postscolaire

BIBLIOTHEQUE

Nous avons reçu un envoi de volumes canadiens et autres qui sont maintenant à la disposition de nos lecteurs. Ces livres ont été envoyés par le secrétaire provincial de Québec. Entre-temps, le nombre des lecteurs augmente graduellement.

CONCERT

Notre directeur musical, M. Marius Benoist, projette d'organiser un concert qui sera donné par les jeunes artistes du Cercle musical Lavallée. Nous en donnerons plus tard les détails et le programme. Les dates en seraient fixées aux 11 et 13 avril prochains.

TISSAGE

Dimanche soir a eu lieu la clôture officielle des cours de tissage au Sacré-Coeur. A cette occasion, les révérendes Religieuses avaient préparé une superbe exposition dans la belle salle qui a été mise à la disposition des élèves par les autorités du S. Coeur et notamment les officiers du Club Sportif.

Le travail accompli au cours de ces six semaines démontre encore une fois l'excellence de l'enseignement donné par Soeur Donalda. On s'émerveillait en présence des travaux exposés, exécutés en si peu de temps.

Hier après-midi l'hon. M. Schultz et un groupe de députés de la Chambre ont visité les salles du Sacré-Coeur.

M. Schultz, l'honorable M. Marcoux et les députés Solomon et Stritt ainsi que M. l'abbé A. d'Eschambault et M. G. Jessop, de la Société d'Enseignement Postscolaire, ont pris le repas au Sacré-Coeur jeudi soir de la semaine dernière. Le Rév. Père Curé, MM. les membres de la Commission scolaire du S. Coeur et M. G. Léveillé, président du Cercle Sportif, étaient présents.

Vingt-cinq dames venues d'un peu partout: de Winnipeg et des environs, et même une de Saskatchewan, envoyée par M. l'abbé Beaudoux ont suivi les cours de Soeur Donalda.

LE PRIX DES ALCOOLS AUGMENTE EN ALBERTA

EDMONTON—Le prix des alcools augmentera en Alberta, a annoncé la semaine dernière l'hon. Solon E. Low, trésorier provincial.

Les magasins des liqueurs albertains ont ouvert leurs portes et la nouvelle échelle de prix est en vigueur. Ces magasins étaient fermés pour permettre le rajustement.

Réception aux députés provinciaux

Suivant la tradition, une réception de nos députés provinciaux a lieu à St-Boniface chaque année. Le but de cette réception est de donner à nos députés une occasion de prendre contact avec l'élément de langue française de St-Boniface et de Winnipeg, et de fournir à notre population l'occasion de rencontrer ses représentants. C'est donc sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface qu'eut lieu cette réception, à la salle du Cercle Ouvrier, le mardi soir 2 mars. L'hon. Sauveur Marcoux s'était occupé activement de l'invitation des députés en général. Son Exc. le lieutenant-gouverneur McWilliams était présent. L'hon. premier ministre Garson qui comptait dans l'assemblée un grand nombre d'amis personnels, reçut une ovation à son entrée. M. l'abbé Ant. D'Eschambault présenta les souhaits de bienvenue. De part et d'autre, tous furent heureux de cette rencontre qui ne peut qu'aider à l'unité nationale tant désirée.

Institut Collégial St-Joseph

Par MARIETTE SICOTTE (directrice)

Débat chez les élèves du Grade XII

Bien que l'épidémie de grippe ait plusieurs fois menacé de retarder le débat du grade XII, il a finalement eut lieu le 18. La thèse à défendre était la suivante: "L'influence littéraire de Lamartine est plus vaste que celle de Victor Hugo." Yvonne Bruyère présidait. Madeleine Pelletier, M. Thérèse Lavoie et Mariette Sicotte soutenaient l'affirmative, tandis que Suzanne Tremblay, Thérèse Lambert et Florence Arnal faisaient valoir les arguments en faveur de Victor Hugo.

Trois universitaires prononcèrent leur jugement en faveur de Lamartine; cependant, cette décision n'a pas convaincu tout le monde, et la discussion reprend avec chaleur chaque fois qu'on aborde ce sujet.

Mariette SICOTTE.

* * *

Les élèves du Grade IX, numéro 19, méritent une mention honorable pour le beau travail qu'elles font au profit des "Missions". Déjà leur générosité a contribué $10.00. On dit qu'une récompense bien méritée les attend. Tant mieux, elles le méritent!

* * *

Grâce à la vaillance des petites du grade VI, numéro 12, plusieurs numéros de "La Liberté et le Patriote" (120 par semaine) sont distribués dans les foyers. Telle est la bonne propagande qui fut si fortement encouragée par notre regrettée Soeur Supérieure, Soeur M.-Ascéline.

Nous réalisons avec plaisir que l'*air* est au progrès dans nos mouvements d'Action Catholique.

Le 3 février, il y eut réception de nouveaux membres dans la Croisade Eucharistique: 8 apôtres et 36 croisées.

Les croisées sont bien reconnaissantes à M. l'abbé Couture, l'aumônier général qui a bien voulu, malgré ses si nombreuses occupations, venir présider les réceptions. Sa parole inspirée par son grand dévouement à la croisade a stimulé nos croisées et renouvelé leur ardeur pour l'assistance à la messe sur semaine. Les croisées l'assurent aussi que l'accomplissement de leur devoir d'état s'est ressenti de la poussée spirituelle. Elles vous sont donc très reconnaissantes, Monsieur l'Aumônier général. Nous avons regretté l'absence de notre aumônier régulier à ces réceptions. Ses multiples occupations l'ont sans doute empêché de se rendre à nos désirs.

* * *

Le 26 février, ce fut jour de réception chez les Guides. Dix nouvelles recrues, bien disposées à faire du bon travail d'Action Catholique, ont été admises.

* * *

Nos grandes élèves semblent comprendre l'importance d'une retraite fermée. Six groupes de 24 élèves chacun se sont succédé à la Maison des Retraites fermées. Il est bon, à tout point de vue, de s'arrêter, de réfléchir et d'orienter sa vie. Nous souhaitons à toutes nos compagnes, le courage de sacrifier une fin de semaine pour s'occuper du bien de leur âme.

Le lieutenant Laberge a été tué dans un accident

QUEBEC—L'armée canadienne a perdu un officier brillant en la personne du lieutenant Bernard Laberge, du Régiment de Québec, officier de liaison à l'état-major de la 15e brigade d'infanterie, tué au cours de manoeuvres militaires dans l'Est du Canada.

Le lieutenant Laberge était le fils du Dr Eugène Laberge, M.V., inspecteur du ministère fédéral de l'Agriculture à Québec, et de Mme Laberge (née Hénédine Nault).

Bernard Laberge était né à Toronto le 14 janvier 1923. Quelque temps après, sa famille s'installait à St-Boniface, où le futur officier commença ses études. Il fut élève du Jardin de l'Enfance Langevin, de St-Boniface, puis du collège des Jésuites. En 1938, son père ayant été nommé à Québec, il entra en rhétorique au petit séminaire de Québec. Il fit partie du Corps d'entraînement des officiers de l'université Laval; il terminait sa philosophie junior quand son régiment fut mobilisé pour service outre-mer. Il signa volontairement. Après divers stages dans des camps, le Régiment de Québec fut incorporé dans la 15e brigade d'infanterie commandée par le brigadier J.-A. Leclaire. Les talents du jeune officier furent vite remarqués par son commandant et il fut promu officier de liaison à l'état-major, à 19 ans.

C'est le 16 février qu'il perdit la vie au cours de manoeuvres préparatoires à la grande offensive de notre armée.

Il se tenait sur un "Bren-carrier", avec deux officiers, lorsque le sol, mouillé par des pluies diluviennes, céda tout à coup sous le lourd engin de guerre. Il roula par terre et le "Bren-carrier" l'écrasa. Il fut atteint au poumon et mourut sans avoir repris connaissance.

Ses obsèques ont eu lieu à Québec. On lui a rendu les honneurs militaires.

OTTAWA—On estime que les subventions de la Corporation de la stabilisation des prix, filiale de la Commission des prix, se chiffreront à $120,000,000 pour la prochaine année fiscale, soit une augmentation de $40,000,000 sur la somme payée en 1942-43.

COUSINS OUTRE-MER



L'officier-pilote M. Decloux — Le soldat Gustave Adam

L'officier-pilote Marcel Decloux, à gauche, et le soldat Gustave Adam, à droite, sont actuellement outre-mer; ils ont fait une heureuse traversée. L'officier-pilote Decloux est le fils de M. et Mme Justin Decloux, 251, rue Princess, et le petit-fils de M. Victor Decloux, ferblantier bien connu de St-Boniface. Marcel, un élève de l'école Provencher, a reçu ses ailes à Uplands, Ottawa, en 1942. Le soldat Adam est le fils de M. et Mme R. Adam, 546, rue Ritchot, St-Boniface.

Achetez à la Baie . . . selon le système FIFO





. . . constitue l'une des principales raisons pour laquelle vous ferez mieux en achetant selon la méthode FiFo. Les produits dans le Groceteria FiFo sont toujours frais. L'illustration ci-dessus vous montre comment l'installation FiFo maintient la marchandise en continuel mouvement. La "première arrivée" est toujours la "première vendue." Elle ne peut demeurer enfouie longtemps, et ne peut vieillir. La fraîcheur est essentielle à la nourriture . . . et vos produits seront toujours frais chez FiFo.

Hudson's Bay Company.
INCORPORATED 2nd MAY 1670.

Voici la dernière d'une série d'annonces sur le nouveau Groceteria FiFo.

Petites Notes

M. Maurice Lévêque, fils de M. et Mme Henri Lévêque, 428, rue Langevin, partira sous peu pour St-Jérôme, P.Q., où il suivra un cours d'officier.

* * *

Un autre visiteur à St-Boniface est le sergent Aimé Dupas, de l'aviation canadienne, fils de Mme Alvina Brabant, 505, rue Ritchot.

* * *

M. Aimé Boisselle, de l'aviation canadienne, stationné à Toronto, est en congé chez ses parents, M. et Mme Henri Boisselle, 245, rue Dumoulin.

* * *

Le chef de police de la ville de St-Boniface, M. Beaudry, a annoncé la semaine dernière le départ du constable Gérard Turenne, qui s'est enrôlé dans le corps de la police militaire.

* * *

L'aviateur Albert Plante, télégraphiste et technicien de la radio, fils de Mme E. Plante, 764½, rue Taché, est retourné à son poste à St-Jean, P.Q., après avoir passé quelques jours de congé à St-Boniface. Il a eu le plaisir de rencontrer un bon nombre de parents et d'amis.

* * *

On remarque également à St-Boniface le soldat Alphonse Gaudette, fils de Mme Charles Gaudette, 501, rue Langevin, stationné en C.B.

* * *

Le lieutenant Gabriel Neyron, stationné à Petawawa, Ont., est en visite chez sa mère, Mme J.-Marcel Montagnon, 497, rue St-Jean-Baptiste. M. Neyron est un gradué de l'école des officiers de Brockville, Ont.

UN SOU PAR LETTRE ET NON PAR ONCE

OTTAWA — Le ministère des Postes précise que la taxe d'un sou sur les lettres, qui doit s'appliquer à partir du 1er avril, ne frappe que la première once et non toutes les onces que peut peser une lettre. Cela revient à dire que chaque lettre est frappée d'un sou de taxe.

Baptêmes

Le 31 janvier—Denis-Charles-Joseph-Philippe, né le 21 janvier, fils de Charles Dubuc et de Leona Kohnen. Parrain, Philippe Kohnen; marraine, Claire Dubuc.

Le 4 février—Marie-Irène-Alice-Denise, née le 20 janvier, fille d'Alfred Ducharme et d'Yvonne Desrochers. Parrain, Jean Desrochers; marraine, Delina Desrochers.

Le 7 février—Denise-Rose-Marie-Arcélia, née le 29 janvier, fille de Joseph Germain et de Marie Sourisseau. Parrain, Charlemagne Courchaîne; marraine, Rosina Germain.

Le 7 février — Joseph-Gilles-Jean-Baptiste-René, né le 25 janvier, fils de René Chamberland et de Joséphine Jolicoeur. Parrain, Jean-Baptiste Chamberland; marraine, Marie Saltel.

Le 7 février — Lucille-Joan-Marie, née le 17 janvier, fille de Laverne Bales et de Germaine Restiaux. Parrain, Frédéric Restiaux; marraine, Stéphanie Espenel.

Le 23 février—Michelle-Diane-Elisabeth, née le 10, fille de Walter Ewart Roscoe et d'Yvonne Bonin. Parrain, Wilfrid Bonin; marraine, Diana Neveu.

Le 27 février—Marie-Antoinette-Lucille, née le 19, fille de Marcel Roussin et de Germaine Morier. Parrain, Louis Roussin; marraine, Mme Louis Roussin.

Le 28 février—Frédéric-Joseph-Guy, né le 21, fils de Henri Létourneau et de Rose Leclerc. Parrain, Domina Létourneau; marraine, Blanche Laramée.

Le 28 février — Joseph-Henri-Raymond, né le 15, fils de Marc Bernard et de Marie-Claire Simard. Parrain, Joseph Bernard; marraine, Florence Bernard.

Le 28 février — Denis-Joseph-Albert, né le 27 janvier, fils d'Albert Gaden et de Marie-Rose Sigouin. Parrain, Joseph Turenne; marraine, Mme Joseph Turenne.

Le 28 février — Victor-Albert-Joseph, né le 18, fils de Gabriel Desteur et d'Octavie Asserens. Parrain, Albert Desteur; marraine, Lucienne Saint-Onge.

Le 1er mars—Marie-Laurette-Madeleine, née le 19, fille d'Aurèle Lacasse et d'Irène Gobeil. Parrain, Wilfrid Rougeau; marraine, Laurette Gobeil.

Mon Guide au Cinéma

Quelques films à l'affiche cette semaine

One of Our Aircraft is Missing	I
Casablanca	II
Berlin Correspondent	II
In Which We Serve	II
X Marks the Spot	II

I.—N'offre aucun danger pour le public en général.
II.—Ne convient qu'aux adultes.
III.—A rejeter parce que condamnable en partie.
IV.—Condamné.

SOYEZ SAGES!

Evitez l'empressement des clients au printemps. Envoyez votre linge pour le faire nettoyer à sec et le faire teindre maintenant.

Téléphone 37 261



TOUPIN LUMBER & FUEL Co. Ltd.
Téléphones 201 105-06
Service Prompt, Efficace, Courtois

La Liberté et le Patriote

LA LIBERTE
Fondée en 1913
Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.
WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST
Fondé en 1910
Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.
PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941

Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone, 21 817.
Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; Europe, $3.00.
Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le lundi et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man.

On semble se ficher de nous

Nous recevions, le 4 mars, un communiqué nous annonçant qu'à partir du 8 mars, l'émission française intitulée "La Fiancée du Commando", que nous entendions à 5 h. 15 m., serait transmise à 3 h. 15 m. (p.m.).

C'est une bien désagréable nouvelle pour toute la population française de l'Ouest. "La Fiancée du Commando" est à coup sûr l'une des émissions françaises les plus appréciées, parce qu'elle intéresse également jeunes et vieux. Or, dorénavant, les enfants seront privés de ce plaisir, puisqu'à cette heure ils sont à l'école; les hommes pourront difficilement laisser leur travail en plein coeur de l'après-midi; seules donc, les femmes seront aux écoutes. Du coup l'on enlève à tous les écoliers de langue française du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta un programme qu'ils suivaient attentivement.

Nous avouons que la décision des directeurs de Radio-Canada nous déconcerte et nous attriste. Les émissions de langue française sont si peu nombreuses en comparaison des émissions anglaises. Pourquoi faut-il maintenant qu'on nous les transmette à des heures impossibles? C'est enlever d'une main ce que l'on donne de l'autre.

La population française de l'Ouest ressentira vivement la façon d'agir de ceux qui traitent si cavalièrement l'horaire des programmes de langue française. L'on nous reproche parfois d'être grincheux. Qui ne le serait pas à notre place? S'il fallait que l'on agisse ainsi envers nos concitoyens de langue anglaise dans le Québec, les protestations seraient beaucoup plus vives et le ton serait certainement beaucoup plus élevé. Et pourtant leur indignation ne serait pas plus justifiée que la nôtre. Pourquoi donc cette politique de deux poids et deux mesures? Les deux nationalités française et anglaise sont et demeurent toujours les deux parties contractantes de la Constitution qui doit régir avec justice tous les citoyens du pays, de l'Est et de l'Ouest.

Nous aimerions connaître les raisons qui ont motivé cette modification à l'horaire des programmes français. Serait-ce pour faire place à une émission anglaise? Nous ne priserions certes pas cette raison. Serait-ce une inconsidération? Ce serait inconcevable! Serait-ce pour accommoder davantage les auditeurs de langue française? On n'aurait pas fait mieux pour les mécontenter! Serait-ce une heure plus convenable pour l'annonce? La justice devrait primer le mercantilisme!

De tels agissements nous laissent sous l'impression que les directeurs de Radio-Canada se fichent de nous. On nous concède quelques minutes de français, et puis, après cela, eh bien, l'on taille, transmute, change, modifie, selon les circonstances, sans aucune préoccupation, il semble, de savoir si ça plaira ou non aux auditeurs de langue française.

Nous nous demandons ce que pense de cette manière d'agir le président de Radio-Canada. Est-il au courant du changement ci-haut annoncé? Sait-il que ce changement d'heure privera la majorité de la population de langue française d'entendre "La Fiancée du Commando"? Nous en doutons. Autrement il n'aurait très probablement pas approuvé le changement. Nous savons pertinemment qu'il tient à ce qu'il y ait du français à la radio. Or, à quoi rimerait un programme français, si les auditeurs de langue française ne pouvaient l'entendre? C'est le cas du programme en question, puisque les trois-quarts de la population française de l'Ouest ne pourront en jouir.

Nous espérons que les auteurs de cette décision remettront "La Fiancée du Commando" à une heure plus propice.

J. V.

La Grande-Bretagne protège ses intérêts

La Chambre de Commerce de la Grande-Bretagne s'inquiète de ce qu'après la guerre les Etats-Unis obtiendront peut-être la suprématie des mers.

Dans son rapport annuel il est dit que "replacing British tonnage lost by enemy action is essential if we are to remain a first-class maritime power and to hold our own with the United States whose tonnage will have been so greatly increased".

Il ne faut pas en vouloir à l'Angleterre de songer à protéger ses intérêts financiers tout en faisant la guerre pour la défense de la démocratie et de la civilisation. Seulement, le Canada ne pourrait-il pas essayer d'imiter un peu plus son sens averti des affaires et proportionner sa participation au conflit aux ressources dont il dispose? Question qui ne manque pas d'intérêt quand le Fédéral est à étudier un budget qui grèvera le pays pour de longues années après la guerre.

Nos dépenses augmentent et nos revenus diminuent

Tout préoccupés qu'ils sont à étudier en quelle manière le nouveau budget Ilsley affectera leurs revenus personnels, nos lecteurs sont peut-être enclins à oublier que les oeuvres de presse ont subi plus que toute autre entreprise financière les contrecoups inévitables de la guerre. Taxes de toutes sortes, boni de vie chère aux employés, augmentation dans le prix des produits sont venus tour à tour grever leur budget déjà surchargé. Et maintenant voilà qu'on nous annonce que le gouvernement canadien autorise une augmentation de $4.00 la tonne pour le papier journal. De plus, dans le communiqué du gouvernement on lit les lignes suivantes qui ne sont pas sans nous causer de sérieuses appréhensions: "Néanmoins, sur les pressantes représentations des autorités canadiennes à l'effet que $4.00 ne compensent pas entièrement l'augmentation des frais dans l'industrie canadienne, il a été en outre convenu que la **présente augmentation n'empêcherait pas une revue subséquente de la situation des prix...**" Les derniers mots du communiqué officiel nous laissent soupçonner que sous peu on nous annoncera une autre augmentation de prix.

Pendant que le papier, les salaires et les taxes augmentent, et que les annonces, qui constituent notre principale source de revenus diminuent, le prix de l'abonnement reste stable...

Aussi il n'y a pas à se le cacher: si nos amis,—et ils sont nombreux dans les deux provinces — veulent que leur journal continue de leur apporter chaque semaine quelques pages de vie française, ils devront nous trouver de nombreux abonnés.

Actuellement, nous avons la conviction d'apporter à l'oeuvre de presse dans l'Ouest beaucoup de dévouement. Nous nous attendons en retour à une générosité non moins grande de la part de nos lecteurs.

L. L.

FILS DU CONSUL ANGLAIS A N.-Y. MORT AU FRONT

LONDRES—La mort, en service actif, du capitaine Stephen Haggard, âgé de 31 ans, fils du consul général britannique à New-York, sir Godfrey Haggard, a été annoncée le 3 mars. Il était le neveu de feu sir Richard Haggard, le romancier.

En Carême

Ne lisez pas ça, les enfants! Vilaines tignasses agitées et tour de nez barbouillé, délicieux pelotons de rubans aux yeux toujours bleus, même s'ils sont noirs, ne lisez pas ça, de grâce, vous seriez scandalisés!...

. . . d'avoir tapé mon petit frère, d'avoir désobéi à ma grande soeur. . .

—As-tu fait d'autres péchés, mon enfant?

—Non, mon Père.

—Alors il ne faut pas que tu lises ça, car ça te ferait peur, pour le moins, de voir les grandes personnes avec toutes les bêtises qu'elles ont à expier pendant le carême, si elles veulent te ressembler un peu. Et pourtant elles doivent en arriver là avant de "partir". . ."

Mais nous, les grandes personnes, dont la chevelure s'éclaircit et blanchit en vieillissant et qui faisons bien des choses que les enfants ne font pas, lisons ça, apprenons ça par coeur, récitons-nous ça: *"Nous sommes en Carême"*.

Notre-Seigneur jeûna pendant quarante jours, avant de mourir pour nous sauver, par pure miséricorde. C'est alors que le carême à été inventé, pour nous faire comprendre que si le Bon Dieu veut bien, de son côté, oublier nos péchés, nous devons, du nôtre, nous en souvenir pour les expier. Voilà pourquoi l'Eglise nous met en Carême, et qu'étant en Carême nous devons faire comme si nous y étions . . . .

"Expier ses péchés"; voilà une expression qui nous est bien légère quand il s'agit des travers des autres: "C'est bon pour lui!... Il avait en bel... Qu'il paye pour!" . . . Mais comme ils sont lourds ces trois mots quand "ses péchés" sont les nôtres! Le jeûne, la messe, la confession, la contrition, les retraites, les résolutions. . . comme cela devient pesant pour notre "petite santé". Et cette *"petitesse"* de santé "grandit" d'une façon si endémique, que de même que Madame dit au salon: "J'ai une santé de fer"; Monsieur, au club: "J'ai une santé de chien"; nous dirons, à Pâques, au confessionnal: "Mon Père, j'ai une santé quadragésimale!. . . Et les encyclopédies médicales définiront: Santé qui permet de danser, de boire, de sortir, de veiller, de tromper, de voler, de préparer une toilette de Pâques, de faire ce que les enfants ne font pas, mais qui ne permet absolument pas de jeûner.

Cette façon de dire vous fait peut-être sourire, vous les Grandes Personnes qui lisez ça. Mais votre sourire n'empêche pas que nous soyons devant une bien triste et bien terrible réalité, ou plutôt deux tristes et terribles réalités, et même trois. D'abord, nous offensons Dieu, nous Le laissons offenser et même nous le faisons offenser... C'est bien triste et bien terrible. Ensuite nous ne voulons plus satisfaire à la justice divine: il nous faut du confort et du plaisir; l'esprit de sacrifice et de réparation est exclus de l'éducation familiale; et le mot "pénitence" deviendrait, sans opposition, un article de musée. C'est terrible et surtout triste. Enfin, pour avoir refusé de jeûner le carême entièrement, le Bon Dieu est à nous en faire faire un carême, qui durera plus de quarante jours, qui n'est pas le jumeau de celui de Sodome et de Gomorrhe mais qui en est bien son petit frère. C'est déjà triste, mais ça deviendra plus terrible. Je ne veux pas être l'inventeur de la lumière noire qui assombrirait le soleil, et soutenir la thèse que si ça n'allait pas mal, ça n'irait pas bien.

Il y aurait à désespérer si le Christ avait fondé son Eglise sur la puissance des sous-marins et des avions. Mais non, la Pierre qui porte l'Eglise de Dieu ne sera jamais détruite, et ses véritables enfants ne sauraient périr; c'est donc à nous d'en être ou de le devenir sans découragement puisque nous sommes en Carême pour ça... et nous remettre à taper nos petits frères et à désobéir à nos grandes soeurs. . .

G. P. SCHAY.

L'aide à la Russie

Dans un article du Messager du Sacré-Coeur, le R. P. Ledit, S.J., un spécialiste des questions russes, expose les nombreuses raisons qui font hésiter un bon nombre de catholiques à contribuer au fonds de secours pour la Russie, et termine ainsi: "En conclusion, ces catholiques, avant de se départir de leur argent, demandent qu'il y ait un peu plus d'équité dans la collecte et la distribution des secours, qu'ils puissent aider au moins un peu les oeuvres du Saint-Père, que les Soviets autorisent des commissions de chez nous à entrer en Russie pour y distribuer l'aumône de chez nous, et que les prêtres catholiques ne soient pas exclus de ces commissions. Alors, ils n'hésiteront pas à confier leurs épargnes au **Russian Relief Fund**, et ils le feront sans aucune arrière-pensée".

LA CROIX-ROUGE AIDE LES MARINS



Les rescapés des naufrages reçoivent de la Croix-Rouge canadienne les vêtements et autres articles dont ils ont besoin. Tout heureux, un brave marin quitte un dépôt de la Croix-Rouge, prêt à reprendre la mer.

Billet du mercredi

L'Inde de Gandhi

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Le jeûne volontaire de Gandhi, entrepris pour protester contre sa détention par les autorités britanniques, attire plus que jamais l'attention sur l'Inde. Agé de 74 ans, le chef nationaliste reprend sa résistance passive aux Anglais. Les cadres de ce billet ne permettent pas d'exposer le problème de l'Inde, ni même de rappeler un peu longuement la carrière de Gandhi. Ce petit homme maigre et chauve, portant d'énormes lunettes, habituellement vêtu d'une sorte de drap qu'il s'enroule autour du corps, est une des figures marquantes de son époque. Pour ne rien comprendre aux sentiments qui l'animent, ou ne s'arrêter qu'à ses excentricités, d'aucuns le croient toqué, pour ne pas dire fou. Il n'en est rien. Qu'il suffise de dire, pour ceux qui l'ignorent, que Gandhi est un avocat brillant, qui poursuivit ses études en Angleterre, exerça longtemps sa profession, et avec succès, dans son pays comme en Afrique du Sud. Ennemi de l'impérialisme anglais, il s'opposa toujours à la violence, dans sa lutte pour la libération de l'Inde. Chaque fois que la résistance passive, recommandée par lui, amena des désordres graves, il fit immédiatement machine arrière. Réclamant pour les siens la liberté politique, il reconnait cependant que l'Angleterre contribua pour beaucoup au développement et au bien général de l'Inde.

★

Au moment où l'univers tourne les yeux vers Gandhi, quelques détails sur l'Inde contemporaine peuvent paraître intéressants. L'un des plus peuplés du monde, le pays s'enorgueillit de 388,800,000 habitants. La majorité est hindoue, soit 68 pour cent; les mahométans s'y trouvent dans une proportion de 22 pour cent, et le reste de la population se réclame de diverses races et croyances. Il se parle dans l'Inde vingt-quatre langues, — autant qu'en Europe,—et la seule commune aux gens cultivés est l'anglais. La population vit surtout de la terre, dans une proportion de 89 pour cent. A peine 36 villes ont une population dépassant 100,000 habitants. Détail curieux à première vue, les citoyens du pays ne sont pas tous sujets britanniques. Au nombre de 295,827,000, ceux-ci se distribuent dans les onze provinces qui constituent l'Inde anglaise. Les autres, soit 92,973,000, ne doivent allégeance qu'aux princes ou potentats des Etats dits hindous. Il y a 562 de ces Etats, qui comprennent les deux-cinquièmes du territoire. L'un d'eux, Hyderabad, possède une superficie égale à celle de la France, cependant que les autres offrent des dimensions variées, quelques-uns n'étant pas plus grands qu'une plantation d'homme riche. Chacun de ces Etats a son chef, qui s'occupe des affaires intérieures, mais n'exerce aucune autorité dans le domaine extérieur. Ce chef conclut cependant des ententes commerciales ou autres avec la Couronne britannique.

★

Londres offrit à l'Inde son indépendance, mais après la guerre seulement. Pour l'instant, et jusqu'à nouvel ordre, l'administration générale du pays relève du gouvernement anglais, représenté par un vice-roi. Sans doute le régime parlementaire existe, sous forme d'un Conseil d'Etat et d'une Assemblée législative. Le premier compte 58 membres, dont 32 Hindous; la seconde, 141 membres, dont 102 Hindous. Onze Hindous et quatre Anglais font partie du conseil exécutif du vice-roi, détenant les ministères. A noter que les Anglais se réservent les ministères de la Guerre, des Finances, du Transport général et du Transport de guerre. Le droit de suffrage est accordé aux femmes, dans le territoire de l'Inde anglaise, et les femmes-députés se trouvent assez fréquemment, surtout dans les législatures provinciales. Le pays jouit d'une entière liberté religieuse. Une loi de 1833, entre autres, stipule que les questions de race, de couleur ou de religion ne peuvent empêcher qui que ce soit d'assumer des fonctions publiques. En matière religieuse, seules deux coutumes anciennes sont interdites: le **thuggee**, culte qui autorisait le meurtre rituel, et le **suttee**, qui ordonnait le bûcher pour les veuves. Depuis quelque vingt ans, le développement industriel de l'Inde tient du phénomène. Les filatures de coton, par exemple, passaient du nombre de 34 à 388, de 1922 à 1940. En 1937, le pays produit 87 pour cent des tissus de coton utilisés. Outre celle du coton, les grandes industries sont celles de la jute, du fer et de l'acier. Recueillis au hasard, ces faits donneront quelque idée du pays de Gandhi.

L'ILLETTRE.

La 3e Internationale a ses comités au Canada

Le nouveau porte-parole officiel du gouvernement soviétique, Losovsky, ancien secrétaire général de l'Internationale syndicale rouge, vient de déclarer que "cinq comités internationaux antifascistes" (lisez **communistes**), dont le siège est à Moscou, "maintiennent une liaison étroite avec leurs adhérents en Angleterre, aux Etats-Unis, au **Canada** et dans les pays occupés". Les intérêts de notre pays demandent qu'on surveille de près les agissements de ces individus, fomenteurs de grèves et saboteurs de l'unité nationale.

E. S. P.

Il n'existe pas de socialisme chrétien

Il faudrait bien mettre au rancart une fois pour toutes, cette expression "socialisme chrétien" qui détonne dans la bouche d'un catholique, même s'il l'emploie avec la meilleure intention. Les paroles de Pie XI dans **Quadragesimo Anno**, sont explicites: "Que si le socialisme, comme toutes les erreurs, contient une part de vérité (ce que d'ailleurs les Souverains Pontifes n'ont jamais nié), il n'en reste pas moins qu'il repose sur une théorie de la société qui lui est propre et qui est inconciliable avec le christianisme authentique. Socialisme religieux, socialisme chrétien, sont des contradictions: personne ne peut-être en même temps bon catholique et vrai socialiste."

E. S. P.

Que sont devenus les enfants de Louis Riel?

Par M. Charles HOLMES

Rumilly, dans la première édition de son excellente "Histoire de la province de Québec", posait cette même question et s'efforçait d'y répondre d'après les renseignements qui lui avaient été fournis par des gens qui avaient connu le fils de Riel (1). Bien avant lui, en 1932, Olivar Asselin, alors directeur du quotidien "Le Canada", commentant le livre de Constantin Weyer, "Sur le Ranch", s'était, lui aussi, demandé ce qu'il était devenu des enfants de Louis Riel (2).

Pourquoi s'intéresse-t-on tant à la progéniture du *leader* de la rébellion de l'Ouest canadien? Tout d'abord, il est encore nombre de gens de ma génération qui ont pour la mémoire de Riel un véritable culte car, somme toute, n'est-ce pas à la rébellion que dirigea Riel que le Manitoba doit d'avoir obtenu les libertés constitutionnelles dont il jouit? De plus, le principal regret de Riel ne semblait-il pas être (ses lettres écrites de la prison de Régina le prouvent) de n'avoir pas laissé suffisamment des biens de ce monde pour assurer le bien-être de sa petite famille: de sa femme Marguerite, de son fils Jean-Louis, de sa fille Marie-Angélique et d'un troisième enfant né quelques jours après l'exécution de son père?

Qu'on juge combien Louis Riel aimait ses enfants par l'extrait suivant de la lettre qu'il adressait à sa "bien chère Marguerite", le 17 septembre 1885, après avoir reçu la nouvelle que son exécution avait été différée (3):

"Le Dieu si bon, qui a eu tant soin de toi et de moi, a voulu réjouir cette journée du 17 septembre, en retardant par un ordre d'hier l'exécution qui devait avoir lieu demain. Ma petite fille Marie-Angélique a ses deux ans, peut prononcer mon nom, avec une joie souriante d'espérance et de contentement. Béni soit donc le 17 septembre, jour de naissance pour notre petite Marie-Angélique... Et mon petit, petit Jean, mon garçon, je te bénis, prie pour moi, mon garçon, car le Bon Dieu écoutera, j'ai confiance, tes petites prières, surtout devant le Saint Sacrement". Et c'est signé "Louis 'David' Riel".

Ce qui intéresse surtout les chercheurs, c'est que la brève existence des enfants de Riel semble entourée de mystère. Où sont-ils nés? Comment ont-ils vécu? Comment sont-ils morts? Autant de questions auxquelles on trouve les réponses les plus contradictoires, ce qui est fort étonnant puisqu'il s'agit non seulement de contemporains mais des enfants d'un homme dont le procès et l'exécution eurent une si grande répercussion sur la politique de notre province.

"Au cours d'un voyage de liaison française en 1927", écrivait Olivar Asselin, "je pris part à un dîner offert aux voyageurs à Winnipeg, pour leur permettre de rencontrer un certain nombre de survivants de l'insurrection métisse. Je demandai à un ancien compagnon d'armes de Riel s'il savait ce qu'était advenu de Riel-fils. Etonné, il me dit que Louis Riel, resté célibataire, n'avait pas laissé de descendance. Quelque temps après, par M. le juge Prud'homme, pour qui l'histoire de l'Ouest n'avait pas de secrets, et à qui j'avais demandé la clef du mystère, j'apprenais que Riel avait été bel et bien marié, qu'il avait eu un fils, que ce fils, mort depuis quelques années, fonctionnaire à Québec, avait lui-même eu une fille qu'avait épousée un nommé X, huissier à la Cour Supérieure en cette ville. D'où je conclus qu'on pouvait avoir servi sous Riel et n'être pas très renseigné sur sa personne."

Cet article ayant été l'objet de commentaires dans "Le Soleil" de Québec, au cours desquels on affirmait que Jean-Louis Riel était mort sans postérité, Asselin insistait, dans "Le Canada" que malgré l'affirmation de notre confrère québecois, nous persistons à croire que Jean Riel a laissé à Québec une fille et que cette fille s'est mariée à Québec."

Lors d'un voyage que je fis à Winnipeg en septembre dernier, j'eus l'occasion de rencontrer plusieurs Canadiens français éminents de l'Ouest, auxquels je m'informai du sort des enfants de Riel. Si on était fort au courant de la rébellion métisse, on s'était peu soucié de ce qu'était devenue la progéniture du chef de cette rébellion. Mais on promit de se renseigner, de me faire tenir des précisions et, ce qui est mieux, on tint parole, si bien que si j'ajoute les pièces documentaires reçues de mes correspondants de l'Ouest à celles que j'avais déjà de mes amis de Québec, je crois posséder la documentation la plus abondante qui soit au sujet des enfants de Riel.

(1) Ve volume de "L'Histoire de la province de Québec" de Rumilly, première édition—renvoi au bas de la page 174.

(2) "Sur le Ranch" de Constantin Weyer, par Olivar Asselin, "Le Canada", 24 mai 1932.

(3) Lettre originale entre les mains du Dr Maurice Olivier, C. R., chef de la section de la loi à la Chambre des Communes, Ottawa.

D'abord, quand, où et à qui Louis Riel-père s'est-il marié? Certains affirment qu'il s'est marié à St-Vital, d'autres au Montana, à une métisse nommée Monet ou Monette. Voyons ce qu'il en est.

Après le fiasco de la première révolte métisse en 1869, Louis Riel fut banni du pays pour une période de cinq ans (4).

Proscrit et exilé, Riel parcourut les Etats-Unis et se rendit à Washington où il trouva un Canadien français distingué, le Major Mallet, alors inspecteur des agences indiennes, qui le protégea. Il revint au Canada, vécut d'abord à Montréal, puis à Québec, retournant plus tard à Washington d'où il alla s'établir à St-Joseph, Minnesota. En 1879, il se fixa au Montana et, selon les registres, s'y maria à Marguerite Bellehumeur, fille d'un métis français du Fort Elliott.

Bellehumeur? Alors d'où vient ce nom de Monet ou Monette que nombre d'écrivains disent avoir été celui de la femme de Louis Riel? Il nous en donne lui-même l'explication dans une lettre écrite à l'adresse de sa mère, Julie de la Gimodière, veuve de Louis Riel:

"Je dois vous apprendre, bien chère maman, que je suis marié depuis plus d'un an (1881). J'ai pris une fille de la Prairie au Cheval Blanc, une métisse canadienne-française. Elle s'appelle Marguerite. Elle est fille aînée d'un monsieur que vous n'avez jamais, je pense bien, ni vu ni connu. Jean Monette *dit Bellehumeur* est son nom" (5).

(4) Jugement du Greffe de la Paix, Winnipeg, en date du 15 février 1875.

(5) La lettre originale est en la possession de la veuve de Jean-Louis Riel.

(A suivre)

Allocutions et Lettres de Pie XII

VI.—Les bienfaits du mariage, l'Apostolat des Universitaires

Les paroles du Souverain Pontife sont plus que jamais nécessaires au genre humain. Elles lui apportent, en ces temps troublés, des directives et des consolations dont il a grand besoin. C'est pourquoi il est important de ne laisser perdre aucune des déclarations de Sa Sainteté, de leur donner le plus de diffusion possible.

Cette tâche, l'Ecole Sociale Populaire la remplit fidèlement. Elle a déjà publié une vingtaine de brochures ou de tracts contenant les discours et les écrits de Pie XII. Une nouvelle publication vient de paraitre, c'est la sixième intitulée: **Allocutions et lettres.** Elle couvre les derniers mois de l'année 1942, moins le Message de Noël qui paraîtra plus tard.

Cette brochure de 32 pages se vend 15 sous l'exemplaire, à **l'Action paroissiale,** 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

LA LAINE

WASHINGTON — La production de laine des Etats-Unis en 1942 a été de 459,073,000 livres, la plus forte quantité jamais obtenue en douze mois consécutifs.

Tribune libre

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

M. le rédacteur,

C'est avec empressement que je partage l'opinion de Mme de Moissac, exprimée dans le numéro du 10 février de votre journal, au sujet du Radio-Roman intitulé "Un homme et son péché". Je fus moi-même vexée que l'on saisisse si mal l'idée de l'auteur, C.-H. Grignon, qui s'est déjà signalé dans d'autres chefs-d'oeuvre de ce genre, si intéressants. Il suffit d'un brin de réflexion pour se rendre compte que cette oeuvre perdrait de son charme, sans le caractère typique que lui donne le langage de nos anciens et courageux défricheurs, langage pour ainsi dire inhérent à la robustesse requise pour le pénible défrichement qui se faisait de ce temps-là. C'est en plus une indélicatesse à l'égard de ces acteurs tous "lettrés", qui eux les premiers devraient ressentir du dédain d'avoir à s'exprimer en patois "canayen". Sachons-leur donc gré de la bonne grâce qu'ils apportent à si bien nous récréer. Il est absurde de prétendre que "ce drame serait plus drôle s'il n'était que fictif": tel que mentionné dans l'article du 27 janvier. Loin de là, le tout serait en dehors du "vrai". A coup sûr, il n'est **pas probable** que cela porte atteinte au bon langage de nos enfants d'école. Même les moins doués en saisiront le côté piquant, comique, riront plutôt que de faire "leurs" ces termes dits à plaisir.

Tant qu'à faire, pourquoi ne pas critiquer La Débauche, pseudonyme d'un brillant homme qui écrit dans la **Presse** de Montréal, et qui nous sert du patois à satiété, et "Poléon" Champagne dans le Radio-Roman de la "Fiancée du Commando"? Pourquoi même ne pas critiquer l'habile caricaturiste dont les traits de crayons impitoyables affectent tel ou tel personnage qu'on reconnait très bien, etc.? Mais non! tel n'est pas mon avis, car ce serait là fouler aux pieds à plaisir l'ancien esprit gaulois, d'un autre genre peut-être, mais dont l'épanouissement en terre canadienne n'en a pas moins tout son charme.

Toute oeuvre a sa caractéristique; gardons-la lui intacte. Tantôt, elle tendra à récréer, tantôt elle visera à édifier ou à instruire, etc. Il faut respecter le "droit d'auteur", qui est une chose quasi-sacrée. N'imitons donc pas cette personne qui, par exemple, irait arracher de son extase une autre personne contemplant les beautés architecturales de la Cathédrale de Reims, en lui criant: "Aye! voyez donc la statue dans telle niche de la façade qui a le nez cassé?"

Les programmes français que Radio-Canada présente sont à la portée de tous, et il convient qu'ils le soient. N'y aurait-il pas encore de la critique si l'on nous présentait toujours des oeuvres d'envergure comme celles de Athalie par Racine, ou le coucher du soleil de Lamartine, ou la Passion du Christ, etc.?

La critique est toujours plus facile que l'art; ne la faisons pas trop destructive.

Rose-Marie G.

A propos d'un envoi poétique

Par NOEL BERNIER

Nous avons connu M. Gaston Guénebault bien avant qu'il nous connût lui-même. Nos premiers souvenirs de lui datent d'il y a cinquante ans. Dix ans avant la fin du siècle dernier, il publiait des vers dans le *Manitoba*, alors la feuille hebdomadaire de Saint-Boniface. Le rédacteur, M. Edmond Trudel, accueillait cette précieuse collaboration avec d'autant plus d'empressement que les poètes n'ont jamais été légion parmi nous. Un écrivain qui voudra éventuellement faire l'histoire littéraire de l'Ouest français retrouvera les médaillons de Guénebault à partir d'environ 1892.

Tout au plus indiquons-nous ici un commencement. Notre ami n'en est pas resté là. Souvent, depuis, il a laissé parler son âme musicienne. Lors du voyage du roi et de la reine d'Angleterre au Manitoba, en 1939, M. Guénebault composa pour les souverains une ode qui fut très admirée. Nous nous accorderons quelque bon jour le plaisir de remettre ce texte sous les yeux du public. Fait singulier, ces vers sont tout ensemble un hommage au couple royal et un condensé de droit constitutionnel. Oui, le poète a su, en un seul jet, définir un régime politique et chanter la beauté d'une reine.

Hier, M. Guénebault nous a adressé un morceau sur l'hiver manitobain. Lui aussi, il a été conquis par le spectacle de nos nuits boréales — ces nuits éclatantes, d'un dessin si pur.

Les beaux vers de notre ami montrent une fois de plus que la véritable inspiration saura toujours trouver son bien, et même dans une austère prairie enneigée, figée en des lignes qui semblent immuables:

NUIT D'HIVER

L'Astre est au firmament dans toute sa splendeur,
Opale grandiose en un saphir immense,
Serti de diamants dont la magnificence
Fait courber le front du rêveur!

Dans la splendide nuit le silence est profond,
Pas un frémissement, pas un souffle qui passe,
Les Cyprès toujours verts se dressent dans l'espace
Pleins de scintillements au front.

C'est dans toute sa force, et toutes ses beautés,
Le sommeil imposant des êtres et des choses,
Les regards sont voilés et les bouches sont closes,
Seules s'éveillent les clartés.

Les ténèbres ont fui sous le disque vainqueur,
La neige a mis partout ses nacres sur la terre
Spectacle inoubliable où règne le mystère,
Où triomphe le Créateur!

Gaston GUENEBAULT.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Le mercredi 3 mars

Le haut commandement allemand a annoncé aujourd'hui l'évacuation de Rjev, à 130 milles à l'ouest et un peu au Nord de Moscou.

Les contre-attaques allemandes qui se sont intensifiées sur tout le front de l'extrême-nord jusqu'à la Mer noire et le mauvais temps ont ralenti les offensives des armées soviétiques.

Les forces alliées ont continué d'exercer une forte pression contre l'ennemi dans le nord de la Tunisie hier, et leur artillerie lourde a infligé des pertes considérables aux positions de l'Axe.

Le jeudi 4 mars

En Afrique du Nord, les forces alliées ont repris Siid Bouzid situé à quelques milles du col de Faid, vers lequel les patrouilles alliées avancent lentement. Sur tous les autres secteurs les attaques ennemies ont été repoussées par les troupes alliées.

Le bulletin soviétique rapporte que l'Armée Rouge s'est emparée de Dmitriev-Lgovsky à 50 milles au nord-ouest de Kours. Les Russes sont rendus à 45 milles de la ligne de chemin de fer qui conduit à la capitale de l'Ukraine.

La R.A.F. a pratiqué un raid contre Hambourg ainsi que plusieurs autres objectifs dans la région ouest de l'Allemagne, à la suite duquel des avions nazis ont tenté des représailles contre Londres.

Le vendredi 5 mars

Les troupes du général Jurgen van Arnim qui voulaient s'emparer de Sedjenane, centre de communication, ont pénétré jusque dans les rues de la ville, mais elles en ont été délogées au cours de combats corps à corps où elles ont subi de lourdes pertes.

Les Italiens rapportent qu'un de leurs submersibles a coulé en Atlantique du Sud un transport brésilien de 7,000 tonnes chargé de troupes et un motorship américain de 12,000 tonnes.

Le samedi 6 mars

Les Russes ont brisé une résistance acharnée des Allemands au sud-ouest de Rjev, sur le front du centre et libéré plus de 144 villages en deux jours.

La R.A.F. a fait un raid la nuit dernière sur Essen et a causé des dégâts considérables.

Les forces ennemies continuent d'exercer une forte pression dans le Nord de la Tunisie en dépit d'une vigoureuse résistance des Alliés.

Le dimanche 7 mars

Sur le front russe, l'Armée Rouge s'est emparée de plus de 100 villages en 24 heures, au moyen de 3 poussées sur Smolensk. Les Russes avancent de Gzhatsk, à 100 milles à l'ouest de Moscou et 125 milles au nord-est de Smolensk.

De Londres on apprend que les forces du maréchal Rommel en Afrique du Nord ont été défaites par la 8e armée anglaise et battent en retraite au nord-ouest de Medenine. Les troupes parachutistes anglaises ont causé des dommages considérables à la ligne de chemin de fer Sfax, qui est une partie importante du système de communication de Rommel.

Le lundi 8 mars

Deux colonnes russes ont pénétré les lignes allemandes et avancent vers la base allemande de Vyazma. Des troupes nazies ont dû battre en retraite à Sychevka, 30 milles au nord de Vyazma.

Les forces du maréchal Rommel en Afrique du Nord ont été défaites par la 8e armée anglaise et se replient sur la ligne Mareth au nord et nord-ouest de Medenine.

Le mardi 9 mars

En Afrique du Nord, la 8e armée anglaise a repoussé de nombreux assauts lancés par les forces du maréchal Rommel et a repris l'offensive dans le secteur nord.

Sur le front russe, des troupes soviétiques qui avancent vers Vyazma de trois côtés différents, ont élargi une brèche à l'ouest et au sud-ouest de Sychevka en s'emparant de nombreux villages.

La R.A.F. a bombardé Nuremberg et autres objectifs en Allemagne ouest.

L'ENTRAINEMENT DES PARACHUTISTES CANADIENS

OTTAWA.—On annonce que tout le personnel du bataillon de parachutistes canadiens revient actuellement des Etats-Unis au Canada. L'entrainement des parachutistes se fera désormais dans un centre canadien. Un outillage identique à celui qu'on emploie aux Etats-Unis est maintenant installé au Canada.



A l'école Provencher

Par G. AUDET et G. LAVOIE

Plusieurs élèves furent étonnés quand ils reçurent leur rapport mensuel la semaine passée. Les résultats n'étaient pas toujours aussi bon qu'ils auraient dû être. Les premiers de chaque classe furent: Grade XI, Gaétan Audet, 78%; Grade X, Nicholas Susick, 78%; Grade IX, Harry Garfinkel, 89%; Grade VIII, Albert Van Belleghem, 84%, et Stanley Matthew, 74%; Grade VII, Cameron Brown, 82% et Gérald Leblanc, 87%; Grade VI, Donald Brown, 80%, Louis Préfontaine 90%, et Donald de Keruzec, 87%; Grade V, Aimé Baert, 87%, Marc Pelletier, 86%, et Roger Millier, 93%; Grade IV, Paul Junod, 92%, Roméo Verrier, 90%, et Jules Turenne, 79%; Grade III, Elmer Sokolowski, 92%, Palmer Thibert, 95% Edmond Labossière, 92%, et Jean Lavery, 85%; Grade II, Walter Vandevelde, 98%, William Pavot, 98%, Lucien Mousseau, 95%, Albert Duseigne, 87%, Gordon Pageot, 90% et William Cole, 90%; Grade I, Peter Lang, 85%, Raymond Nolin, 88% et Jules Normandeau, 87%.

• • •

La "Cour d'Honneur" des scouts de St-Boniface accepta plusieurs novices durant le mois de février. Parmi ceux-ci on remarquait: Maurice Paillé, Raymond Huot, Raymond Laurin, Paul Trudeau et Gilbert Lévêque.

Le Scout G. Huot de la patrouille Dollard, fut transféré à la patrouille Montcalm.

• • •

Lundi, le premier mars, à 7 heures du soir, les triangles "G" et "F" se sont réunis pour la première fois. Cette réunion fut très intéressante. Tout d'abord, M. l'abbé Palmer donna un cours de latin; il fit don d'une petite lumière de poche à l'élève qui réussit le mieux. Ensuite le chef de triangle exécuta quelques jeux. Des prix furent donnés aux gagnants. Pour terminer, M. l'abbé Palmer parla du travail qu'il reste encore à accomplir.

• • •

ACTIVITES DANS NOS CLASSES

Au Grade V:

Suggestion du Chef Gilles Pelletier: Faire une campagne active de propagande pour essayer de faire pénétrer "VOULOIR", petit bulletin de la Croisade, dans les familles. Nous avons déjà six abonnements, nous en voulons douze.

Appréciations sur les livres vendus par le comité de Propagande de l'Ecole: Léo Couture: "MARGUERITE BOURGEOIS". J'ai bien aimé mon petit livre. Quel ange de bonté et de charité que Marguerite Bourgeois. Ca m'a fait aimer mon histoire du Canada encore plus.

Armand Taillieu: "JEANNOT LAPIN". Comme les images sont belles. On dirait qu'elles veulent parler. Elles sont presque vivantes.

Charles Ferland: J'ai surtout aimé les images. Les couleurs sont si belles. Ce lapin est en vie.

Jean-Paul Blanchette: "LES ENFANTS PERDUS". Ce livre était très intéressant mais bien triste. Il m'a fait pleurer.

Robert Bétournay: "LE PETIT POUCET". Ce livre m'a rappelé les contes que maman me racontait lorsque j'étais petit.

CROISADE EUCHARISTIQUE: Nos équipes de messes et de communions fonctionnent très bien en dépit des grands froids et de la maladie. Notre institutrice, Mlle M.-A. Lamarre, nous prépare un grand concours de 35 questions sur le Pape.

Nous avons eu la visite inattendue de Mlle Germaine Laporte, propagandiste diocésaine d'Action Catholique. Elle a paru bien satisfaite du travail de chaque groupe et de notre concours.

Meilleure composition du mois: Claude Bernier 98%, Roger Millier, 98%.

Au Grade VII:

A notre dernière assemblée, nous, les élèves du septième grade, avons constaté que ce qui nous manquait le plus c'était des volumes français. Le but de notre discussion fut d'établir une bibliothèque française dans notre classe. Un comité formé de Maurice Mousseau, Wilbrod LeClerc, et Gérald Leblanc fut choisi par notre maitre, M. J.-C. Fournier, pour l'achat des livres et la direction de la bibliothèque. Quelques élèves commencèrent la souscription en versant une petite somme d'argent. Vendredi matin le montant de trois dollars fut atteint. Le conseil choisit onze livres qui furent appréciés par les élèves, ceux-ci à leur tour en apportèrent quelques-uns. Nous espérons que notre bibliothèque se développera et que dans quelques jours nous pourrons commencer à distribuer les livres aux élèves.

Au Juniorat de la Sainte-Famille

Afin de répondre à la demande du R.P. Supérieur qui exprima le désir que nous nous organisions pour l'étude et l'action, nous nous sommes divisés en quatre groupes pour voir où nous en sommes au point de vue esprit national. Les réunions des divers groupes furent présidées par un délégué du Comité de l'Action Catholique. On discuta le problème du Bon Parler Français. Il fut décidé qu'on se livrerait cette semaine à l'observation de nos fautes de langage, et qu'on surveillerait nos anglicismes. Un comité est chargé de prendre note de ces fautes et de mettre, chaque jour, trois ou quatre mots à l'affiche, dans la salle de récréation. Maurice Gauthier, notre caricaturiste sera chargé de représenter d'une manière vivante, nos mots d'ordre nationaux.

Mercredi soir, après la lecture des notes par le R.P. Lemoine, O.M.I., préfet des études, le R.P. Supérieur nous adressa quelques mots: "Que ceux dont les notes marquent de l'insuccès, nous dit-il, sachent se reprendre et non se laisser aller au découragement. Soyez des jeunes gens qui bravent et surmontent toutes les difficultés. Développez chez vous la puissance de l'effort. Cultivez chez vous une volonté ferme, un caractère fort, et le succès de votre vie sera assuré. Ne vous contentez pas de la médiocrité, mais visez haut... toujours plus haut... Excelsior."

Tableau d'honneur pour février

Eléments Latins A.

Catéchisme—Denis St-Onge.
Excellence—David Laroche.
Diligence—Charles Halpin.

Eléments Latins B.

Catéchisme—Benoit Hébert.
Excellence—Wilfrid Turenne.
Diligence—Clément Charrière.

Médailles obtenues par les élèves qui suivent les cours au collège

Belles-Lettres—Jean-Paul Aubry.
Versification—Alphonse Turenne.
Methode—Gaëtan Cormier.
Syntaxe—Denis Ruest et Edmond Rossier.

Jules LAMBERT,
Syntaxe.

RADIO FRANÇAISE

Emissions françaises et bilingues pour la semaine du 11 au 18 mars 1943.

CBK, Watrous, Sask.
(540 kics)

N.B. — Les indications se rapportent à l'heure centrale.

JEUDI 11 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Causerie: M. Percy Philipps.
6.15—Le Manoir.
6.35—Radio-journal.

VENDREDI 12 MARS
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Un homme et son péché.
6.15—La Fiancée.
6.35—Radio-journal.

SAMEDI 13 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—La Chanson Française: C'est toujours la même chose; Parle-moi de toi; Mon rendez-vous; Traversée.
6.15—R. P. E. Legault.
11.00—Notre Canada.

DIMANCHE 14 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
5.30—Causerie: M. l'abbé A. Maheux.
10.30—L'Heure Dominicale.

LUNDI 15 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.35—Radio-journal.

MARDI 16 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Causerie par Pierre Ranger, "Pour plus ample information".
6.35—Radio-journal.

MERCREDI 17 MARS
A.M.
10.15—Radio-journal.
P.M.
4.15—La Fiancée du Commando.
5.30—Un homme et son péché.
6.35—Radio-journal.

CBFY, Verchères, P.Q.
(Ondes courtes)

De 11 h. du matin à 11 h. du soir.

JEUDI 11 MARS
A.M.
11.00—"Jeunesse dorée".
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.00—Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—"Music Hall".
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: La Géographie humaine. Raymond Tanghe.
3.45—Radio-Collège: Les visites de Radio-Collège: Les transformations du caoutchouc.
4.15—Nouvelles.
4.30—Le Manoir.
4.45—Causerie.
5.00—Radio-Canada.
5.10—Chronique sportive.
5.15—Radio-journal.
5.30—Major Garneau.
5.45—Coffret Musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Pasteurisation du lait.
6.45—Mélodies.
7.00—La voix de Victor.
7.30—"Opinions".
8.00—Mon pays...
9.00—Radio-journal.
9.15—Concerto.
10.00—Musique variée.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

VENDREDI 12 MARS
A.M.
11.00—"Jeunesse dorée".
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.00—Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Symphonie.
2.30—Nouvelles.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: L'initiation à la musique. Claude Champagne.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de B.
4.45—Musique.
5.00—Musique.
5.15—Radio-journal.
5.30—M. René Garneau.
5.45—Program musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Chansons de...
6.45—La Fiancée.
7.00—"Notre Canada".
7.30—Variétés françaises.
8.00—L'Heure de la Valse.
8.30—L'Orchestre de Hopkins.
8.45—Major Beaudin.
9.00—Radio-journal.
9.15—L'ennemi invisible.
9.30—Piano, Agnès Butcher.
10.00—Musique.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

SAMEDI 13 MARS
A.M.
11.00—Orchestre.
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—En chantant.
12.15—Radio-journal.
12.30—Revue des hebdomadaires.
12.45—"Words and Music".
1.00—Metropolitan.
4.00—Musical Cocktail.
4.45—Musique.
5.00—Intermède musical.
5.15—Radio-journal.
5.30—Chronique sport.
5.45—"Enjoy".
6.00—Le Questionnaire.
6.30—Tommy Duchesne.
7.00—R. P. Marcel Desmarais, O.P.
7.15—A communiquer.
8.00—Bulletin de nouvelles.
8.05—Hockey: Canadiens-Toronto.
9.30—Orchestre.
10.00—Program. musical.
10.15—Orchestre, danse.
10.28—Nouvelles.

DIMANCHE 14 MARS
A.M.
11.00—France Combatt.
11.15—Radio-journal.
11.30—"Stars from the Blue".
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Cours de diction.
12.15—Program. musical.
12.30—Musique.
1.00—Music-hall.
1.30—Opérettes.
2.00—"Music for Neighbors".
2.15—Musique.
3.00—Piano.
3.30—Airs d'opéra.
4.00—Symphonie. Dir.: L. Stokowski.
5.00—L'Heure Dominicale.
5.30—Radio-journal.
5.45—Chansonnettes.
6.00—Nos Collèges au Micro.
6.30—Le Septuor Blaquière.
6.45—Le catholique devant la guerre: "Guerre et patriotisme". Le Major Gén. L. Laflèche.
7.00—Théâtre classique.
8.00—Mélodies oubliées.
8.30—Musique familière.
9.00—Radio-journal.
9.15—Concerto de Charles Philippe Emmanuel Bach.
10.00—En plein vol.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

LUNDI 15 MARS
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Madame Gaudet-Smet.
1.00—Vincent Lopez.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Récital.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Musique.
3.15—Chant.
3.30—Radio-Collège: Les lois de la nature.
3.45—Radio-Collège: Histoire des sciences et de leurs applications.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de Bée.
4.45—Program musical.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Maj. R. Garneau.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Les chansons de...
6.45—La Fiancée.
7.00—Intermède.
7.05—Le défilé de la Victoire.
7.30—S V P.
8.00—Opérette.
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie de R.-A. Benoit.
9.30—Notre Canada.
10.00—Program. musical.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

MARDI 16 MARS
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Le réveil rural.
11.59—Signal horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.15—Chansonnettes.
1.30—Gustave Longtin, tenor; Jean Belland, violoncelliste.
2.00—"Music Hall".
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: L'Europe perce l'énigme américaine. Abbé A. Tessier.
3.45—Radio-Collège: Un millénaire d'explorations. Auteur: R. Prévost.
4.00—Radio-Collège: La cité des plantes. Direction, Frère Marie-Victorin.
4.15—Nouvelles.
4.30—Le Manoir.
4.45—Program. musical.
5.00—A Radio-Canada...
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie.
5.45—Program. musical.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Récital de piano.
6.45—Mélodies masquées.
7.00—Dr Morhanges.
7.30—La Mine d'Or.
8.00—Symphonie.
9.00—Radio-journal.
9.15—"Nos hôtes", causerie.
9.30—Musique.
10.00—Program. musical.
10.28—Nouvelles.

MERCREDI 17 MARS
A.M.
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Quelles nouvelles?
11.30—Nouvelles.
11.35—Le réveil rural.
11.59—Signal-horaire.
P.M.
12.00—Rue principale.
12.15—Radio-journal.
12.30—Vers le soleil.
12.45—Mme Françoise Gaudet-Smet.
1.00—Marine Américaine.
1.30—Récital: Françoise Larochelle-Roy, mezzo-soprano.
2.00—Music-hall.
2.30—Nouvelles.
2.33—Chefs-d'oeuvre.
3.15—Récital de chant.
3.30—Radio-Collège: Le théâtre au service de l'éducation. M. J.-C. Bonenfant.
3.45—Radio-Collège: L'Art de la parole. M. Georges Landreau.
4.00—L'Heure du thé.
4.15—Nouvelles.
4.30—Aventures de Béc.
4.45—Programme musical.
5.00—A Radio-Canada.
5.10—Chronique sport.
5.15—Radio-journal.
5.30—Causerie du Major R. Garneau.
5.45—Musique.
6.00—Un homme et son péché.
6.15—La vie commence.
6.30—Les chansons de...
6.45—La Fiancée.
7.00—Sérénade pour cordes.
7.30—Tambour battant.
8.00—Le Théâtre.
9.00—Radio-journal.
9.15—Renaissance.
9.45—Jean-Baptiste s'en va-t'en guerre.
10.15—Musique de danse.
10.28—Nouvelles.

LA GUERRE . . .
INDUSTRIE GÉANTE DU CANADA

A force de volonté et d'énergie, le petit peuple canadien a réussi à édifier une formidable industrie de guerre; et pourtant, il n'avait ni usines, ni personnel entrainé, ni plans préparés d'avance!

Aujourd'hui, c'est par quantités énormes que nous produisons du matériel de toutes sortes: canons, chars d'assaut, véhicules motorisés, avions, navires, armes portatives, explosifs . . . Nous avons créé de toutes pièces une marine de 400 navires . . . Nous avons équipé un armée de 450,000 hommes . . . Nous avons joué le rôle principal dans l'organisation du Plan d'Entraînement Aérien du Commonwealth Britannique, l'une des plus grandes écoles d'aviation militaire qui aient jamais existé . . .

Voilà un bref résumé de ce que le Canada a fait à date. Mais il reste encore beaucoup à faire. Nous devons tous consentir sans hésiter à des efforts et des sacrifices encore plus grands tant que nous n'aurons pas la victoire.

Cette annonce est publiée pour aider à mieux faire connaitre du public la grandeur de notre effort de guerre, et aussi pour servir d'inspiration au cours des jours qui viendront. Pour raisons de sécurité, on ne peut donner tous les chiffres. Mais les faits présentés ici suffisent pour qu'on se rende compte de la puissance sans cesse croissante de la machine de guerre du Canada.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Le Canada sera renseigné sur les opérations de son armée

TORONTO—L'armée canadienne outre-mer, laquelle se prépare à jouer un rôle vital dans l'invasion prévue de l'Europe, établit présentement les moyens de communiquer promptement et complètement au Canada les progrès des opérations aussitôt qu'elles commenceront, vient de déclarer Gillis Purcell, gérant général adjoint de la Presse Canadienne.

Il a ajouté, au retour de sa troisième visite en Grande-Bretagne depuis le début de la guerre, que l'on considère comme un des éléments essentiels d'une grande opération militaire le transport des journalistes aux zones d'action et la transmission sans délai au Canada des nouvelles recueillies au front.

Les correspondants de guerre canadiens qui voudront accompagner les forces canadiennes seront sans doute nombreux. Il y en aura probablement une vingtaine pour représenter les agences de nouvelles, les journaux et les postes de radio. On choisira comme chauffeurs des "jeeps" qui porteront les journalistes, des hommes ayant quelque expérience du journalisme.

Les arrangements pris pour la photographie et le cinéma ne peuvent être révélés mais on peut être assuré qu'ils sont très suffisants.

Purcell, qui a été officier des relations de presse en Angleterre au cours de 1941, jusqu'à ce qu'il fût blessé dans un accident, a dit que le lieutenant-général McNaughton approuve hautement l'idée de renseigner le public canadien aussi vite que possible, à la seule réserve des considérations de sécurité.

L'ONTARIO ACCEPTE L'OFFRE DE L'HON. J.-L. ILSLEY

TORONTO.—L'hon. Gordon D. Conant, premier ministre de l'Ontario, a déclaré que son gouvernement a accepté l'offre du gouvernement fédéral relativement à la garantie qu'il se propose d'accorder aux revenus des provinces quant aux boissons alcooliques.

Les Polonais réclament leurs anciennes frontières

LONDRES—Le gouvernement polonais a réaffirmé la semaine dernière son intention de réclamer le retour aux anciennes frontières de la Pologne mais a continué d'exprimer à la Russie son désir d'en venir à une entente basée sur des relations mutuelles amicales.

Une déclaration officielle du gouvernement polonais en exil rejette de façon catégorique les malveillantes insinuations voulant que les Polonais nourrissent des idées impérialistes dans l'est.

L'**Economist**, publication hebdomadaire de Londres, a suggéré en parlant du différend russo-polonais sur la question des frontières, qu'aucun territoire ne change de mains en Europe sans la tenue d'un plébiscite dans des conditions impartiales".

Ce point de vue semble avoir l'approbation des milieux officiels polonais qui s'opposent à l'annexion de cette partie de la Pologne orientale occupée durant l'invasion du pays par l'Allemagne.

PANNEAU MURAL RECOUVERT DE SWASTIKAS

Unique en son genre au pays, un immense panneau mural recouvert de swastikas est suspendu à la grande porte de sortie d'une avionnerie. Ces swastikas représentent autant d'avions nazis et, au fur et à mesure que leur production croit, les ouvriers canadiens font disparaitre un à un ces emblèmes du 3ème Reich. Ces braves ouvriers sont ainsi à même d'apprécier chaque jour les résultats de leur rendement. Ils ont dessiné eux-mêmes ce panneau mural.

La toux la nuit déprime le système nerveux

C'est la toux qui persiste: celle dont il est difficile de se débarrasser: la toux accompagnée d'un chatouillement dans la gorge qui est la cause d'un ébranlement nerveux qui vous tient éveillée la nuit.

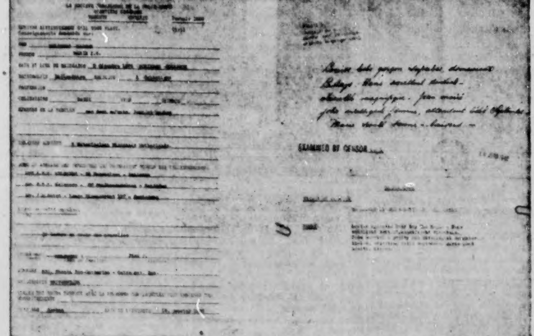
Le sirop "Norway Pine" du Dr. Wood aide à soulager cette toux, il calmera les parties irritées, dégagera le phlegmon et stimulera les bronches: après cela, la toux ennuyeuse sera soulagée.

Le sirop "Norway Pine" du Dr. Wood est sur le marché depuis 48 ans. La marque de fabrique, des pins.

Prix, 35 sous la bouteille. Grandeur "family" qui contient environ 3 fois plus, 60 sous chez tous les pharmaciens.

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

LES MESSAGES INTERNATIONAUX DE LA CROIX-ROUGE



Le seul moyen de correspondance entre les Canadiens et leurs parents restés en pays occupés par l'ennemi est le service des messages internationaux de la Croix-Rouge. C'est également par ce moyen que l'on peut retrouver en Europe des parents disparus ou qui ont changé de domicile.

A bas les Quilles

Ligue de Dix Quilles

SECTION "A"

Position des équipes

Cercle Ouvrier	12	3
Cusson Lumber	11	4
Toupin Lumber	9	6
St. Bon. Creamery	8	7
Kiewel Brewery	8	7
St. Bon. Hardware	7	8
Couture Motors	7	8
St. Boniface Hotel	6	9
Martin Paper	6	9
Crescent Taxi	1	14

Parties de 200—E. Gallant 207-222-234, P. Mousseau 203, F. Suarez 213, B. Armson 200, M. Seipp 205, F. Erhart 202, L. Baker 213, N. Lexier 222.

Haute partie simple — E. Gallant, 234.

Hautes 3 parties individuelles—E. Gallant, 207-222-234—664.

Haute partie d'équipe—Toupin Lumber, 942.

Hautes 3 parties d'équipe—Cusson Lumber, 2634.

SECTION "B"

Position des équipes

Pal's Nip Shop	10	5
Bibeau-Huot	10	5
Tourist Hotel	9	6
Pharmacie Préfontaine	9	6
D'Eschambault	8	7
Dufault Sheet Metal	8	7
Canadiens de Naissance	7	8
Chev. de Colomb	7	8
Le Club Belge	6	9
Frontenac Hotel	1	14

Parties de 200: P. Huot 243, L. La Rivière 223, G. Holland 202, G. Grant 216-201, J. Wynant 201, C. Dufault 224.

Haute partie simple—P. Huot 243.

Hautes 3 parties individuelles—A. Boes, 198-192-197—587.

Haute partie d'équipe—Chevaliers de Colomb, 932.

Hautes 3 parties d'équipe—Chevaliers de Colomb, 2630.

M. Hepburn annonce qu'il votera pour M. Bracken

WATERLOO — M. Mitchell Hepburn, ancien premier ministre libéral de l'Ontario, et trésorier provincial dans le cabinet Conant, a déclaré la semaine dernière, qu'il votera aux prochaines élections pour John Bracken, chef conservateur-progressiste. "Je ne suis pas pour voter en faveur des libéraux lors du prochain scrutin, a affirmé M. Hepburn. Qu'ils me chassent du parti, s'ils le désirent. Je vais voter pour John Bracken, un homme progressif et bon qui donnera au peuple du Canada un gouvernement digne".

M. Hepburn a ajouté: "Je ne suis pas un tory, Dieu merci, et je n'ai fait aucune entente avec M. Bracken. Il ne sait pas que je parle ici ce soir. Le peuple du Canada devra faire un choix aux prochaines élections. Il y a les libéraux, les C.C.F. et les conservateurs-progressistes, mais je doute qu'il y ait ici dix personnes qui voteront pour les candidats de M. King. Le socialisme est la contradiction de ce pourquoi nous nous battons. Il reste le parti dirigé par M. Bracken. C'est l'homme qui convient aux agriculteurs et à tous les autres."

M. Hepburn s'est défini lui-même comme un libéral hors la loi et il a déclaré que même s'il demeure politiquement seul, le grand tribunal de l'opinion publique le justifiera d'avoir agi comme il l'a fait.

Un pacifiste anglais se fait rabrouer

LONDRES.—Le pacifiste bien connu, le duc de Bedford, a présenté un nouvel argument en faveur de la paix lors d'un débat à la Chambre des Lords, la semaine dernière.

"Si le gouvernement ne peut pas subir des incendies formidables provoqués par des raids aériens il n'a qu'à négocier tout de suite une paix de compromis et faire cesser la guerre."

En réponse le duc Lord Elibank a demandé le rejet immédiat de la motion en précisant que l'attitude du duc sur les problèmes de la guerre est celle que les hommes et les femmes patriotes du pays détestent pour ne pas dire plus!

LE ROLE DE L'EQUIPE DE TERRE



L'équipe de terre de la R.A.F. doit procéder à la revision des appareils qui reviennent d'une envolée. Il s'agit ici d'un bombardier de marque "Halifax". On le remet en bon ordre pour la prochaine randonnée au-dessus de l'Allemagne.

L'information a coûté $579,162 au pays

OTTAWA—Les dépenses de la Commission d'information de guerre se chiffrent à quelque $579,162, depuis l'institution de cet organisme, dit un rapport déposé à la Chambre des Communes pour M. A. C. Casselman, conservateur-progressiste de Grenville-Dundas.

Le total comprend des salaires, honoraires, et des allocations de subsistance se chiffrant à $119,209. Les membres de la Commission n'ont reçu aucun traitement, honoraire ou allocation.

Des copies des discours prononcés par le premier ministre et autres membres de son cabinet sont distribués par la Commission quand ils sont d'importance nationale.

POURQUOI AVOIR MAL AUX PIEDS?
Frottez simplement avec le
LINIMENT MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
35¢

Cartes Professionnelles

AVOCATS ET NOTAIRES

Noël Bernier — Alexandre Bernier
BERNIER et BERNIER
AVOCATS — NOTAIRES
Droit civil, droit criminel
Municipalites, prêts, testaments et règlements de successions
Edifice London & Western Trusts
Tél. 93 731 — 348, rue Main, Winnipeg

J. T. BEAUBIEN, C.R.,
AVOCAT ET NOTAIRE
No 4, Edifice Banque Canadienne Nationale
WINNIPEG
PRATIQUE GENERALE DU DROIT
Avocat de la Banque Canadienne Nationale et de plusieurs Municipalités

Laurier-A. Régnier, LL.B.
AVOCAT, NOTAIRE, ETC.
désire avertir ses clients qu'en raison de son enrôlement dans l'aviation canadienne, ils devront à l'avenir s'adresser à
BERNIER et BERNIER, avocats,
qui prendront charge de ses affaires.

MEDECINS

Dr G.-M. La FLECHE
MEDECIN-CHIRURGIEN
Dr P.-E. La FLECHE
DENTISTE
906, édifice Boyd — Winnipeg
Téléphone 28 886

Dr E. J. JARJOUR
CHIRURGIEN — DENTISTE
702, Edifice Great West Permanent
356, rue Main — Tél. 94 955

Dr B. J. GINSBURG
Spécialiste des MALADIES VENERIENNES, genito-urinaires et maladies de la peau.
403, McArthur Bldg.
Avenue du Portage, près coin Main
WINNIPEG, MANITOBA
Téléphones: Bureau 95 025 - Rés. 53 311
Heures 9 h. a.m. à 6 h. p.m.

Dr E. T. ETSELL
MEDECIN - CHIRURGIEN
MEDECINE GENERALE
Soins spéciaux: Maladies de reins
Heures de bureau: 3 h. à 6 h. p.m. ou sur rendez-vous
514 MEDICAL ARTS BLDG
Tél.—Bureau: 23 243 — Rés.: 44 588
Si l'on ne répond pas, appelez le "Doctor's Registry" 42 340

VOLUME XXX WINNIPEG, MAN., MERCREDI 10 MARS 1943 NUMERO 46

PROVINCIAL LIBRARY MANITOBA

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINN[illegible] DIEU ET MON DROIT! NOTRE FOI NOTRE LANGUE! PRINCE ALBERT, Sask.

JAN 14 THE PROVINCIAL LIBRARY BROADWAY AVE

Le budget 1943-1944 est moins équilibré que celui de l'an dernier

L'exposé qu'en fait le ministre des finances est pessimiste. Les impôts sont augmentés sur certains objets de luxe. Jugement de M. L'Heureux sur le budget. Commission parlementaire pour étudier la législation sociale à adopter. Conflit entre les provinces et le Fédéral.

(*Correspondance spéciale à* La Liberté et le Patriote)

OTTAWA, 11.—Le ministre des Finances, M. J.-L. Ilsley, a déposé le budget pour l'année prochaine, pour l'exercice financier de 1943-1944. L'exposé qu'il avait fait, en juin dernier, pour l'année courante, n'était pas encourageant; mais celui qu'il vient de déposer aux communes est encore plus pessimiste et plus menaçant. L'an dernier, le ministre des Finances avait augmenté ses dépenses mais il s'était arrangé pour accroître ses revenus d'une façon considérable. Cela n'était cependant pas suffisant pour boucler le budget et combler le déficit. Mais cela respectait les données fondamentales et traditionnelles d'un budget raisonné qui consistent à augmenter les revenus en même temps que les dépenses. Cette fois, le gouvernement a mis toute prudence de côté.

Budget de l'an passé

Voici un exposé du budget de l'an dernier. Les chiffres ronds suffisent à donner une idée générale de la situation: dépenses ordinaires $565,762,000; dépenses de capital $3,862,000; dépenses de guerre $3,802,765,000; dépenses spéciales $30,673,000; entreprises du gouvernement $1,263,000; autres dépenses $65,633,000; dépenses totales $4,469,958,000. Par ailleurs voici comment les revenus peuvent être répartis: revenus ordinaires $2,149,625,000; remboursement de capital $25,000; revenus spéciaux et autres crédits $58,750,000; total des revenus $2,208,400,000. Par conséquent le déficit de l'année 1942-1943 se chiffre par $2,261,558,000. Au 31 mars 1943, la dette nette du Canada est évaluée à $6,306,779,000.

Budget de cette année

Le budget de 1943-1944 est encore moins équilibré que celui de l'an dernier. On peut l'analyser comme suit: dépenses de l'administration civile $610,000,000; dépenses de guerre $3,890,000,000; don aux Nations-Unies $1,000,000,000; dépenses totales $5,500,000,000. En regard de dépenses aussi fortes sur quels revenus compte le gouvernement? Voici: revenus fiscaux $2,574,000,000; revenus non fiscaux $138,000,000; revenus spéciaux $40,000,000; à déduire, impôts remboursables $225,000,000; revenus totaux $2,527,200,000. En face de revenus semblables et de dépenses de $5,500,000,000, le trésor fédéral ne peut faire autrement que d'accuser un déficit de $2,972,800,000. La dette nette, au 31 mars 1944, sera portée à $9,279,770,000.

Les impôts

Le gouvernement hausse les impôts sur plusieurs objets de luxe. Ainsi il augmente la taxe d'un sou par cinq cigarettes; la taxe sur le tabac manufacturé est augmentée d'un sou l'once; de deux sous le cent feuilles de papier ou de tubes à cigarettes; de $5.00 par mille cigares, la taxe devant s'élever en proportion du prix du cigare; hausse de 20 à 25% sur les lieux d'amusement, les clubs de nuit, etc. On augmente de $9.00 à $11.00 l'impôt sur les spiritueux par gallon de preuve. On augmente d'un sou le prix des timbres-poste. Dorénavant l'impôt sur le revenu sera perçu au fur et à mesure qu'on le gagnera. On établira un régime au moyen duquel on paiera dès cette année, en plus de l'impôt courant, ce qui reste à payer de l'impôt de 1942. De ces différentes sources on espère obtenir $136,000,000 de plus de revenus.

(Suite à la septième page)

Le Général de Gaulle et la Croix-Rouge

Le général Charles de Gaulle a fait parvenir à la Croix-Rouge le message suivant:

"Je saisis avec joie cette occasion de témoigner ma reconnaissance ainsi que celle du Comité national pour l'oeuvre généreuse de la Croix-Rouge canadienne. Grâce à nos amis canadiens, marins et soldats de la France combattante ont été soignés et guéris dans des conditions meilleures. Entre le Canada et la France, la guerre d'aujourd'hui rend plus indestructibles encore les vieux liens de famille dont l'histoire nous a légué le précieux héritage."

Maritain élu à la présidence de l'Ecole libre

NEW-YORK—A l'issue d'une grande réunion publique tenue à l'Ecole Libre des Hautes Etudes, à l'occasion de son premier anniversaire, M. Jacques Maritain a été élu président de cette institution, en remplacement de M. Henri Focillon. Malgré le mauvais état de sa santé, ce dernier a su, durant l'année qui vient de se terminer, assurer à l'Ecole Libre une impeccable organisation et un essor considérable.

Né en 1882, petit-fils de Jules Favre, élève de Bergson, confrère de Psichari, ami de Péguy, filleul de Léon Bloy, qui l'a converti au catholicisme, Jacques Maritain est une grande figure de notre temps. Il est bien connu dans la province de Québec, étant venu à plusieurs reprises donner des conférences à Montréal et à Québec.

Maritain est l'artisan principal de ce magnifique retour au Thomisme dont la France a été témoin durant ces dernières années. Il a écrit de nombreux ouvrages sur la Philosophie de saint Thomas et ses rapports avec l'art, la science, la sociologie et la politique.

LA SESSION EST OUVERTE EN NOUVELLE-ECOSSE

HALIFAX—La semaine dernière s'est ouverte ici la deuxième session du 19ème parlement. La lecture du discours du Trône mentionne que l'on projette d'augmenter les pensions de vieillesse, des mères nécessiteuses et d'exercer un contrôle plus rigide sur les compagnies d'utilité publique de la Nouvelle-Ecosse.

LE CADEAU DE CHAQUE SEMAINE



Voici ce que reçoit chaque semaine tout Canadien interné en pays ennemi. La distribution de ces colis de la Croix-Rouge canadienne se fait sous la surveillance de la Croix-Rouge internationale. Le prisonnier de guerre signe lui-même une carte attestant la réception de chaque colis.

Radio-Vatican dénonce certaines pratiques de l'état nazi

NEW-YORK—Dans une émission adressée vraisemblablement à l'Allemagne et captée par la Commission fédérale des communications, la radio vaticane a sévèrement condamné certaines pratiques de l'Etat nazi, y compris le travail forcé, le massacre d'otages innocents et la persécution religieuse.

La radio vaticane n'a pas directement accusé les nazis d'avoir commis les actes dénoncés, mais l'"Office of War Information" a dit que l'allusion était évidente.

Parmi les cruautés commises au nom d'un Etat suprême, Radio-Vatican a mentionné:

1.—La persécution religieuse, la suppression des monastères et des couvents, la fermeture des églises et des écoles;

2.—Un mépris inconcevable de la dignité et des droits de la personne humaine;

3.—La déportation de milliers d'ouvriers afin de les forcer à travailler dans les usines;

4.—Le meurtre des innocents aussi bien que des coupables;

5.—La destruction de valeurs culturelles vieilles de plusieurs siècles;

6.—L'enrôlement sans restriction de tous les êtres humains, en particulier de la jeunesse des écoles et des universités, pour le bénéfice de l'Etat devenu souverain sans limite et qui a perdu tout contact avec les lois de Dieu.

Les avertissements du pape n'ont pas été écoutés

L'émission a eu lieu à l'occasion du quatrième anniversaire de l'avènement de Sa Sainteté Pie XII. L'orateur a rappelé les efforts tentés par le pape pour le maintien de la paix.

M. l'Abbé A. Maheux viendra dans l'Ouest

On nous apprend que M. l'abbé Arthur Maheux, professeur titulaire d'Histoire du Canada à l'Université Laval, viendra dans l'Ouest la semaine prochaine pour prononcer des causeries dans nos principales villes. Il arrivera à Winnipeg mardi prochain, et le soir à 9 heures il portera la parole au Cercle Ouvrier de St-Boniface. Mercredi après-midi, il parlera au Canadian Women's Club; le soir, au Canadian Institute for International Affairs, et vendredi midi, il sera l'hôte du Canadian Club. Jeudi midi, le Cercle de la Pensée française donnera un diner en son honneur.

L'abbé Maheux quittera Winnipeg samedi matin pour Régina.

Staline est le plus grand fasciste au monde

VICTORIA—Le Dr J. J. Gillis, député fédéral de Yale, a déclaré à l'Assemblée législative de la Colombie canadienne qu'il estime que Staline est le plus grand fasciste du monde. Il a fait cette affirmation au cours du débat sur le budget, alors qu'il comparait le socialisme marxiste à la réforme sociale.

Quand il a dit qu'il aimerait connaître le but de la C.C.F., le chef de l'opposition Harold Winch lui a répondu: "Je vous dirai quelles sont nos positions. Le but et le programme de la C.C.F. est de parvenir, étape par étape, comme gouvernement, conformément à la constitution, à réaliser aussi rapidement que possible la propriété publique des moyens qui assurent l'existence."

Le Dr Gillis n'a guère approuvé cette définition et, après avoir rendu hommage à la résistance russe contre l'Allemagne, il a ajouté: "Le fascisme, c'est toute dictature brutale; pas de grèves, pas de conventions collectives, et contrôle de l'Etat. Le communisme va plus loin, il confisque la propriété et enseigne l'athéisme. J'estime que Staline est le plus grand fasciste au monde."

La dénatalité est alarmante en Angleterre

LONDRES—Les écoles primaires d'Angleterre comptent aujourd'hui environ un million d'enfants de moins qu'il y a 40 ans, dit le R. P. Charles Somerville, S.J., parlant à Sunderland.

Les non-conformistes, dit-il, n'ont conservé que 30 écoles sur 1,401 qu'ils possédaient en 1902 et l'Eglise anglicane a abandonné tout près de 3,000 écoles—environ 70 par an depuis 40 ans.

Les catholiques ont non seulement maintenu leurs écoles mais en ont même ajouté 200 à celles qu'ils avaient en 1902—année du passage de la loi Balfour sur l'éducation. Ils possèdent aujourd'hui 1,266 écoles.

"Tout ce qui est nécessaire pour résoudre le problème scolaire, a dit le Père Somerville, c'est de cesser de pénaliser la plus forte minorité du pays et de laisser l'oppression des minorités aux pays totalitaires dont nous combattons les méthodes dans cette guerre".

La censure coûtera $1,739,000 au pays

OTTAWA—Le coût de la censure au Canada s'élèvera à $1,739,070 au cours de la prochaine année fiscale, comparativement à $1,280,000 en 1942-43, a-t-on appris, la semaine dernière, lorsque l'hon. M. Ilsley a déposé en Chambre ses estimés pour les dépenses de guerre.

La censure postale coûtera $1,070,800; celle des télégrammes et des câblogrammes, $346,970, et celle de la presse, $127,400. Les frais d'administration de la division de la censure au ministère des services nationaux de guerre seront de $193,900.

Le chef d'escadrille Panet-Raymond en visite à Winnipeg

Le chef d'escadrille Panet-Raymond, de Montréal, que l'on considère comme le porte-parole des aviateurs canadiens-français outre-mer, est arrivé à Winnipeg dimanche matin.

Le distingué aviateur canadien-français vient tout juste de rentrer au Canada d'une tournée qu'il a faite en Grande-Bretagne pendant laquelle il a rencontré les aviateurs canadiens qui font partie de l'aviation canadienne ou de la R.A.F. On se souvient que durant son séjour à Londres il eut une entrevue particulière avec le Cardinal Arthur Hinsley, durant laquelle l'éminent cardinal anglais a parlé avec éloges de la foi des Canadiens français et de la part généreuse qu'ils fournissent dans cette guerre. Il fut aussi reçu par le général Charles de Gaulle et le roi Haakon, de Norvège.

Durant la dernière guerre, le chef d'escadrille Panet-Raymond servit comme officier de liaison entre l'armée française et l'armée canadienne à New-York. Il était organisateur de la Croix-Rouge en France jusqu'à l'armistice de ce pays.

Durant son séjour à Winnipeg et à St-Boniface l'officier canadien-français a adressé la parole en plusieurs occasions: dimanche soir, à la paroisse du Sacré-Coeur à l'occasion de la séance de clôture des cours de tissage; lundi après-midi, aux élèves de l'Ecole Provencher; lundi soir, dans la salle qui servira de chapelle, à St-Vital; mardi après-midi, aux élèves du Collège de St-Boniface,

Le chef d'escadrille Panet-Raymond

et dans la soirée, à un ralliement des cadets de l'air, tenu à l'Auditorium.

Les causeries du chef d'escadrille Panet-Raymond ont été fort goûtées par les Canadiens de langue française et de langue anglaise qui ont eu le privilège de l'entendre.

Le Sénat crée un nouveau comité d'études sociales

Le sénateur A.-L. Beaubien fait partie du comité.

OTTAWA—Le Sénat a créé un comité de 38 membres qu'il a chargé de commencer immédiatement l'étude des nombreux problèmes que posera l'après-guerre au pays et particulièrement de ceux de la reconstruction, du rétablissement des soldats et de l'institution d'un système national d'assurances sociales et d'assurance-maladie.

Au cours du débat à la suite duquel on a décidé la création du Comité du rétablissement et de la sécurité sociale, car c'est ainsi qu'on l'appellera, on a surtout insisté sur le fait qu'il est essentiel d'agir immédiatement, si l'on ne veut pas se heurter à des difficultés insurmontables au retour de la paix. On a rappelé que durant la dernière guerre ce n'est qu'à la toute dernière minute que l'on songea aux problèmes de la paix et que l'on s'en mordit alors les pouces.

C'est le sénateur Norman Lambert qui le présidera. Il se compose en plus de M. Lambert, de MM. A. K. Hugessen, W. M. Aseltine, C. C. Ballantyne, C.-P. Beaubien, A.-L. Beaubien, Aristide Blais, W.- A. Buchanan, A. B. Copp, L.-A. David, J. J. Donnelly, P.-R. Du Tremblay, Iva Fallis, J. W. de Farris, L.-M. Gouin, John Haig, R. B. Horner, C. B. Howard, V. B. Jones, J. H. King, Gustave Lacasse, A.-S. Léger, J. A. MacDonald, du Prince-Edouard; J. A. MacDonald, de la Nouvelle-Ecosse; Donald MacLennan, A. D. McRae, Duncan Marshall, E. Michener, James Murdock, N. M. Paterson, Eugène Paquet, W. McL. Robertson, J.-L.-P. Robicheau, J. E. Sinclair, B. J. Smith, J. Stevenson, G. W. White et de Mme Cairine Wilson.

Manque de main-d'oeuvre aux Etats-Unis

WASHINGTON—Le secrétaire de l'Agriculture, M. Wickard, témoignant devant un sous-comité d'appropriation du Sénat, a déclaré que les Etats-Unis ne produiront pas assez de vivres pour satisfaire toutes les demandes du pays et de ses alliés cette année, et que les Etatsuniens doivent se serrer la ceinture.

M. Stewart propose de retarder les élections en Saskatchewan

Une motion pour amender la loi des élections. Taggart parle de la situation économique. Il faut créer de nouvelles industries dans la province. Un Comité de vingt-cinq membres. L'agriculture est-elle une industrie nécessaire? Critique de la loi des liqueurs. Phelps nie les accusations de Patterson et lui lance un défi de la part de Douglas.

REGINA. — Au cours de la semaine parlementaire, M. A. C. Stewart, député unioniste de Yorkton, a présenté un projet de loi destiné à prolonger le terme d'office du présent gouvernement. L'on sait que le terme légal de tout gouvernement en Saskatchewan, est de cinq ans. Par conséquent le gouvernement devrait convoquer les élections cet été, puisque son terme expire en juillet 1943. Le projet de loi de M. Stewart retarderait d'un an la consultation populaire, s'il est adopté. Il est fort probable que l'opposition des C.C.F. sera très vive, puisque le temps pour la tenue d'élections leur semble propice. Le projet en question a été adopté en première lecture, mais la deuxième provoquera un débat.

Un Comité spécial

La Législature a adopté à l'unanimité la formation d'un Comité pour l'étude des questions sociales, qui sera composé de 25 membres. B. D. Hogarth, député libéral de Régina, a été nommé président. Le personnel de ce Comité se mettra à l'oeuvre immédiatement, afin de présenter à la Chambre, durant la présente session, le résultat de ses études et de ses enquêtes. J. H. Brockelbank, chef de l'opposition, a félicité le gouvernement de s'intéresser à la question sociale. C'est un peu tard, dit-il, mais vaut mieux tard que jamais. Le besoin d'amélioration des services de santé, par exemple, est urgent. Et lors même que le fédéral n'aurait rien fait dans ce domaine, il semble que la province aurait dû prendre l'initiative, ajouta-t-il.

(Suite à la septième page)

S.E. le Cardinal demande d'aider la Croix-Rouge

QUEBEC. — L'archevêque de Québec, Son Eminence le cardinal Villeneuve, dans la Semaine Religieuse de Québec, demande d'aider la Croix-Rouge canadienne, les cliniques pour les donneurs de sang ainsi que le recrutement dans l'armée de réserve.

"La Croix-Rouge est maintenant reconnue comme l'une des plus puissantes associations de bien-être international, est-il dit. C'est aussi l'une des organisations les plus propres à venir en aide aux victimes de la guerre".

Parlant des cliniques de donneurs de sang, le Cardinal écrit: "Une façon de témoigner notre générosité dans ces heures tragiques que le monde traverse, est de donner son sang pour les blessés de la guerre".

Le Cardinal écrit encore: "Personne ne peut que constater la nécessité de défendre le sol de notre patrie, et la nécessité d'organiser une armée de réserve..."

Henri Hoppenot envoyé aux E.-U. à Washington

Du quartier général allié, en Afrique du Nord — Le général Henri Giraud a annoncé la nomination d'Henri Hoppenot, ancien ambassadeur français en Uruguay, comme chef des services pour la mission des civils français à Washington. Il succède à Guillaume-Georges Picot. Hoppenot est un ancien représentant diplomatique français à Berne, Berlin, Santiago, Beirouth, Téhéran et Peiping.

NOUVEL AUMONIER




Le Révérend Père Paul Gauthier, S.J., a été nommé récemment aumônier militaire. Il aura le grade de capitaine. Le nouvel aumônier était attaché à la paroisse de l'Immaculée-Conception depuis plusieurs années. Il fit un stage de cinq ans au Collège de St-Boniface, comme professeur de Versification de 1930 à 1932, et de Rhétorique de 1932 à 1935. Le capitaine Paul Gauthier est originaire de Ste-Agathe, Man.; il est maintenant stationné à Québec.

L'Angleterre veut garder ses colonies

LONDRES—Portant la parole devant l'Association conservatrice d'Oxford, M. Oliver Stanley, secrétaire aux Colonies, a répondu aux nombreuses critiques amicales et aux avis désintéressés venus de l'Amérique en affirmant qu'il est beaucoup plus préoccupé de savoir ce que la Grande-Bretagne pense de son empire que ce que les Etats-Unis en pensent. Il a repoussé tout projet de contrôle international des colonies britanniques dans l'après-guerre.

M. Stanley a déclaré sa conviction "que le principe premier et fondamental est que l'administration des colonies britanniques doit demeurer la responsabilité exclusive de la Grande-Bretagne." Il ne croit pas que telle colonie ou le monde en général bénéficierait d'un contrôle exercé par un organisme international. Néanmoins, il estime que l'autorité britannique ne s'oppose pas à une certaine forme de collaboration internationale.

Les évêques anglicans et la morale publique

LONDRES — L'Assemblée de l'Eglise anglicane au cours d'un débat des plus animés de son histoire, a décidé, la semaine dernière, de lancer une campagne pour la préservation de la morale. Le conseil a adopté une résolution affirmant l'intention des membres de l'Eglise de réveiller l'opinion publique sur cette importante question et dénonçant "les conseils délibérés donnés aux recrues dans les forces armées de se servir de moyens prophylactiques".

L'évêque de Norwich a déclaré que le véritable problème était la famille et la démoralisation qui se manifestait un peu partout dans le pays. De son côté, l'évêque de Salisbury a demandé qu'on éveille l'opinion publique sur ce point.

Accord possible entre la Russie et la Pologne

LONDRES.—Les autorités polonaises et britanniques s'emploient à lénifier la friction causée entre le gouvernement polonais réfugié et le gouvernement soviétique, au sujet des anciennes frontières polono-russes.

La Pologne fut envahie par l'Allemagne, en 1939; la Russie soviétique suivit et s'empara du tiers oriental du pays, qui avait précédemment été annexé par le gouvernement des Czars. La Pologne a depuis réclamé le rétablissement de ses anciennes frontières. Moscou s'y oppose, prétendant que la Pologne orientale est en réalité la "Byélo-Russie". Les Ukrainiens, qui sont du culte ruthène-catholique, à la différence des Russes, de culte grec-schismatique, s'opposent aussi à leur retour sous l'égide polonaise, prétendant que les Polonais, qui sont des catholiques-latins, les ont malmenés en Pologne-orientale.

Les revenus du Manitoba seront de $18,784,362 l'année prochaine

La province aurait un surplus de $848,362 pour la prochaine année financière. Emission d'une nouvelle série de bons. Le bill en faveur des conventions collectives rejeté. Aucun médecin de centres ruraux ne pourra s'enrôler sans une autorisation du Département de la santé.

Le premier ministre, M. S. S. Garson, agissant comme trésorier provincial a dit aux membres de la Législature, la semaine dernière, qu'il espérait que pour la prochaine année financière, c'est-à-dire du 1er mai 1943 au 30 avril 1944, la province aurait un surplus de $848,362. Il évalua les revenus de la prochaine année à $18, 784,362 et les dépenses à $17,935,556.

Il n'y aura aucune nouvelle taxe cette année. En dépit des conditions de guerre et de la politique du Fédéral concernant les revenus provinciaux, les finances du Manitoba sont en bon état.

En 1942, M. Garson avait évalué les revenus de la province à $18,053,384. Les rapports de cette année les fixent à $19,397,000.

Le trésorier provincial annonça à la Chambre que le gouvernement émettra une nouvelle série de bons le 1er mars 1943, portant intérêt à 3½%. Ils ont été vendus à une compagnie de finances et sont remboursables à raison de $100,000 le 1er mars de chaque année à partir de 1944 jusqu'à 1958. C'est la première émission de bons depuis le 15 août 1935; elle coûtera, toutes dépenses comprises, 3.69 pour cent à la province.

Du 1er mai 1940 au 31 décembre 1942, la dette globale de la province a été réduite de $7,000,822.

Durant la même période, la province eut à rencontrer le paiement de huit différentes échéances d'obligations d'une valeur de $12,748,000. Cette année, il lui faudra payer $5,095,000 et l'année prochaine, $6,665,500. Lorsque les dernières échéances de 1943 auront été soldées, la dette globale de la province sera de $119,575,040.

(Suite à la douzième page)

La production des E.-U. a atteint un nouveau sommet

WASHINGTON.—Le secrétaire à la marine Frank Knox a annoncé qu'au cours de février les Etats-Unis ont construit 150 navires de guerre et 1400 avions pour la marine. Il a aussi révélé la fabrication d'un nouveau type de vaisseau pour faire la lutte aux submersibles. Pendant le même mois, a-t-il déclaré, lors de sa conférence de presse, le pays a construit plus de 700 radeaux de débarquement. "Notre production maritime et aérienne a atteint un nouveau sommet en février", se chiffrant à 200,000 tonnes et comprenant tous les genres d'unités.

Des 1400 nouveaux appareils aériens, beaucoup plus que la moitié sont des avions de combat. C'est le chiffre le plus élevé jamais atteint dans l'histoire de la marine américaine. "Nous allons encore plus vite et nous nous attendons encore à un meilleur résultat en mars."

EDMONTON—L'Assemblée législative albertaine s'est prononcée la semaine dernière sur une résolution présentée par M. Fred Anderson, créditiste de Calgary, à savoir que "cette Assemblée est d'opinion que les restrictions sur la bière devraient être immédiatement abolies, et que cette résolution soit transmise au premier ministre du Canada pour son information et pour qu'il s'y conforme."

OTTAWA.—Le général H. F. McDonald, président de la Commission canadienne des Pensions et de la Santé nationale, a déclaré que la veuve d'un soldat dont la mort survient au pays ou à l'étranger, a droit à une pension. M. McDonald a fait cette déclaration parce que dans certains milieux, on a qualifié de précédent le fait qu'une pension a été accordée à la veuve d'un soldat dont la mort survint au pays.